



## Ma commune durable : pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme



Association Le Pic Vert - 24 place de la Mairie 38140 REAUMONT

Tél. : 04 76 91 34 33 - Courriel : [contact@lepicvert.asso.fr](mailto:contact@lepicvert.asso.fr)

Site web : [www.lepicvert.asso.fr](http://www.lepicvert.asso.fr)

Association agréée pour la protection de l'environnement

Par arrêté préfectoral n° 2008 - 00282



# **Etat initial faune, flore et environnement de la commune de Saint Etienne de Crossey (38)**

## **Association Le Pic Vert**

**Avril 2011**

### **Document réalisé par :**

L'association Le Pic Vert, membre de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.

**Pour le compte de la municipalité de Saint Etienne de Crossey  
Avec le soutien financier du Programme LEADER du Pays Voironnais**

### **Coordination - rédaction**

Jean François Noblet, Cécile Bayle

### **Cartographie**

Cécile Bayle, Martial Botton

### **Relevés faunistiques**

Jean-François Noblet, Association Nature et Humanisme

### **Relevés floristiques**

Association botanique Gentiana, Pierre Montpied

**Crédits photos :** Jean-François Noblet.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
1. DOMAINE D'ETUDE .....	5
2. METHODES D'ETUDES .....	6
3. MILIEUX NATURELS .....	6
3.1. Les espaces boisés .....	6
3.2. Milieux ouverts.....	9
3.3. Zone humides.....	10
3.4. Zones urbanisées .....	13
4. LA FLORE .....	13
4.1. Flore remarquable .....	13
4.2. Arbres et alignements remarquables.....	17
4.3. Flore invasive .....	18
5. LA FAUNE DES VERTEBRES.....	19
5.1. Les oiseaux .....	19
5.2. Les mammifères .....	21
5.3. Les reptiles amphibiens.....	22
5.4. Poissons et crustacés.....	23
5.5. Les Invertébrés.....	23
6. LES CORRIDORS BIOLOGIQUES.....	25
6.1. Continuums aquatiques.....	25
6.2. Continuums forestiers.....	25
7. LES POINTS NOIRS .....	27
7.1. Les dépôts de déchets .....	27
7.2. Les pesticides.....	29
7.3. Les plantes invasives .....	29
7.4. Le boisement des zones humides .....	31
7.5. Les pièges pour la faune .....	31
7.6. Les loisirs motorisés .....	31
7.7. Pollution de l'eau .....	31
7.8. Pollution de l'air .....	31
7.9. Les remblais de zones humides .....	31
7.10. Atteintes au paysage.....	32
7.11. Pollution lumineuse .....	32
8. PROPOSITIONS DE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DU P.L.U 33	
8.1. Zonage .....	33
8.2. Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable).....	33
8.3. Le règlement du P.L.U (Voir annexe n°10).....	35
<b>ANNEXES .....</b>	<b>36</b>
1 Références bibliographiques.....	37
2 Affichette pour l'information des habitants de la commune .....	38
3 Fiches ZNIEFF .....	39
4 Plaquette Favorisons la biodiversité en Isère.....	40
5 Inventaire des zones humides. Avenir (2009) et CD sur les zones humides de l'Isère .....	41
.....	41
6 Carte du Réseau Ecologique du Département de l'Isère (REDI) : commune de St Etienne de Crossey.....	42

7	Liste des papillons de l'étang Dauphin établie par le bureau d'étude Acer Campestre 2010. ....	43
8	Modalités de l'opération Planter des haies en Pays Voironnais .....	44
9	Fiche identité communale : St Etienne de Crossey.....	45
	DDAF 15/01/2008 .....	45
10	Plaquette « Comment prendre en compte l'environnement dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme » .....	46
11	Plaquette « Prendre en compte les corridors biologiques » .....	47
12	Plaquette « Planter des haies champêtres en Isère » .....	48
13	CD joint : Les chemins du paysage.CGI .....	49
14	Plaquette liste rouge des vertébrés de l'Isère.2007 .....	50
15	Plaquette sur la pollution lumineuse. FRAPNA 2008. ....	51
16	Plaquette : Concilier routes et environnement. CGI .2009 .....	52
17	Article Alerte Feux de jardins .....	53
18	Plaquette Neutraliser les pièges mortels pour la faune sauvage. 2010.....	54
19	Modèles de clôtures perméables pour la faune sauvage .....	55
20	Stations plantes protégées. Gentiana. ....	56
21	Liste des espèces Flore de St Etienne de Crossey.....	57

## CARTES

Carte 1	: Extrait IGN – commune de Saint Etienne de Crossey .....	5
Carte 2	: Localisation des grands ensembles naturels de la commune .....	7
Carte 3	: Localisation des Zones Humides de Saint Etienne de Crossey (Source: inventaire Avenir 2009 complété par Le Pic Vert) .....	12
Carte 4	: Localisation de la flore patrimoniale de Saint Etienne de Crossey .....	16
Carte 5	: Localisation des éléments arborés de la commune .....	17
Carte 6	: Réseau écologique local .....	26
Carte 7	: Localisation des points noirs de l'environnement .....	30

## PHOTOS

Photo 1	: de droite à gauche : Berge de la Morge, carrière de Saint Etienne de Crossey .....	11
Photo 2	: Cèdre remarquable - Château de la Burletière / vieux châtaigniers, route du Paris .....	18
Photo 3	: Moineau friquet et Effraie des Clochers.....	20
Photo 4	: Sonneur à ventre jaune et Couleuvre Vipérine.....	22
Photo 5	: Putois écrasé sur la RD 520 .....	25
Photo 6	: Dépôts sauvages sur la commune .....	27
Photo 7	: Désherbage chimique.....	29
Photo 8	: Piège à faune, pollution par des feux de jardin, engins motorisés .....	32

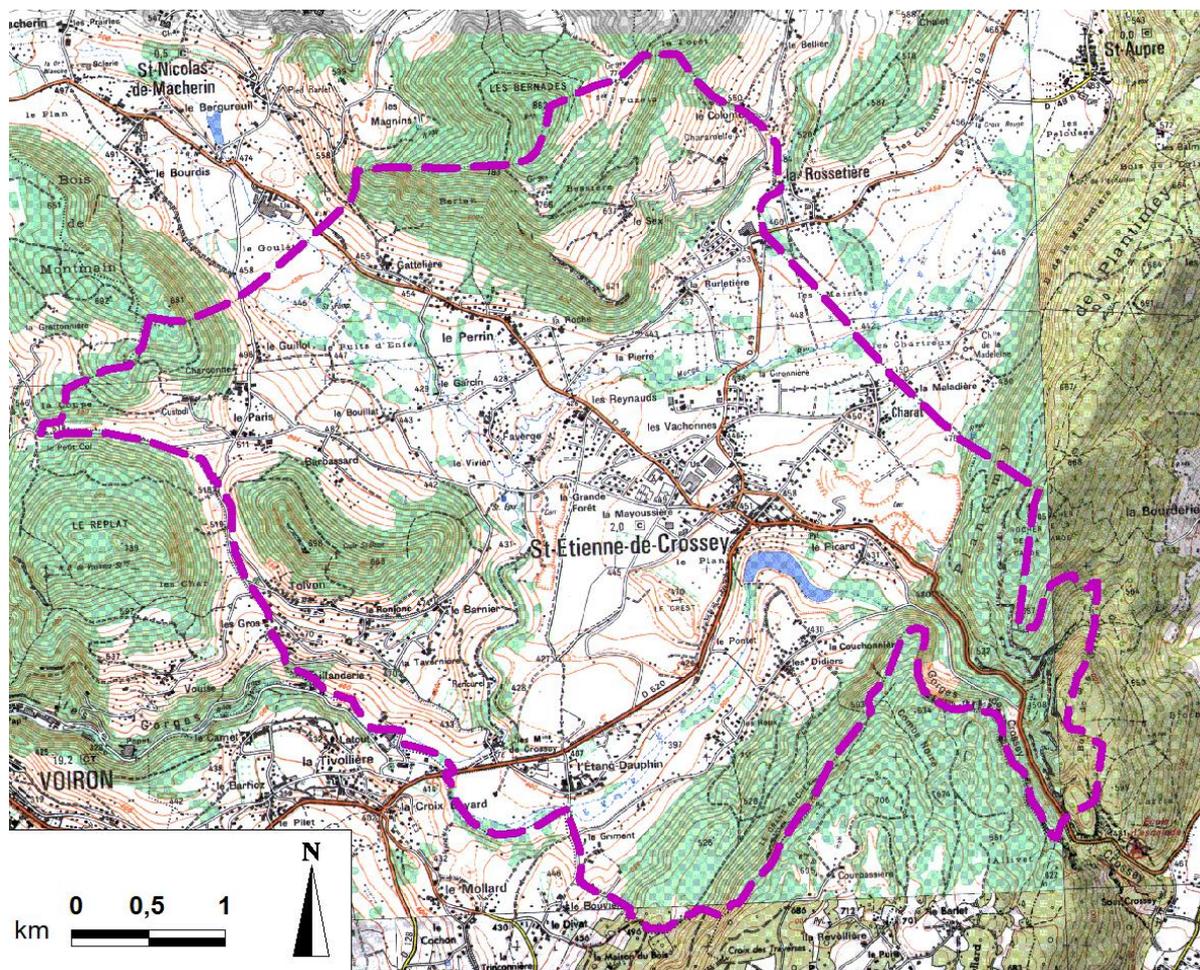
## INTRODUCTION

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) l'association Le Pic Vert a été sollicitée pour faire un état initial faune, environnement de la commune. Cela permet de définir les espaces naturels intéressants de son territoire et de faire des propositions pour le zonage du PLU et son règlement et le plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Cette étude est soutenue par le programme LEADER de la CAPV sous le titre Urbanisme durable.

## 1. DOMAINE D'ETUDE

La commune de Saint Etienne de Crossey est située dans le Pays Voironnais dans le département de l'Isère. Le présent travail concerne la totalité du territoire communal.

La Carte N°1 montre le territoire étudié. Il s'étend sur 1284 ha dont 337 ha étaient classés agricoles en 2000 (533 en 1988). On comptait 44 exploitations agricoles en 1988 et 18 en 2000.



Carte 1 : Extrait IGN – commune de Saint Etienne de Crossey

La population comptait 1774 habitants en 1982, 2478 en 1999, actuellement 2600. Le point culminant de la commune est à 882m (Les Bernades).

## 2. METHODES D'ETUDES

Nous avons examiné la bibliographie existante lié au patrimoine naturel (cf. annexe n° 1) et prospecté spécialement le terrain pour ce travail du 22/4/2010 au 16/3/2011 soit un total de 15 journées de terrain. Nous avons une très bonne connaissance antérieure du territoire et un grand nombre de données dans notre banque de données naturalistes. Une dizaine d'adhérents du Pic vert ont participé aux sorties et prospections sur le terrain et nous les remercions ici.

Nous avons parcouru la quasi-totalité du territoire pour identifier les espèces animales et végétales. Nous avons disséqué des pelotes de réjection de rapaces nocturnes pour identifier les petits mammifères capturés par ces rapaces, organisé des séances de piégeage non vulnérants de chauves-souris et de micromammifères. Nous avons interrogé plusieurs personnes :

- Mr D.Massé membre de la Ligue de protection des Oiseaux)
- Mr S.Perrot (Fédération de pêche),
- Mr JM. Guillon, habitant de la commune
- Mr I.Rondelet, habitant de la commune
- Mr JF Gaujour (Maire),
- Mr B.Loubiat, P.Montpied,
- M. Delamette (Parc Naturel Régional de Chartreuse),
- Mr Turpin (service assainissement CAPV),
- Mr Languinier (Service de l'eau CAPV),
- Mr A.Perrin (Association Communale Chasse Agrée).

Nous avons pu consulter les banques de données de la LPO Isère, de l'association botanique Gentiana, du Parc de Chartreuse, du Conservatoire Botanique Alpin et de l'association Nature et Humanisme. Cette dernière possède une grande quantité d'observations naturalistes sur cette commune depuis 1975.

## 3. MILIEUX NATURELS

On peut distinguer sur la commune plusieurs grands types de milieux naturels :

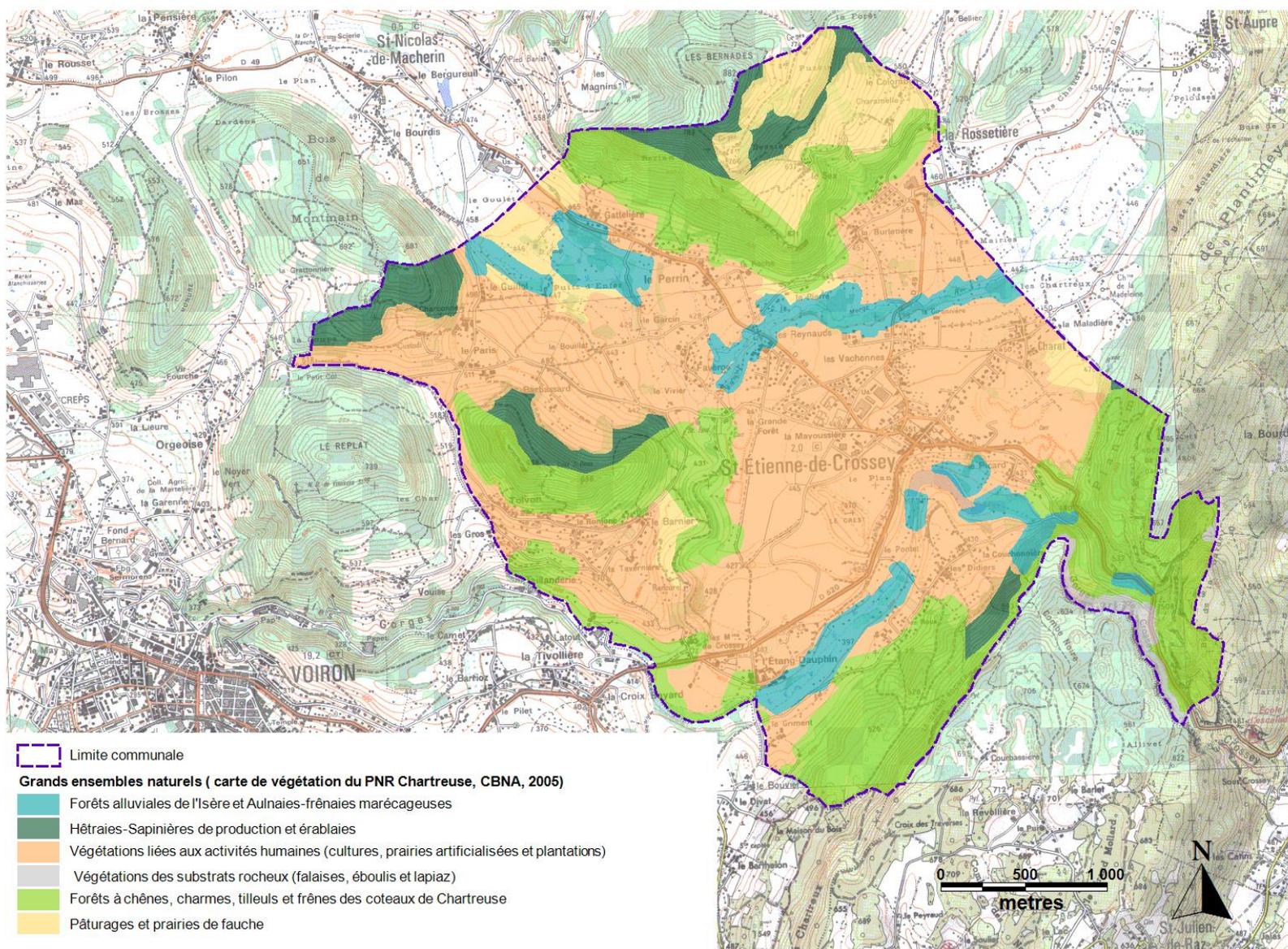
- **les collines** (flanc du Ratz, colline de Tolvon, colline du Sex, extrémité de la colline de Montmain.), **les coteaux herbagés** (prairies de fauche et de pâture),
  - **les espaces agricoles,**
  - **les zones humides,**
  - **les carrières et falaises.**

A cela se rajoute **les zones urbanisées industrialisées essentiellement concentrés dans la plaine.**

Le Parc naturel régional de Chartreuse nous a communiqué les cartes des Habitats naturels recensés sur la commune (Carte N°2) :

### **3.1. Les espaces boisés**

Sur la commune, les continuités forestières sont localisées le long des reliefs, sur les buttes où la structure et l'épaisseur du sol sont les moins fertiles pour l'agriculture. Il s'agit pour l'essentiel de forêts climaciques avec quelques zones de forêts de production sur les contreforts du massif de Chartreuse et sur les collines à l'Ouest et au nord du territoire.



**Carte 2 : Localisation des grands ensembles naturels de la commune**

- **Chênaie – Charmaie**

Ces ensembles boisés sont localisés principalement sur les collines. Ils sont constitués majoritairement de feuillus de chênaie-charmaie acidophile caractérisés par des essences de lumière, de dimensions variables, qui se développent sur des sols superficiels et peu épais, parfois temporairement humides, mais jamais engorgés. Les espèces dominantes sont le Chêne sessile, le Charme, le Frêne commun, le Noisetier, l'Erable champêtre, le Merisier tendant dans les versants nord, en altitude, vers la hêtraie submontagnarde. A l'étage arbustif, on peut observer l'Aubépine monogyne, le Troène, le Fusain d'Europe parfois le Fragon et le Camerisier.

Souvent les boisements des bas de pentes sont exploités en taillis principalement de Châtaignier, recherché comme bois de chauffage.

- **Boisements thermophiles des Gorges**

Sur les bords des deux plateaux qui encadrent les gorges et les falaises, une végétation forestière spécialisée a trouvé les conditions particulières à son installation : boisement de ravins sur éboulis à Tilleul, chênaie pubescente, buxaie sur pentes rocheuses sèches. Ces boisements sont ponctués de micro habitats localisés constitués par des ruissellements sur tufs, des prairies et pelouses sèches riche en orchidées, des pelouses à orpins, des pelouses des rebords des falaises qui enrichissent considérablement ce secteur.

Les gorges de Crossey (classé ZNIEFF) et ses environs proches (boisements alluviaux de l'Étang Dauphin) forment un ensemble particulièrement remarquables. Sur cette enveloppe, 42 unités écologiques y ont été recensées (Bailly et Villaret, 2002).

- **Boisements humides des cours d'eau**

Ces boisements occupent les fonds de vallons encaissés. Leur composition et leur structure sont liées aux inondations plus ou moins fréquentes qu'elles subissent et/ou à la présence d'une nappe d'eau peu profonde liée à un cours d'eau. C'est le cas vers l'étang Dauphin ou le Puits d'Enfer et le marais de la Gattelière. Ces boisements sont constitués de Frênes et d'Aulnes glutineux, de saussaies marécageuses. Ils ont une forte valeur patrimoniale du fait de la raréfaction de ce type de formation végétale. En association avec des milieux ouverts marécageux comme les prairies humides, ils ont un rôle important de filtration et d'épuration des eaux. Ce sont des éléments écologiques patrimoniaux à préserver.

- **Plantation de résineux**

Plusieurs parcelles de plantations de résineux et notamment d'épicéas sont à signaler sur les flancs du Ratz (contreforts de la chartreuse). Ces peuplements mono spécifiques ont un sous-bois extrêmement pauvre, voire nul et n'ont d'intérêt que d'un point de vue sylvicole.

- **Vergers**

La plaine de Saint Etienne de Crossey est encore occupée par des arbres fruitiers, principalement des noyers, culture historique du département de l'Isère sous forme de parcelles entières ou de simples alignements d'arbres. Ces éléments boisés ponctuels, souvent isolées dans une mosaïque de milieux de plus en plus artificialisés, possèdent un rôle écologique à souligner :

- ce sont des formations assimilables à des vergers, qui constituent des zones de reproduction pour de nombreuses espèces, grâce aux cavités de certains arbres

creux. C'est le cas pour la Chevêche d'Athéna, petit rapace nocturne recherchant les prairies pâturées extensives entrecoupées d'arbres isolés et/ ou de vergers.

- Ce sont également des biotopes-relais assurant la communication et les échanges entre les zones forestières (corridors biologiques).
- A certaines périodes de l'année, ces types de formation sont des haltes de migration pour les oiseaux. Ils sont notamment traversés en automne et en hiver par des effectifs parfois importants d'oiseaux.

Il serait utile de demander à l'association des Croqueurs de pommes (*Mr P. Maupomé 465 route des fontaines 38110 St Clair de la Tour 04 74 97 08 97*) de faire un inventaire des variétés de pommes et de noix existantes sur la commune et de valoriser ce patrimoine.

Enfin ces éléments ont un rôle paysager important du fait de l'ambiance de qualité du paysage qu'ils génèrent.

**Certains arbres et alignement remarquables, le verger situé sur le versant Nord Est du Crest pourraient ainsi être classés EBC ou éléments caractéristiques du paysage au PLU.**

### 3.2. Milieux ouverts

#### ▪ **Prairies herbacées / coteaux agricoles**

Sur la commune, ils sont de plusieurs types :

- Une grande zone de céréaliculture dans la partie la plus plate de la commune délimitée par le bourg de Saint Etienne, la D520 et la Morge,
- Un secteur de polyculture fruitière et herbagère de la Gatellière et sous le hameau de Tolvon
- Une zone de prairies de pente et polyculture traditionnelle sur les rebords du Ratz des deux côtés de la zone humide de l'étang dauphin

#### ▪ **Prairies humides / tourbières**

Les prairies humides sont des communautés végétales complexes, denses, formant une couverture basse d'espèces non ligneuses, généralement dominées par les graminées sur des sols humides ou mouillés en permanence. Elles résultent généralement de la destruction de la végétation ligneuse primitive par l'action de l'homme, qu'elle soit directe (fauchage) ou indirecte (pâturage) et dès lors qu'elles sont entretenues, elles recèlent une grande diversité floristique, une faune typique d'odonates et de papillons remarquables et jouent un rôle important par leur capacité d'épuration de l'eau.

Sur Saint Etienne de Crossey, on trouve deux grandes zones dépressionnaires de prairies humides :

- Celle dite de l'étang Dauphin s'étalant du lac de Saint Etienne à la Tivolière
- Celle dite de la Gatellière dans l'axe Le Vivier, Le Bouillat, Le Guillot

A noter que la prairie humide de l'Etang Dauphin est un **site botanique exceptionnel**, elle abrite une flore rare sous protection nationale et des groupements végétaux diversifiés : végétation aquatique à myriophylle, prairie à populage, groupement à Molinie, à orchidées, à Reine des prés, phragmitaie inondée, végétation à Caladium, bas marais à Choin noirâtre.

**Plusieurs problématiques ont été identifiées** : remblai, dépôts sauvages, tendance à l'embroussaillage et au boisement naturel qui entraîne un appauvrissement progressif de la flore. Une gestion de la végétation serait à mettre en place comme le retour de la ppâture sur le site ou de la fauche tardive.

▪ **Carrières :**

Nous connaissons 2 carrières en exploitation et une ancienne carrière abandonnée.

- **La carrière abandonnée dans les gorges de Crossey** est un site colonisé par le Grand Duc d'Europe et on y observe irrégulièrement des chamois. Une station de fossiles (Oursins) y est présente.
- **La carrière Budillon Rabatel** est en cours de réaménagement. Des mares, une falaise à guêpiers et à hirondelles de rivages ont été réalisés sur nos conseils et ceux de l'association CORA (Centre Ornithologique Régionale Rhône-Alpes). Des plantations et la pose de nichoirs ont été faites. Aujourd'hui le site héberge une belle colonie d'hirondelles de rivages et le petit Gravelot s'y reproduit. Il paraît important de prévoir le maintien de ce site en espace naturel après la fin de l'exploitation.
- **La carrière Escolle** est un site qui était connu pour sa population de crapauds sonneurs à ventre jaune et sa colonie d'hirondelles de rivages dans les années 1975. Le site a semble-t-il perdu ces deux espèces mais il reste des plans d'eau très intéressants pour le martin pêcheur, les oiseaux d'eau et les libellules. Là aussi il serait important de conserver les espaces non utilisés par le traitement des granulats en espace naturel protégé. (Espace naturel sensible par exemple)

▪ **Gorges de Crossey**

Situés de part et d'autre de la route départementale 520 reliant Saint Étienne de Crossey à Saint Joseph de Rivière, les Gorges de Crossey se caractérisent par leurs falaises calcaires et des boisements mixtes de ravins très accueillants pour les rapaces rupestres et par la présence de petites grottes d'hibernation pour les chauves-souris. Ce site a été classé à forte valeur biologique du Parc Naturel Régional de Chartreuse et en ZNIEFF de type 1.

### 3.3. Zone humides

Le conservatoire des espaces naturels de l'Isère « AVENIR » a réalisé en 2009 un inventaire des zones humides de surface supérieure ou égale à 1 hectare, sur l'ensemble du département validée en préfecture. **Cet inventaire est à prendre en compte dans le PLU.**

Au cours de notre étude nous avons pu constater le caractère humide de plusieurs surfaces inférieures à 1 ha non recensés. La carte suivante précise le réseau hydrographique principal de la commune avec l'ensemble des zones humides identifiées à ce jour. Ces dernières sont assez diversifiées. On peut notamment citer :

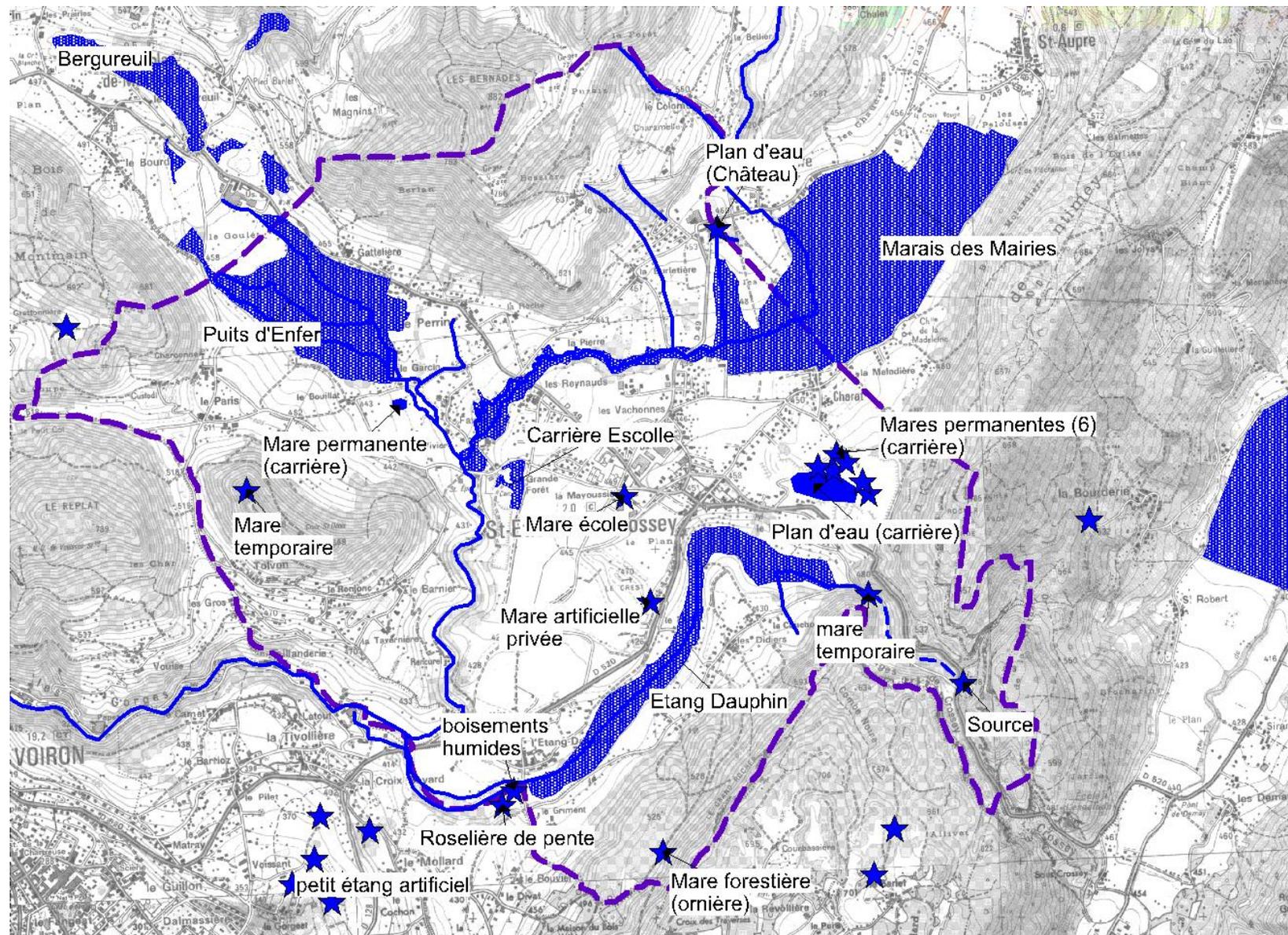
- **L'Etang Dauphin** : la zone humide comprend l'étang lui-même et la tourbière qui est présente en aval le long de l'exutoire jusqu'au hameau de l'étang Dauphin.
- **Le Puits d'enfer** : Ce site labélisé Espace Naturel Sensible héberge une zone de captage d'eau potable, des mares et des prairies humides riches en orchidées. L'écrevisse à pied blanc et la musaraigne aquatique (espèce protégée) sont présentes.
- **Le Marais des Mairies** : Il s'agit de l'extrémité Ouest de la zone humide de St Aupre, classée en arrêté préfectoral de biotope.
- **La Morge** : Tout le long de ce cours d'eau relativement préservé on trouve des zones de prairies humides, des boisements alluviaux, des mares et des sources. Le vallon situé entre le pont de la route du Paris et les Moulins de Crossey est encore un site préservé, d'une grande qualité paysagère et un grand corridor biologique.
- **Les mares temporaires et permanentes** : ce sont des plans d'eau et des mares des carrières Escolle et Budillon Rabatel, qui n'étaient pas encore recensées sur la commune.

L'ensemble de ces zones sont des pôles de biodiversité importants pour l'avifaune, les amphibiens et la faune aquatique. Ce sont les espaces naturels les plus intéressants à préserver absolument. On trouvera dans le chapitre du PADD des propositions à ce sujet.

Les fiches descriptives des zones humides identifiées par Avenir sur la commune sont présentées en annexe N°5



**Photo 1** : de droite à gauche : Berge de la Morge, carrière de Saint Etienne de Crossey



Carte 3: Localisation des Zones Humides de Saint Etienne de Crossey (Source: inventaire Avenir 2009 complété par Le Pic Vert)

### 3.4. Zones urbanisées

Sur la commune, les zones urbanisées sont réduites et dispersées entre le Bourg de Saint Etienne de Crossey et les hameaux de l'étang Dauphin, du Paris, de Tolvon, du Charat et du Perrin. Cette **disposition linéaire selon les axes routiers entraine progressivement la disparition des coupures vertes nécessaires au déplacement de la faune au sein du paysage**. Plusieurs de ces coupures ont été identifiées dans le cadre de cet état initial (Cf chapitre corridors). Elles sont à maintenir dans la réflexion sur l'urbanisation future.

Une autre problématique est l'urbanisation le long de la trame bleue (continuité des milieux naturels humides) qui entraine la disparition de la ripisylve et des coupures de la trame bleue (ex : hameau de la Burletière). Cela se traduit habituellement par des recalibrages et des busages semi-ouvert ou souterrains.

## 4. LA FLORE

L'état initial de la flore et des milieux naturels de la commune a été réalisé en 2003 et actualisé en 2010 par l'association Gentiana sont des documents de grande qualité. Il convient donc de les reprendre in extenso pour cet état initial.

### 4.1. Flore remarquable

724 espèces floristiques sont connues sur la commune. Ce chiffre indique une bonne connaissance du territoire communal pour les végétaux supérieurs.

En matière de réglementation, plusieurs textes de loi précisent les espèces bénéficiant d'une protection (abréviation correspondant au tableau suivant) :

- Liste de protection nationale des espèces végétales (arrêté du 20 janvier 1982) **PN** sur la liste en annexe 21
- Liste de protection régionale des espèces végétales (arrêté Rhône-Alpes du 4 décembre 1990 qui complète la liste nationale) **PRRA** sur la liste jointe en annexe 21
- Liste de protection départementale des espèces végétales (arrêté préfectoral isérois du 21 janvier 1993 qui complète la liste nationale et régionale) **PD** sur la liste jointe en annexe 21
- Annexe 2 et 4 de la directive 92/43 CE dite directive «Habitats», listant les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) ou nécessitant une protection stricte (en gras avec une \* les espèces listées dans la Directive Habitat) **DH** sur la liste jointe en annexe 21.

Parmi ces 724 espèces, **17 espèces sont strictement protégées** (toutes protections confondues) : il est interdit de les détruire, de les couper de les mutiler, de les arracher, de les cueillir, de les colporter, de les mettre en vente et de les acheter. Le PLU devra s'attacher à protéger leur biotope et les atteintes pouvant le modifier. La présence de ces espèces est également à prendre en compte dans tout projet d'aménagement.

Parmi ces espèces, on trouve le **Liparis de Loisel**, orchidée des prairies humides et la **Drosera à longues feuilles** présente dans les milieux tourbeux. Toutes deux sont très rares à l'échelle

nationale et sensibles à toutes modifications de leur biotope. Elles ont été localisées sur le site de l'Etang Dauphin.

11 espèces bénéficient également d'une protection régionale **PPRA** (Cf tableau suivant). Ce sont pour la majorité d'entre elle des espèces inféodées aux zones humides : **Inule de suisse, Laiche paradoxale, Dactylorhize de Traunsteiner, Cirse de Montpellier, Ophioglosse, Orchis à fleurs lâches, Orchis des marais, Séneçon des marais, Théliptère des marais**. Elles poussent généralement au bord des ruisseaux, dès qu'il y a une petite résurgence d'eau. Elles ont été identifiées sur l'Etang Dauphin, le Marais des mairies et au sein du marais du Puits d'Enfer.

Le **Millepertuis androsème** se développe en lisière de chênaie, de charmaie, dans les sous bois frais et humides plutôt riches en élément minéraux. L'espèce a été identifiée au lieu dit le Grand Rocher.

Le **Gymnadène très odorant** est une orchidée de pleine lumière qui préfère les terrains alcalins. On peut la trouver dans les bas marais et prairies humide que dans les alpages secs mais au sol humifère. Elle a été observée au lieu dit Le Pontet.

Enfin 4 espèces sont protégées au niveau départemental **PD**. On peut les observer en forêt (**Polystic à aiguillons** et la **Nivéole du printemps**), en bordure de chemin/ lisière forestière et talus de routes (**Œillet Armérie**) et sur les prairies sèches (**Œillet de Montpellier**).

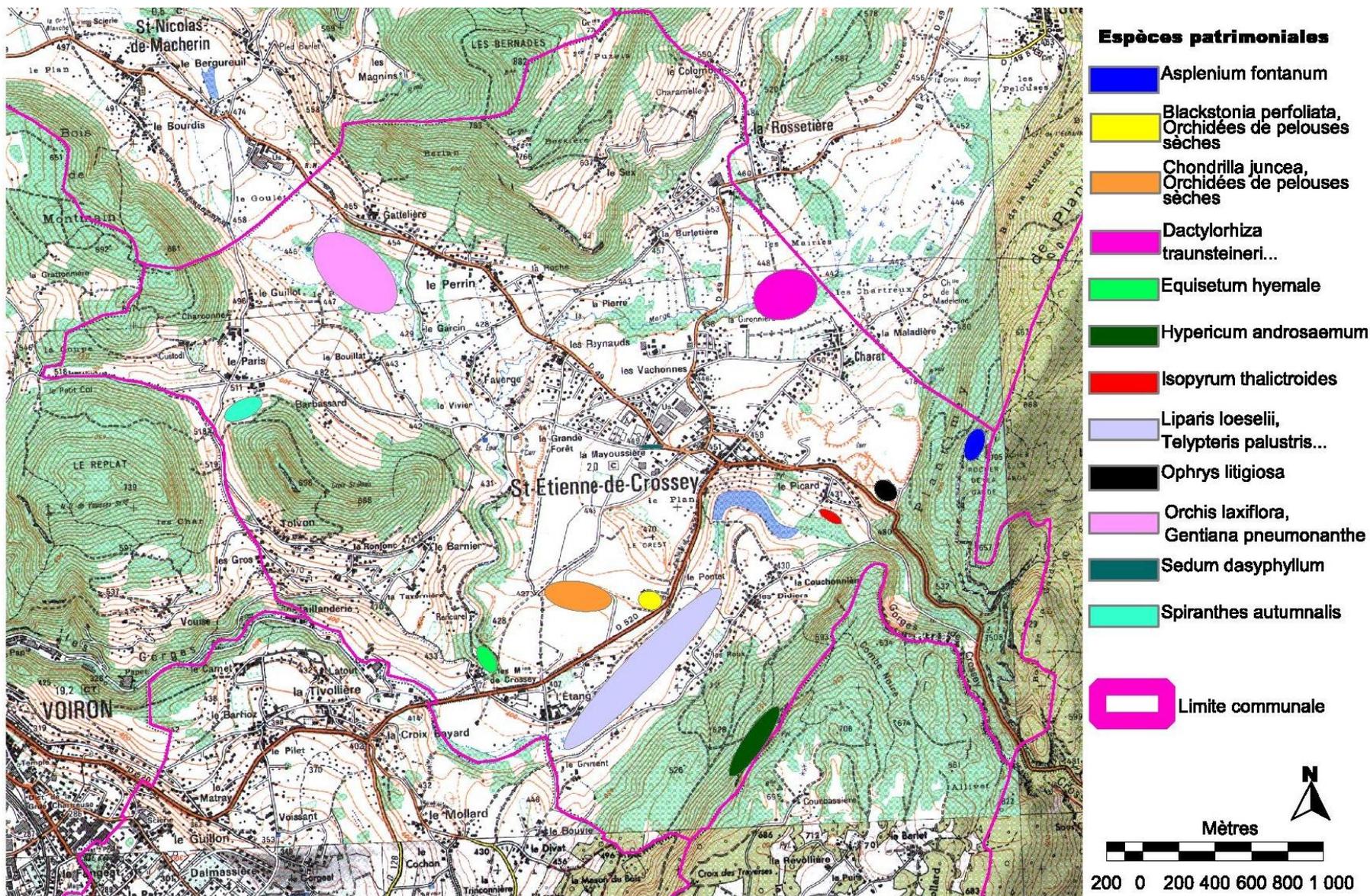
A noter que le **Houx** et le **Muguet** sont de cueillette réglementée selon ce même arrêté départemental (**C38**)

Nom scientifique	Nom français	DH	PN	PPRA	PD	LRR	ZN
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	Liparis de Loisel	x	x			x	x
Drosera longifolia L.	Rosolis à longues feuilles		x			x	x
Inula helvetica Weber	Inule helvétique			x		x	x
Carex appropinquata Schumacher	Laiche paradoxale			x		x	x
Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	Dactylorhize de Traunsteiner			x		x	x
Hypericum androsaemum L.	Millepertuis officinal			x		x	x
Cirsium monspessulanum (L.) Hill	Cirse de Montpellier			x		x	x
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Gymnadène très odorant			x		x	x
Ophioglossum vulgatum L.	Ophioglosse			x		x	x
Orchis laxiflora Lam.	Orchis à fleurs lâches			x		x	x
Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	Orchis des marais			x		x	x
Senecio paludosus L.	Séneçon des marais			x		x	x
Thelypteris palustris Schott	Théliptère des marais			x		x	x
Dianthus armeria L.	Œillet Armérie				X	x	x
Dianthus hyssopifolius L.	Œillet de Montpellier				X		x
Polystichum aculeatum (L.) Roth	Polystic à aiguillons				X		x
Leucojum vernal L.	Nivéole du printemps				X		x
Iberis pinnata L.	Ibérus à feuilles pennées					x	x
Pyrola rotundifolia L.	Pirole à feuilles rondes					x	x
Salix daphnoides Vill.	Saule faux Daphné					x	x
Scorzonera humilis L.	Petite Scorzonère					x	x
Vicia dumetorum L.	Vesce des buissons					x	x

Drosera x obovata Mert. & W.D.J.Koch [anglica x rotundifolia]									x
Ophrys fuciflora (F.W. Schmidt) Moench	Ophrys bourdon								x
Euonymus latifolius (L.) Miller	Fusain à larges feuilles								x
Orobanche hederæ Duby	Orobanche du lierre								x
Nuphar lutea (L.) Sm.	Nénuphar-jaune								x
Adiantum capillus-veneris L.	Capillaire de Montpellier								x
Ribes rubrum L.	Grossellier rouge								x
Silaum silaus (L.) Schinz & Thell.	Silaüs commun								x
Laserpitium gallicum L.	Laser de France								x
Saxifraga granulata L.	Saxifrage à bulbilles								x
Carex riparia Curtis	Laiche des rives								x
Trifolium ochroleucon Hudson	Trèfle blanc-jaunâtre								x
Apium nodiflorum (L.) Lag.	Ache nodiflore								x
Arabis auriculata Lam.	Arabette à oreillettes								x
Sedum sediforme (Jacq.) Pau	Orpin de Nice								x
Asplenium fontanum (L.) Bernh.	Asplenium des fontaines								x
Carex montana L.	Laiche des montagnes								x
Equisetum hyemale L.	Prêle d'hiver								x
Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman	Dryoptéris de Linné								x
Lathyrus vernus (L.) Bernh.	Gesse du printemps								x
Rhamnus alpina L.	Nerprun des Alpes								x
Seseli libanotis (L.) Koch	Séséli libanotis								x
Epipactis palustris (L.) Crantz	Épipactis des marais								x
Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.	Homme pendu								x
Anacamptis pyramidalis (L.) L.C.M. Richard	Orchis pyramidal								x
Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E. Schulz	Dentaire pennée								x
Orchis provincialis Balbis ex DC.	Orchis de Provence								x
Convallaria majalis L.	Muguet						C38		x
Ilex aquifolium L.	Houx						C38		x
Hypericum nummularium L.	Millepertuis à feuilles rondes								x

*\*En vert texte juridique, en orange liste scientifique non réglementaire*

**36 autres espèces recensées peuvent également être considérée comme patrimoniale** (cf tableau). Elles ne sont pas protégées mais restent rares à l'échelle de la région Rhône-Alpes (inscription en **liste rouge** ou en **liste ZNIEFF déterminante Rhône-alpes**). Ce sont, pour la plupart, des espèces thermophiles fréquentant les prairies sèches et des boisements clairs (clairière, bords des sentiers, talus, des escarpements rocheux bien exposés). On peut également les rencontrer sur l'ensemble de la commune le long des talus routiers orientés sud à faible épaisseur de sols. Parmi ces espèces nous pouvons citer de nombreuses orchidées telle que l'Orchis pyramidal, l'Orchis de Provence, l'Ophrys bourdon, l'Homme pendu, ... Ces espèces constituent souvent une flore adaptée à des milieux particuliers qui enrichissent la biodiversité de la commune.

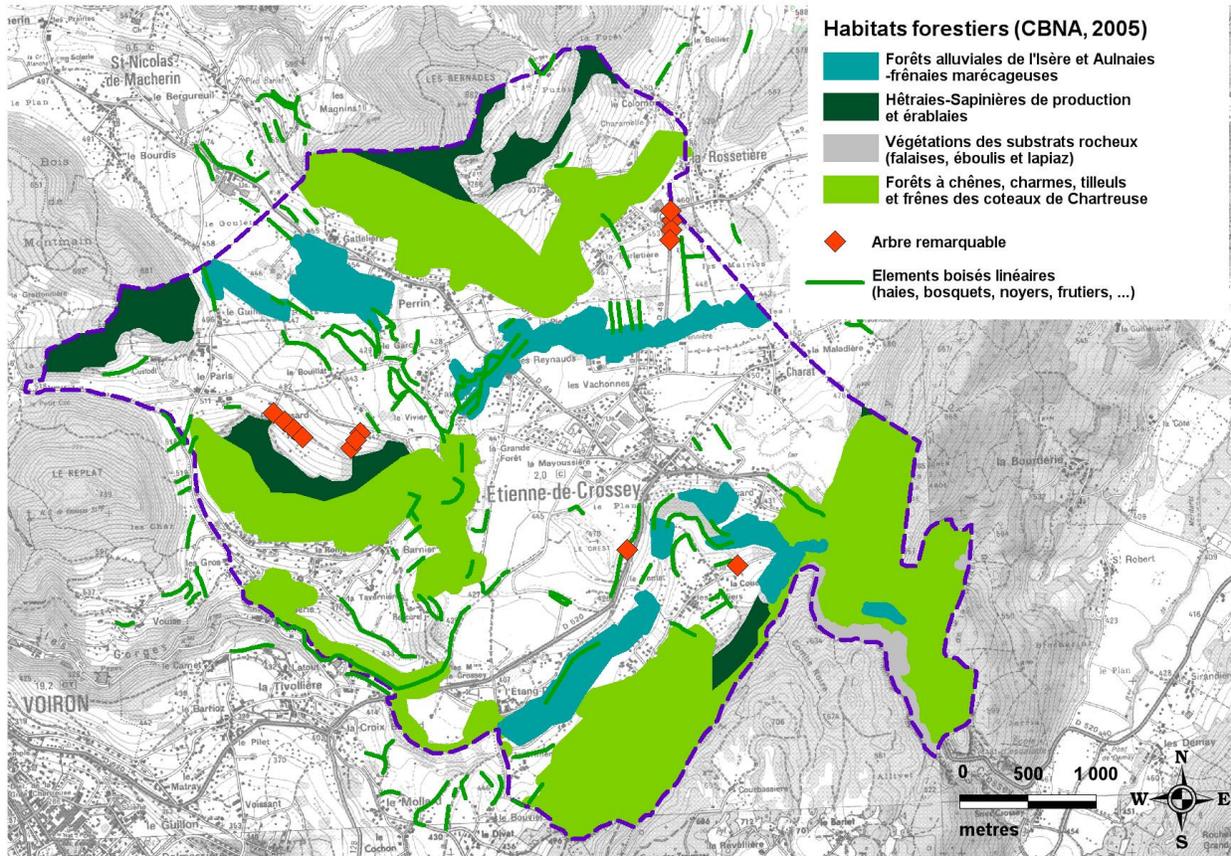


Carte 4 : Localisation de la flore patrimoniale de Saint Etienne de Crossey

## 4.2. Arbres et alignements remarquables

On notera la présence de nombreux arbres fruitiers sur la commune : noyers, pommiers quelquefois sous forme de vieux vergers de haute tige.

La carte suivante montre l'emplacement d'arbres remarquables : un cèdre et de très grands arbres dans le parc du château de la Burletière, un cèdre au 486 route de Voiron, des vieux châtaigniers au-dessus de la route du Paris, à Barbassard et à la Couchonnière.



Carte 5 : Localisation des éléments arborés de la commune



**Photo 2** : Cèdre remarquable - Château de la Burletière / vieux châtaigniers, route du Paris

### 4.3. Flore invasive

Le territoire communal est **par endroits perturbé par des espèces invasives** :

- Buddleia de David => sols secs mis à nu, remblais, friches
- Robinier Faux acacia => boisements coupés sans reboisement, plantations
- Renouée du Japon => le long des cours d'eau (La Morge, zones humides) et sur les anciens dépôts d'ordures
- Ambroisie => sols mis à nu, le long des routes, délaissés
- Solidage du Canada => bordures de zones humides

Ces espèces exotiques importées partagent pour la plupart des caractéristiques de développement communes : capacité de développement rapide et importante conduisant à des formations mono spécifiques entraînant un appauvrissement et une banalisation de la flore. Elles ont un grand pouvoir de multiplication par reproduction végétative (rhizomes) ou par graines et sont capables de s'adapter et de résister aux perturbations. Elles sont avantagées par l'absence de prédateurs et de concurrents naturels.

Le bouleversement des sols (sols mis à nu), est souvent le point de départ de l'implantation de nouvelles stations d'espèces envahissantes. **Les différents mouvements et transports de matériaux divers (terre remblayée) sont un facteur environnemental aggravant.**

Il n'existe pas aujourd'hui une méthode unique et efficace de lutte pour les éradiquer. Seuls des moyens combinés peuvent donner des résultats comme la fauche avant floraison, le désherbage thermique et la plantation concurrente d'essences locales . Plus la tâche d'implantation est petite et récente, plus il est facile de la traiter.

A noter que **certaines espèces sont particulièrement allergènes par leurs pollens comme l'ambroisie. L'arrêté préfectoral du 7 mars 2000 préconise notamment de mettre tous les moyens en œuvre pour réduire et empêcher sa progression notamment par la revégétalisation des terrains mis à nu (prescription à reprendre dans le PLU).**

## **5. LA FAUNE DES VERTEBRES**

La Liste complète des espèces faunistiques est indiquée en annexe 22.

### **5.1. Les oiseaux**

Nous avons recensé **116 espèces d'oiseaux vues un jour ou l'autre sur la commune** depuis 30 ans. Cela correspond aux connaissances dont nous disposons sur le district naturel des Monts du Chat sur lequel la commune se trouve et qui comptait 126 espèces nicheuses en 1977. Un inventaire réalisé par la FRAPNA en 1991 donnait 72 espèces présentes. On peut affirmer que nos résultats proviennent d'une meilleure connaissance du territoire.

Nous avons recensé :

- 35 espèces d'oiseaux nicheuses possibles
- 5 espèces d'oiseaux nicheuses probables
- 55 espèces d'oiseaux nicheuses certaines

Ce qui donne un total de **95 espèces susceptibles de nicher sur le territoire**

L'atlas des oiseaux nicheurs de Rhône Alpes (CORA 2003) note 94 espèces nicheuses sur la maille qui comprend la commune de St Etienne de Crossey, confirmant la relative exhaustivité de notre travail : 55 espèces sont migratrices de printemps et 47 espèces sont migratrices d'automne

Ces chiffres correspondent à la réalité. En effet la plaine de L'Isère est une importante voie de migration et les oiseaux passent ensuite par le col de la Croix Bayard et la zone humide de l'étang Dauphin. La migration de printemps est généralement plus visible que celle d'automne. Les oiseaux sont plus dispersés et chantent moins. Cependant nous avons souhaité favoriser nos observations d'espèces nidificatrices qui sont plus liés au milieu concerné que celles qui ne font qu'y passer un moment, souvent bref.

On trouve 56 espèces d'oiseaux en hiver ce qui nous paraît représentatif de la réalité et 21 espèces sont présentes toute l'année. Elles sont sédentaires. Il est certain que ces chiffres correspondent à une bonne connaissance du peuplement.

Parmi toutes ces espèces 90 sont protégées par la loi, **19 espèces sont inscrites sur la liste rouge des espèces nicheuses menacées en Isère** (Voir annexe N° 14) dans les catégories suivantes :

#### **1 espèce : En danger (EN) :**

Torcol

#### **9 espèces : Vulnérable (VU) :**

Moineau friquet. Niche dans la plaine agricole.

Faucon hobereau.

Effraie des clochers. Niche dans la plaine agricole

Chevêche d'Athéna. Idem.

Hirondelle de rivages. Niche dans la carrière Budillon Rabatel

Pic épeichette. Niche dans les vieux châtaigniers

Pigeon colombin. Niche dans les vieux châtaigniers

Tarin des aulnes. Niche dans le marais de l'étang Dauphin

**8 espèces : Quasi menacé (NT) :**

Milan noir  
Martin pêcheur  
Héron cendré. Héronnière près de l'étang Dauphin  
Grèbe castagneux. Etang Dauphin  
Grèbe huppé Etang Dauphin  
Cincla plongeur (berges de la Morge)  
Bruant jaune (zone agricole)  
Autour des palombes  
Grand corbeau .Niche dans les gorges de Crossey

La forte proportion d'oiseaux liés à l'eau (notamment dans l'espace de l'étang Dauphin) s'explique par le fait que la commune constitue une halte propice à certaines espèces d'oiseaux migrateurs.

L'association Nature et Humanisme indique que le total de 116 espèces d'oiseaux vus un jour ou l'autre sur la commune est équivalent au nombre d'espèces nicheuses du parc national des Ecrins car la commune se situe sur une importante voie de migration et qu'elle possède de plans d'eau importants (Etang Dauphin et carrière Budillon)

- L'urbanisation ;
- L'augmentation des pollutions de l'air, de l'eau (cours d'eau et nappes) et des sols.

Le chiffre de 56 espèces hivernantes montre l'attrait de la plaine, au climat plus clément par rapport aux massifs montagneux voisins (Chartreuse), et celui de 21 espèces présentes toute l'année (sédentaires) est conforme à la moyenne du département.

Comme partout en Isère on note une forte érosion de la biodiversité. En effet plusieurs espèces n'ont pas été revues récemment, en particulier en période de reproduction sur la commune. C'est le cas de la chouette effraie qui colonisait les combles des églises du village et de Tolvon en 1975, du pigeon colombin, du pipit des arbres, de la rousserole verderolle, de la locustelle tachetée. Cela s'explique par l'urbanisation, le boisement et l'assèchement des zones humides (vidange étang Dauphin pendant plusieurs années), la pollution de l'agriculture intensive.

Rappelons que l'arrêté du 29 octobre 2009 interdit l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou de repos des espèces protégées par la loi.



**Photo 3 :** Moineau friquet et Effraie des Clochers



## 5.2. Les mammifères

Avec 44 espèces dont 15 sont protégées par la loi (Hérisson, Lynx, Chat forestier, muscardin, musaraigne aquatique et de Miller, écureuil, et 8 espèces de chauves souris), on peut dire que l'on cerne assez bien la réalité du peuplement. Il reste à identifier d'autres espèces de chauves-souris susceptibles de coloniser la commune. En 1991 nous connaissions 18 espèces de mammifères. Là aussi nos connaissances ont progressé.

**13 espèces sont classées dans la liste rouge des mammifères de l'Isère (2007) dans les catégories suivante :**

**En danger critique d'extinction (CR) :**

Lynx qui est de passage de façon irrégulière.

**En danger (EN) :**

Grand et petit rhinolophe,  
Chat forestier  
Rat noir.

**Vulnérable (VU) :**

Putois.

**Quasi menacé (NT) :**

Murin à moustaches.

**Insuffisamment documenté (DD) :**

Muscardin,  
Belette,  
Musaraigne aquatique et de Miller,  
Hermine,  
Rat des moissons.

Le total de 44 espèces de mammifères peut être trompeur.

Ainsi le muscardin, l'hermine, la musaraigne aquatique, le rat des moissons sont devenus rares et les populations des lapins et de lièvres ont beaucoup régressé. On notera que la seule citation du chat forestier est celle d'un individu écrasé dans les gorges de Crossey. Quant au rat noir il n'a pas été revu depuis longtemps.

Rappelons que l'arrêté du 23 avril 2007 interdit l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou de repos des espèces protégées par la loi.

### 5.3. Les reptiles amphibiens

Le chiffre de 17 espèces dont 15 protégées par la loi peut être trompeur pour plusieurs raisons : Avec une prospection plus intense on devrait trouver d'autres espèces telles que le crapaud alyte ou la couleuvre d'Esculape

- certaines espèces ont probablement disparu, comme la rainette verte et la couleuvre vipérine. Le crapaud sonneur à ventre jaune est devenu très rare.

On notera qu'une collection intéressante de serpents en alcool se trouve à la pharmacie.

Rappelons que l'arrêté du 19 novembre 2007 interdit l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou de repos des espèces protégées par la loi.



**Photo 4 :** Sonneur à ventre jaune et Couleuvre Vipérine

## 5.4. Poissons et crustacés

Nous avons noté la présence des espèces suivantes :

- le brochet (*Esox lucius*) présent dans l'étang Dauphin
- la loche franche (*Barbatula barbatula*) dans la Morge
- la truite Fario (*Salmo trutta fario*) dans la Morge
- le gardon (*Rutilus rutilus*)
- la carpe commune (*Cyprinus carpio*) dans l'étang Dauphin
- le vairon (*Phoxinus phoxinus*)
- le chabot (*Cottus gobio*)
- la carpe (*Cyprinus carpio*) dans l'étang Dauphin et la carrière Escolle
- la perche (*Perca fluviatilis*)
- le rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)

L'écrevisse à pattes blanches, autrefois répandue sur toute la commune est encore présente dans le marais du puits d'Enfer.

## 5.5. Les Invertébrés

### ▪ Les Rhopalocères

On trouvera dans l'annexe N°7 la liste de 67 espèces de papillons déterminés sur le secteur de l'étang Dauphin. Une espèce, le cuivré des marais, est protégée à l'échelle nationale, par la directive européenne habitats et se trouve sur la liste rouge nationale.

### ▪ Les Hétéroçères :

Nous avons fait un recensement de papillons de nuit dans la propriété de JF Noblet à St Etienne de Crossey avec l'aide d'un spécialiste Mr Patrick Rosset. Il a déterminé 22 espèces :

- Agrotis segetum (la moissonneuse)
  - Agrotis exclamatoris (le point d'exclamation)
  - Agrotis crassa (la noctuelle épaisse)
  - Noctua pronuba (le hibou)
  - Discestra trifolii (la noctuelle du trèfle)
  - Xestia xanthographa (la trimaculée)
  - Allophyas oxacanthae (l'aubépine)
  - Trigonophora flammea (la noctuelle embrasée)
  - Cryphia muralis (la rupestre)
  - Phlogiphora meticulosa (la méticuleuse)
  - Dypterygia scabriuscula (l'hérissée)
  - Amphipyra pyramidea (la pyramide)
  - Mesapamea secalis (l'hiéroglyphe)
  - Axylia putris (la putride)
  - Autographa gamma (le lambda)
  - Chlorissa viridata (la phalène verte)
  - Aplocera plagiata (la triple raie)
  - Macrothylacia rubi (bombyx de la ronce)
- Microlépidoptères: Nomophila noctuella  
Pyralis farinalis  
Archips podanus  
Pterophorus pentadactyla

▪ Les odonates (libellules)

L'association Sympetrum nous a transmis les citations de 25 espèces sur la commune.

Nous ajoutons une espèce, soit un total de 26 espèces :

- Aeschne mixte. *Aeschna mixta*
- Aeschne printanière. *Aeschna pratense*
- Aeschne bleu et vert. *Aeschna cyanea*
- Anax empereur. *Anax imperator*
- Caloptéryx vierge. *Calopteryx virgo*
- Leste vert. *Chalcolestes viridis*
- Agrion jouvencelle. *Coenagrion puella*
- Cordulégastré annelé. *Cordulegaster boltonii*
- Agrion élégant. *Ischnura elegans*
- Libellule déprimée. *Libellula depressa*
- Libellule à quatre tâches. *Libellula quadrimaculata*
- Petite nymphe au corps de feu. *Pyrrhosoma nymphula*
- Leste brun. *Sympecma fusca*
- Sympétrum fascié. *Sympetrum striolatum*
- Libellule fauve. *Libellula fulva*
- Orthétrum réticulé. *Orthetrum cancellatum*
- Orthétrum bleuisant. *Orthetrum coerulescens*
- Orthétrum des sources. *Orthetrum brunneum*
- Cordulégastré bidenté. *Cordulegaster bidentata*
- Agrion porte-coupe. *Erallagma cyathigerum*
- Agrion joli. *Coenagrion pulchellum*
- Gomphe gentil. *Gomphus pulchellus*
- Agrion à longues pattes. *Platycnemis pennipes*
- Agrion de mercure. *Coenagrion mercuriale*
- Cordulie à tâches jaunes. *Somatochlora flavomaculata*
- Sympétrum rouge sang. *Sympetrum sanguineus*
- Sympétrum de Fonscolombe. *Sympetrum fonscolombii*

▪ Les orthoptères

Ont été déterminés dans le jardin de JF Noblet :

- Conocephale gracieux
- Decticelle cendrée
- Grillon d'Italie
- Grillon des marais
- Grillon champêtre

## **6. LES CORRIDORS BIOLOGIQUES**

L'annexe n° 6 montre l'emplacement des corridors biologiques mentionnés dans le REDI (Réseau écologique du département de l'Isère. ECONAT/CGI 2001). Nous avons précisé sur le terrain lors de nos prospections les passages de faune et les points de conflits à l'échelle de la commune. Sur la carte N°4 on distingue 2 types de continuums ou cheminements pour la faune et la flore.

### **6.1. Continuums aquatiques**

Les cours d'eau permanents (Petite Morge, Morge, ruisseau du marais du puits d'Enfer) constituent des corridors biologiques utilisés par la faune aquatique, la faune terrestre et l'avifaune sur les berges et leurs boisements. Il paraît essentiel de préserver la continuité du passage en réduisant les obstacles (clôtures, seuils et barrages) et en préservant une bande boisée et herbacée en bordure des deux berges (Au moins 10m).

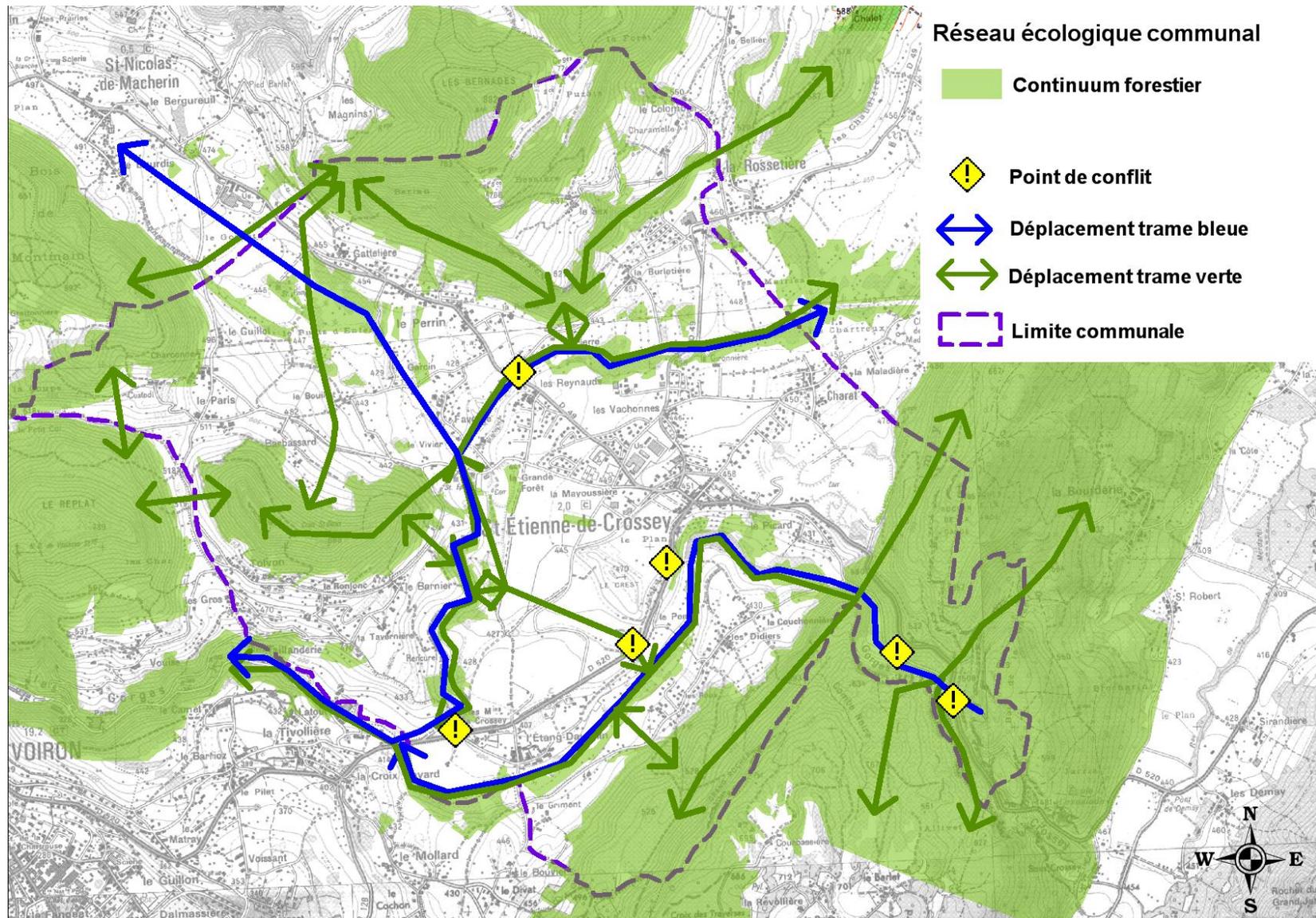
### **6.2. Continuums forestiers**

La grande faune (chevreuils, sangliers, les petits carnivores, l'avifaune forestière) utilisent beaucoup les espaces boisés pour circuler. Elle profite de la nuit pour s'aventurer dans les espaces ouverts. Pour garantir la libre circulation de la faune il convient de maintenir les coupures vertes et éviter l'urbanisation linéaire le long des voiries, en particulier entre le bourg et Charrat., au nord de la Gatelière, entre La roche et Burletière, à l'ouest des Roux.

Nous avons recensé 7 points de conflit (avec écrasement de faune) à étudier et à prendre en compte dans le P.L.U pour conserver la libre circulation de la faune et garantir la sécurité routière. Le point situé en limite de Coublevie (Pont sur la Petite Morge) sera bientôt sécurisé par le Conseil général.



**Photo 5 : Putois écrasé sur la RD 520**



Carte 6 : Réseau écologique local

## 7. LES POINTS NOIRS

La carte N° 7 présente les points noirs environnementaux recensés.

### 7.1. Les dépôts de déchets

Une dizaine de dépôts d'ordures ont été recensées sur la commune (voir photos suivantes). Nous recommandons un nettoyage complet des sites, source de pollution pour les cours d'eau, de rendre le stationnement impossible aux endroits de dépôt et de donner une vocation sociale au site tellement opposée que plus personne n'oserait salir l'espace (exemple : rucher, jardin fleuri, cultures à gibier, refuge de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, monument etc..). Il importe d'exiger des artisans et industriels de la zone artisanale le respect de l'arrêté sanitaire départemental qui interdit les feux de déchets sur place. D'autre part il paraît contreproductif d'apprendre à tout le monde la collecte et le tri des déchets et, dans le même temps d'entretenir des poubelles à usage unique sur les deux aires de repos aménagées sur le D1520 au Pontet et à l'entrée des gorges. Il faudrait remplacer ces poubelles par des poubelles à plusieurs bacs ou les enlever complètement.

#### L'usine Rossignol

Cette usine est en partie abandonnée et elle se transforme en friche industrielle avec dépôts d'ordures et lieu d'activités troubles. Il nous paraît important de faire démolir et recycler les installations inutilisables avant que ce site situé au cœur du bourg ne devienne la plus négative des images de marque de la commune. Le Pic vert est prêt à participer à une opération nettoyage.



**Photo 6** : Dépôts sauvages sur la commune



## 7.2. Les pesticides

L'usage de pesticides (Herbicides, insecticides, fongicides) constitue un risque pour les utilisateurs, l'environnement et la santé des habitants. S'il est compréhensible que les agriculteurs ne se reconvertissent pas en agriculture biologique systématiquement et immédiatement il paraît tout à fait possible de limiter leur usage le long des voiries communales et dans les espaces gérés par la mairie.

Le Conseil Général, qui a interdit l'usage des désherbants en bordure de voirie départementale, propose aux communes une délibération et un arrêté du maire pour limiter cette source de pollution des cours d'eau, des nappes phréatiques et de contamination des citoyens et des espèces animales. La commune a pris cet arrêté mais il reste des particuliers et des agriculteurs qui continuent d'utiliser des désherbants chimiques. (Voir photo)

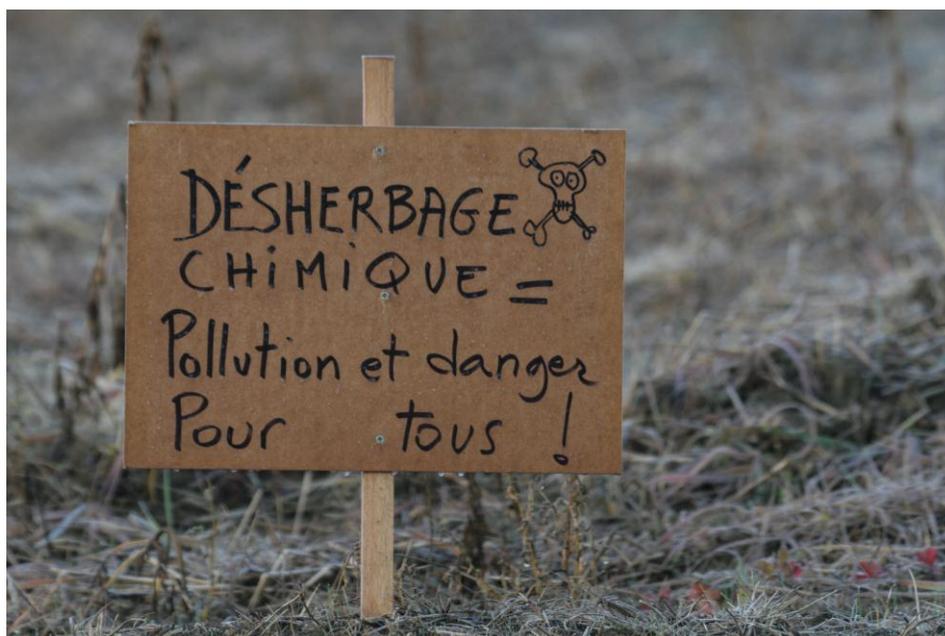
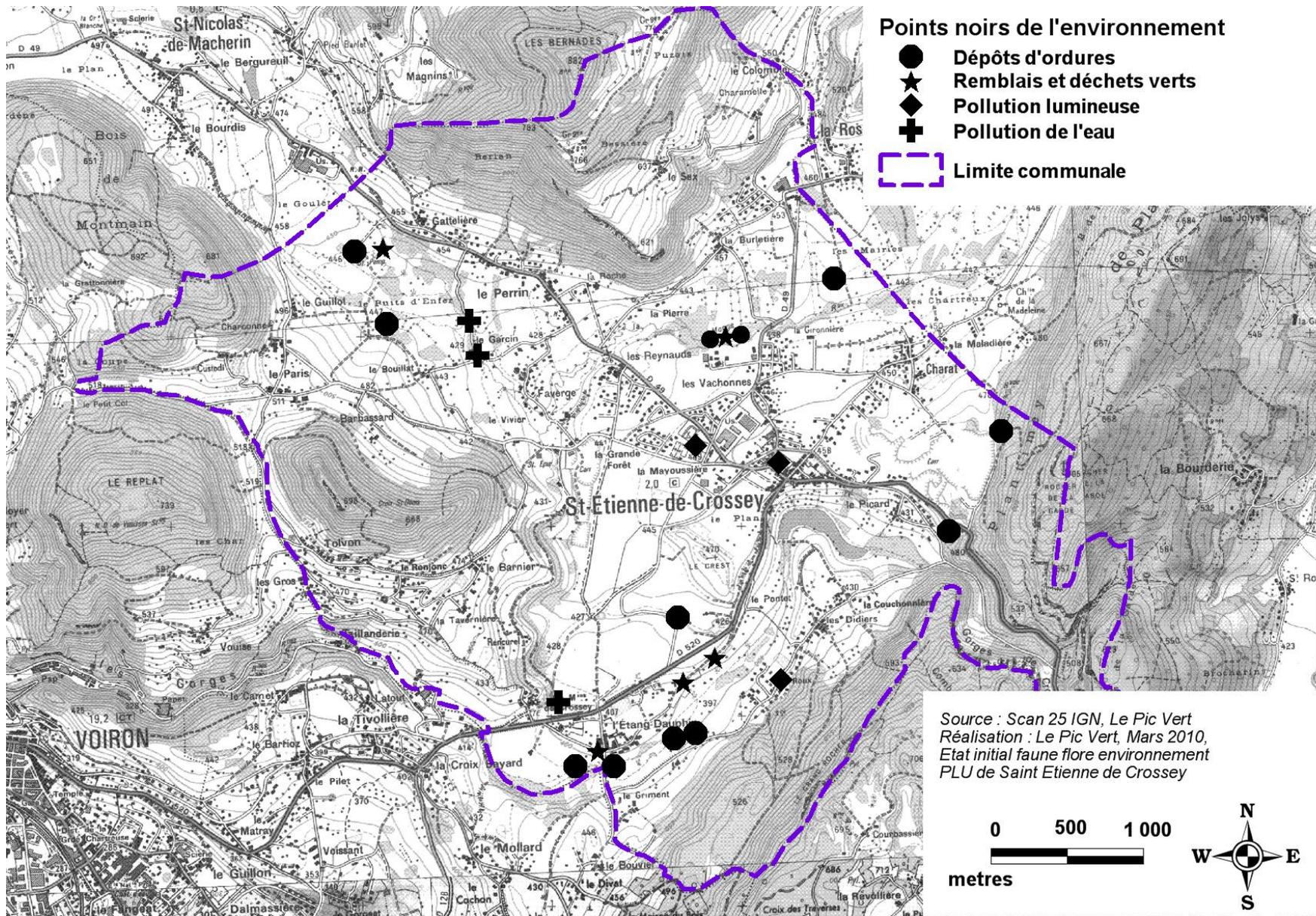


Photo 7 : Désherbage chimique

## 7.3. Les plantes invasives

Nous avons localisé de nombreuses stations de plantes invasives : renoué du Japon le long des cours d'eau, boisement d'acacias, buddleias, solidage dans le marais de l'étang Dauphin.



Carte 7 : Localisation des points noirs de l'environnement

#### **7.4. Le boisement des zones humides**

La plupart des zones humides du territoire sont naturellement en train de se boiser. C'est également le cas des berges des cours d'eau. Cette évolution peut être négative car cela contribue à fermer et modifier les milieux naturels les plus riches des zones humides. Les boisements des berges des cours d'eau apportent de l'ombre et limitent la végétation herbacée immergée. Cela entraîne la régression de la faune aquatique (poissons, libellules). Pour pallier à ces inconvénients qui réduisent la biodiversité il convient de classer les zones humides en Espace Naturel Sensible et à mettre en place un plan de gestion pour restaurer les zones ouvertes. Pour les cours d'eau il serait utile de lancer des chantiers d'insertion type PRODEPARE de l'ONF et du Conseil général pour créer des poches de lumière sur les berges sans faire de coupes rases sur de longues distances.

#### **7.5. Les pièges pour la faune**

Nous avons trouvé 2 poteaux téléphones en métal creux non obturés au sommet, route du Paris N° 636300 et 636314. Des animaux (écureuils, chauves souris, oiseaux cavernicoles) peuvent y pénétrer et ne pourront pas en ressortir (Cf photo). Nous les avons obturés.

#### **7.6. Les loisirs motorisés**

Plusieurs personnes nous ont indiqué la nuisance des loisirs motorisés sur la commune, en particulier les quads et motos tous terrains dont les traces sont visibles sur les pistes forestières. Une réglementation communale est possible. Le Parc naturel régional de Chartreuse peut conseiller la commune pour cela.

#### **7.7. Pollution de l'eau**

Si 90 % des maisons sont raccordées à un réseau d'assainissement il reste quelques secteurs à raccorder (Les moulins, Le Paris, La Grimaudière). On constate des rejets dans les cours d'eau le long de la route qui va du Garcin à Gattelière.

Au cours d'une sortie de terrain en Janvier 2011 nous avons senti une forte odeur de mazout sous le pont des Moulins de Crossey sans identifier la source.

#### **7.8. Pollution de l'air**

Malgré l'arrêté sanitaire départemental, l'arrêté préfectoral qui régleme les feux de déchets verts et les feux de déchets on a constaté en Février 2011 plusieurs feux de jardins simultanément sur la commune ce qui occasionne une importante pollution de l'air, en particulier à base de fines particules.(Voir annexe n° 17)

#### **7.9. Les remblais de zones humides**

La carte N° montre des remblais de zones humides (Voir photos 1 à 5) :

1 et 2 : Remblais de déchets verts dans le marais de l'étang Dauphin

3 : Remblai important de terre, déchets verts et divers matériaux en bordure de la zone artisanale en direction de la Morge. Ces remblais sont illégaux et ils asphyxient les arbres qui sont pris dedans (Défrichement indirect). Ils recouvrent un ancien dépôt d'ordures. Ils comblent des sources et des zones humides situées en dessous.

4 : Dépôt de déchets verts dans le marais du Puits d'Enfer

5 : Important remblai dans le boisement et la zone humide située à l'ouest du hameau de l'étang Dauphin. Ce remblai se trouve sur un ancien dépôt d'ordures et un gros déboisement est en cours sur ce site.



**Photo 8** : Piège à faune, pollution par des feux de jardin, engins motorisés

### 7.10. Atteintes au paysage

Nous avons constaté quelques panneaux publicitaires (pré enseignes) sur la D 1520 au Pontet. Une nouvelle réglementation va être prochainement publiée. Elle donnera le pouvoir au préfet pour faire respecter la loi.

Il y a deux ruines aux entrées nord et sud du bourg sur la D1520. Il serait très important de restaurer celle de l'entrée sud qui possède une toiture de tuiles colorées et de raser celle de l'entrée nord pour redonner un cachet au site du bourg.

La zone artisanale de la Barlière est vraiment peu esthétique et n'incite pas à sa fréquentation. On trouve des épaves, des feux de déchets illégaux, des clôtures en mauvais état, des bâtiments peu entretenus, peu d'espaces verts et de plantations, une signalétique inexistante. Il devrait être possible de faire un projet de rénovation de cette zone.

Une piste forestière a été créée en 2009 sur les flancs du Ratz au dessus de la Couchonnière avec un déboisement important. Cette balafre est encore visible.

### 7.11. Pollution lumineuse

Outre l'éclairage du stade de football qui a du faire l'objet de mesures particulières, il existe encore quelques éclairages anciens qui éclairent plus le ciel que le sol. C'est le cas devant la mairie et dans un lotissement aux Roux. On trouvera en annexe N°18 une documentation pour palier à cette situation.

## **8. PROPOSITIONS DE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DU P.L.U**

### **8.1. Zonage**

Nous recommandons:

- Le Classement en N des milieux naturels intéressants (ZNIEFF, zones humides).
- Le classement en N co de tous les cours d'eau avec une bande minimum de 10 m de large sur chaque berge.
- Le Classement en N co ou A co les principaux corridors biologiques. Il est possible de prévoir des espaces réservés pour la reconstitution de haies ou de corridors biologiques, en particulier. Des espaces réservés peuvent être prévus pour aménager des passages souterrains
- Le Classement en EBC ou éléments caractéristiques du paysage des arbres remarquables
- La réduction des espaces à urbaniser pour sauvegarder l'espace naturel et agricole et conserver le paysage du site. Cela sous-entend la restauration du bâti ancien et le choix d'un habitat semi collectif, une densification du bourg et des hameaux existants.

### **8.2. Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable)**

Ce projet de territoire peut proposer :

- 1 L'encouragement à l'usage des énergies renouvelables.
- 2 Le développement des transports en commun, chemins piétons, pistes cyclables.
- 3 La réglementation de la circulation de véhicules motorisés sur les sentiers et voies non goudronnées dans la commune.
- 4 Pour l'élimination des déchets verts il serait possible que la commune prenne contact avec une entreprise gérant un broyeur et organise une tournée de ce matériel sur la commune. Les habitants pourraient réserver des heures d'utilisation et régler directement la facture avec un prix de gros.
- 5 La création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). La loi du 23 février 2005 permet la création par le conseil général d'une zone de préemption pour maîtriser le foncier agricole. Ce droit de préemption peut être délégué à la commune. Cet espace pourrait être transformé en maraichage, vergers et petits élevages bio afin d'alimenter des circuits courts de commercialisation. Actuellement le conseil général recherche des communes candidates à cette nouvelle possibilité réglementaire.
- 6 La densification des bourgs et hameaux en conservant les coupures vertes, les limites stratégiques d'urbanisation du Schéma de secteur et les corridors biologiques

- 7 La commune pourrait envisager un programme de rénovation de trois secteurs :
  - A) Le cimetière communal : Il serait possible de planter une haie champêtre ou de cyprès le long du mur mitoyen avec le bâtiment des pompiers, de mettre en place un système de tri et de recyclage des déchets (Compostage des déchets verts par exemple), de faire pousser de la vigne vierge sur les murs extérieurs et de poser quelques nichoirs pour les oiseaux. Ainsi ce site serait plus agréable pour tout le monde.
  - B) L'usine Rossignol : Il serait utile de faire des petits travaux de nettoyage et d'entretien pour éviter la création d'une friche industrielle.
  - C) La zone artisanale du Sabot : une opération de réhabilitation serait utile pour inciter à la création de nouveaux artisans et la fréquentation par les usagers. Elle pourrait comprendre l'élimination des déchets apparents déversés sur le remblai illégal qui donne sur la Morge, l'interdiction des feux de déchets par les entreprises, la mise en place d'un système collectif de gestion des déchets, la mise en place d'une signalétique de qualité à l'entrée, des plantations, un éclairage non polluant, l'incitation à l'usage des énergies nouvelles dans les bâtiments. L'ancienne décharge communale pourrait être réservée au strict stockage de matériaux à utiliser. Les remblais, le dépôt de déchets verts et les feux devraient y être interdits.  
Un tel programme pourrait faire l'objet d'une aide du Parc naturel régional de Chartreuse et à la CAPV.
- 8 Création d'Espaces Naturels Sensibles : la commune devrait demander à la CAPV d'instruire une demande de création d'Espaces Naturels Sensibles avec création de zones de préemption sur le marais et l'étang Dauphin, le marais de St Aupre qui s'étend sur la commune et le marais du Puits d'enfer. Compte tenu de l'échec de cette procédure sur le puits d'Enfer il nous paraîtrait efficace de commencer par le site de l'étang Dauphin pour montrer l'exemple en réalisant une concertation préalable exemplaire.
- 9 L'avenir des carrières : Il nous paraît utile de prévoir la destination future des deux sites de carrière après l'arrêt de leur utilisation. Nous suggérons de classer dès à présent les espaces non utilisés en zone naturelle N
- 10 Le bâtiment nichoir du Pic Vert : La commune a confié à l'association Le Pic vert la gestion et l'entretien d'un ancien transformateur de la station d'épuration qui a été démolie rive droite du ruisseau au pont du Vivier pour en faire un bâtiment nichoir pour la faune sauvage. Ce bâtiment est entretenu et est utilisé par la faune. Il importe de classer la parcelle en zone A et le bâtiment en zone Ns.
- 11 Vu le nombre de villas avec jardin, il serait très utile de faire une campagne d'information auprès de leurs propriétaires pour qu'ils aménagent ces espaces privés en prenant en compte la biodiversité : plantation de haies champêtres, nichoirs, mangeoires, création de mares, etc.
- 12 La LPO isère pourrait être sollicitée pour cela avec sa campagne de refuges pour la protection des oiseaux. (04 76 51 78 03)

### 8.3. Le règlement du P.L.U (Voir annexe n°10)

Le règlement du PLU ne doit pas se cantonner aux coefficients d'occupation au sol, constructions autorisées ou règles d'urbanisation. Il doit aussi permettre d'encourager un urbanisme « durable ».

#### **Nous proposons :**

- L'interdiction ou la limitation d'importation et d'exportation de terre et remblais dans les chantiers sur la commune. La construction doit s'intégrer dans le terrain naturel ou gérer les remblais sur la propriété. Ceci éviterait des transports coûteux et polluants, la dégradation du paysage, le trafic de terre végétale, l'importation de plantes envahissantes telles que l'ambrosie.
- La limitation stricte de l'imperméabilisation des sols pour lutter contre les crues d'orage.
- L'interdiction des haies de thuyas ou lauriers (béton vert) au profit des haies champêtres d'essences locales.
- Une implantation des futures constructions proches des accès existants pour limiter le mitage et l'augmentation des surfaces des voiries.
- La limitation des clôtures dans certains secteurs paysagers ou de corridors biologiques et l'incitation à installer des clôtures perméables pour la faune sauvage tels que hérissons, lapins. (Voir annexe N° 19).
- L'incitation des habitants à utiliser le bois (excepté le bois exotique), les énergies nouvelles dans les constructions, à créer des mares ou des réservoirs pour la gestion des eaux de toiture...
- L'obligation de créer des locaux à poubelles adaptés pour le tri dans les immeubles collectifs.
- Une réglementation visant la réduction de l'éclairage public et de la pollution lumineuse.
- (Voir annexe n°15)

Suggestion : Donner à chaque demande de permis de construire la plaquette sur les haies champêtres publiée et diffusée gratuitement par le Conseil général de l'Isère

#### **Conclusion :**

Nous espérons que l'exemple donné par la commune de St Etienne de Crossey pour prendre en compte son environnement incitera d'autres communes à faire de même.

## ANNEXES

## 1 Références bibliographiques

- Acer Campestre.(2010) :Bassin versant de la Morge.Etude Faune, flore, habitats naturels.Etang Dauphin.
- AVENIR (2003) : Notice de préconisation de gestion du marais du Puits d'Enfer. (Commune de Saint Etienne de Crossey)
- AVENIR (2003) : Notice de préconisation de gestion de la tourbière de l'étang Dauphin et de l'étang de Crossey. (Commune de saint Etienne de Crossey)
- Bailly J. (2002) : Propositions pour la conservation de la faune remarquable dans le cadre de la remise en état de la carrière Budillon Rabatel à saint Etienne de Crossey (38)
- Bailly J.et Villaret J-C. (2002) : Expertise biologique des gorges de Crossey (Diagnostic biologique et écologique. Orientations pour une gestion conservatoire. PNRC.48p plus 6 annexes.
- Berthoud G (2001) : Les corridors biologiques en Isère. Projet de réseau écologique départemental de l'Isère (REDI).ECONAT.CGI.
- CERTU. (2008) : Améliorer la prise en compte de l'environnement dans les PLU.20p.
- Conseil Général de l'Isère (2004) : Planter des haies champêtres en Isère.
- Conseil Général de l'Isère. (2005) : Comment prendre en compte l'environnement dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.31p.
- Conseil Général de l'Isère, LPO Isère (2008) : Protégeons la faune sauvage de l'Isère. Liste rouge des vertébrés de l'Isère.43p.
- Conseil Général de l'Isère (2008): Prendre en compte les corridors biologiques.39p.Réédition.
- Conseil Général de l'Isère, Fédération départementale de pêche (2008) : Atlas des poissons des rivières de l'Isère. Cahier Technique.67p.
- CORA. (2003) :Les oiseaux nicheurs de Rhône Alpes. CORA Editeur 336 p.
- Deliry C.(2000) : Catalogue des sites odonatologiques remarquables du département de l'Isère et contribution à la réflexion sur les ZNIEFF en Rhône Alpes (38). Coll. Dossier d'Etude du Groupe Sympetrum.101 p.
- Deliry C (2002) : Reptiles et Amphibiens de Rhône Alpes. Atlas préliminaire. Le Bièvre .Hors série N°1.CORA Lyon. 146p.
- FRAPNA (1991) : Les richesses naturelles de St Etienne de Crossey. Inventaire et protection.

- FRAPNA. (2007) : Trop d'éclairage nuit. 19p.
- Foglar H.; Soulier A.; Goujon. G.; Rosset P. Salen P.; Gourgues F. Deliry F. (2002): Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore remarquables des communes du Pays Voironnais. Volume 1: Rapport et cartes de synthèse. Volume 2 : Fiches site + Cartes communales.
- Gigliotti S.(2003) :Plan de gestion du marais alcalin de l'étang Dauphin.Isère.St Etienne de Crossey.PRNC.76p.
- Grossi JL. ; Gonzalez R. (1998) : Quatrième synthèse des observations d'amphibiens et de reptiles du département de l'Isère. Nouv'ailes. CORA Isère. N°103.décembre 98. P 7 à 10.
- Guiter F. (2003) : Etude paléoécologique du marais de l'étang Dauphin. St Etienne de Crossey (38) Parc Naturel Régional de Chartreuse.
- Lebreton P (1977) : Les oiseaux nicheurs Rhône Alpines. CRDP Lyon.
- Noblet JF. (2001) : Atlas des chiroptères de l'Isère. Etat 2001.Revue Lo Parvi N° 11 – 2001.
- Noblet JF. (2006) : La faune du trou de l'Aigle à St Etienne de Crossey (38).Revue Autrefois N°52 p53 et 54.
- Noblet JF. (2007) : Propositions de réaménagement écologiques de la carrière Budillon Rabatel à St Etienne de Crossey. Le Pic Vert. Réaumont.
- Noblet JF. (2005) : La Nature sous son toit. Editions Delachaux et Niestlé.176p.
- Pays Voironnais (2008) : Schéma de secteur du Pays Voironnais.291p.
- Schrambach A. ; Capolini J. et Verdel E. (2005): Fiche d'enquête des sites M600 et M605 : " Moulins de l'étang Dauphin, Etang Dauphin, chaussée et marais " Vallée de la Morge 2005 (Fouilles archéologiques de Colletière à Charavines.
- Schrambach A. ; Capolini J. (2005): Géologie et paleohydrologie de la vallée de l'étang Dauphin.La paleo Morge.Les aménagements hydrauliques anciens. 18p.

## **2 Affichette pour l'information des habitants de la commune**

## Inventaire faune, flore, environnement de Saint Etienne de Crossey



Blaireau



Cincle plongeur



Couleuvre verte et jaune

Le rapport de présentation du Plan local d'urbanisme doit obligatoirement comprendre un état initial de la faune, la flore et l'environnement du territoire communal.

L'association Le Pic Vert est mandatée pour faire ce travail. Pour compléter ses prospections sur le terrain elle recherche :

- toutes les observations de faune ou de flore sur la commune. En particulier les nids de rapaces nocturnes et les colonies de chauves-souris ;
- les tableaux de chasse, de piégeage, publications ou articles de presse ;
- les pelotes de réjection de rapaces nocturnes, mues de serpents, crânes ou ossements conservés ;
- localisation d'animaux écrasés sur les routes ;
- station de plantes rares ou protégées ;

Merci de contacter l'association *Le Pic Vert* par téléphone au 04 76 91 34 33 ou par courriel à [contact@lepicvert.asso.fr](mailto:contact@lepicvert.asso.fr).

*Association Le Pic Vert - 24 place de la Mairie 38140 REAUMONT*  
[www.lepicvert.asso.fr](http://www.lepicvert.asso.fr)

### **3 Fiches ZNIEFF**



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE LA SOLIDARITÉ  
TERRITORIALE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38000124

Ancien N° régional : 38403502

## Gorges de Crossey

### Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 97,62 ha

Isère SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY, SAINT-JOSEPH-DE-RIVIERE, SAINT-JULIEN-DE-RAZ

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	2			Libellules	1
Végétaux sucoérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

#### Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante  
1 = prospection insuffisante  
2 = prospection assez bonne  
3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 22

### Description et intérêt du site

Les gorges de Crossey, creusées dans la colline du Plantimey, relie Saint-Etienne-de-Crossey à la plaine de Saint-Laurent-du-Pont. Elles sont le lieu d'hivernage du Grand Rhinolophe, une des plus grandes chauves-souris françaises.

## Milieus naturels

Pas de données disponibles

## Faune vertébrée

### Mammifères

Grand rhinolophe

*Rhinolophus ferrumequinum*

## Flore

Homme-pendu	<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) Aiton fil.
Ail des ours	<i>Allium ursinum</i> L.
Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Arabette scabre	<i>Arabis scabra</i> All.
Dorine à feuilles alternes	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.
Fusain à larges feuilles	<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Miller
Gaillet jaunâtre	<i>Galium obliquum</i> Vill.
Millepertuis à feuilles rondes	<i>Hypericum nummularium</i> L.
Nivéole du printemps	<i>Leucojum vernum</i> L.
Lunaire vivace	<i>Lunaria rediviva</i> L.
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Polystic à dents sétacées	<i>Polystichum setiferum</i> (Forsskål) Woytnar
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Orpin de Nice	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau
Isopyre faux pigamon	<i>Thalictrella thalictroides</i> (L.) E. Nardi

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

### BAILLY J., VILLARET J.-C.

*Expertise biologique des Gorges du Crossey - Diagnostic biologique et écologique, orientations pour une gestion conservatoire*

44 pages 2002 Consultable : Parc Naturel Régional de la Chartreuse

### CORA

*Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°2*

134 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

### MERLE H.

*Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

8p. pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

### NOBLET J.-F.

*Le grand rhinolophe en Isère : bilan de quatre années de suivis hivernaux*

29 pages 2002 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

*Un plan d'action pour le Grand Rhinolophe en Isère. Septièmes rencontres nationales "chauves-souris", Bourges*

pages 1999 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

### VILLARET J.C.

*Atlas cartographique préliminaire des espèces végétales protégées du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

1p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

*Etude de la flore et de la végétation. Site à forte valeur biologique des Gorges de Crossey. Etude descriptive et orientations pour une gestion conservatoire.*

17p pages 2001 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

**VINCENT S.**

*Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grottes à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire*

15 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

**VINCENT S., ISSARTEL G.**

*Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les chiroptères en région Rhône-Alpes*

42 pages 2005 Consultable : DIREN Rhône-Alpes



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38000119

Ancien N° régional :

## Marais de la Pierre

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 7,53 ha

Isère

SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	2			Libellules	1
Végétaux supérieurs	1	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons	1	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 4

### Description et intérêt du site

Le marais de la Pierre est alimenté par le ruisseau de la Morge. Indiquant des eaux vives, fraîches et non polluées de la zone à Truite fario, le Chabot commun est un poisson territorial sédentaire, se tenant caché dans des anfractuosités qu'il ne quitte guère que la nuit. Il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée. Ses populations locales sont souvent menacées par la pollution, les recalibrages ou bien les pompages. Il fréquente les eaux du ruisseau. On rencontre aussi ici quatre plantes rares et menacées. Le Fenouil des chevaux est une grande ombellifère recherchant l'humidité des prés. On remarque aussi la Langue de Serpent. Véritable fossile vivant, cette petite fougère est plus fréquente dans les prairies humides. Il est aussi possible de la rencontrer dans des milieux plus secs (pelouses de coteaux calcaires par exemple) dans des régions à forte pluviosité. Son unique feuille est composée d'un limbe ovale et d'un épi de sporanges lui donnant l'aspect d'une langue de serpent. Deux orchidées adeptes des prairies humides sont aussi présentes : l'Orchis à feuilles larges et l'Orchis incarnat.

## Milieus naturels

Pas de données disponibles

## Faune vertébrée

### Mammifères

Vespertilion à moustache *Myotis mystacinus*

### Poissons

Chabot *Cottus gobio*

## Flore

Ophioglosse commun (Langue de serpent) *Ophioglossum vulgatum L.*

Cumin des prés (Fenouil des chevaux) *Silaum silaus*

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

### CORA

*Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°6*

138 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

### MERLE H.

*Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

8p. pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

### VILLARET J.C.

*Atlas cartographique préliminaire des espèces végétales protégées du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

1p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin



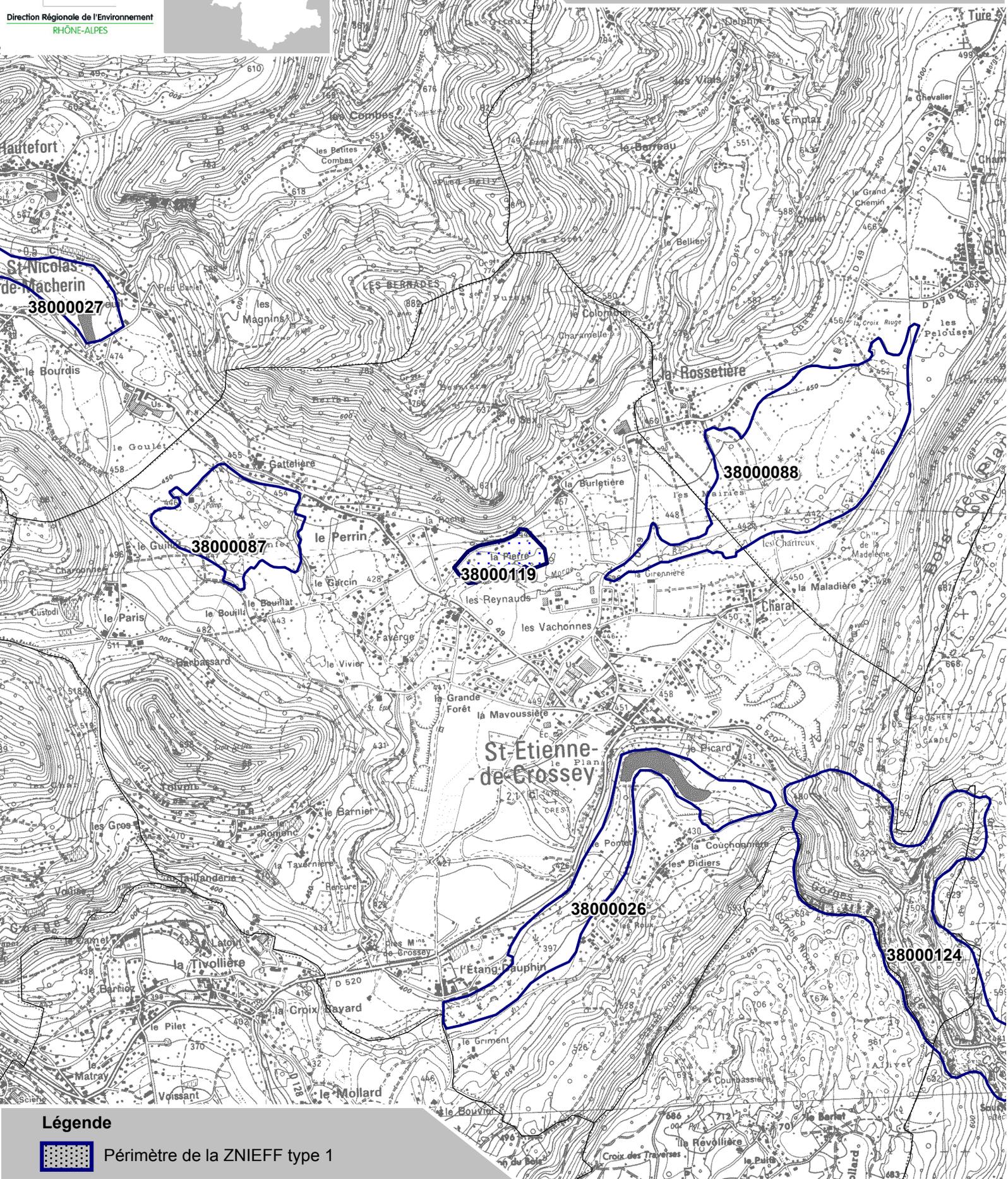
Liberté - Égalité - Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
 DU DÉVELOPPEMENT  
 DURABLE ET DU TERRITOIRE



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38000119

Direction Régionale de l'Environnement  
 RHÔNE-ALPES



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000  
 fonds IGN Scan 25 (C)



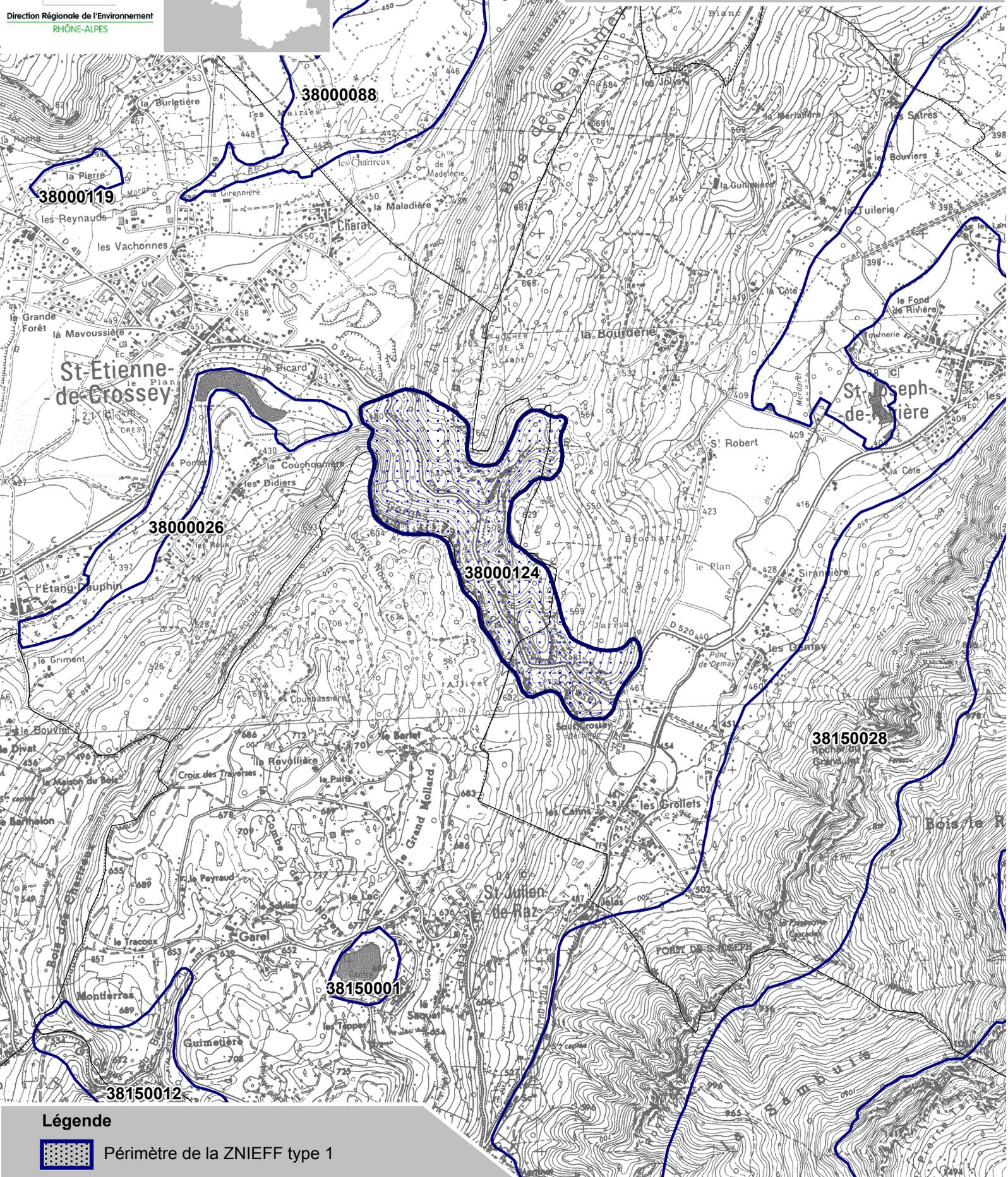
Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38000124



## Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38000088

Ancien N° régional : 38001900

## Marais de Saint Aupre

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 78,42 ha

Isère

SAINT-AUPRE, SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	2			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons	1	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 26

### Description et intérêt du site

Le marais de Saint-Aupre est l'une des dernières grandes zones humides du secteur. Il s'agit d'une tourbière dite alcaline. Elle se développe sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les Hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Ce sont essentiellement des tourbières de plaine. Les formations végétales qui composent le marais sont variées : "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) à Choin noirâtre, phragmitaies (roselières à phragmites), bois marécageux, prairies à Molinie bleue ou à Reine des prés abritent de nombreuses espèces intéressantes de la faune et de la flore. On remarque parmi les espèces végétales emblématiques trois espèces d'orchidées : l'Orchis très odorant, l'Orchis à fleurs lâches et l'Epipactis des marais.

## Milieus naturels

Pas de données disponibles

## Faune vertébrée

### Mammifères

Vespertilion à moustache *Myotis mystacinus*

### Poissons

Chabot *Cottus gobio*

## Flore

Orchis de Traunsteiner	<i>Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó</i>
Epipactis des marais	<i>Epipactis palustris (L.) Crantz</i>
Prêle d'hiver	<i>Equisetum hyemale L.</i>
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard</i>
Inule de Suisse	<i>Inula helvetica Weber</i>
Oenanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum L.</i>
Orchis à fleurs lâches	<i>Orchis laxiflora Lam.</i>
Orchis des marais	<i>Orchis laxiflora subsp. palustris (Jacq.) Bonnier &amp; Layens</i>
Séneçon aquatique	<i>Senecio aquaticus Hill</i>
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris Schott</i>

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

### AVENIR

*Notice de préconisation de gestion du marais des Mairies (commune de Saint Aupre)*

13 pages 2003 Consultable : AVENIR

### MERLE H.

*Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

8p. pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

### VILLARET J.C.

*Atlas cartographique préliminaire des espèces végétales protégées du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

1p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin



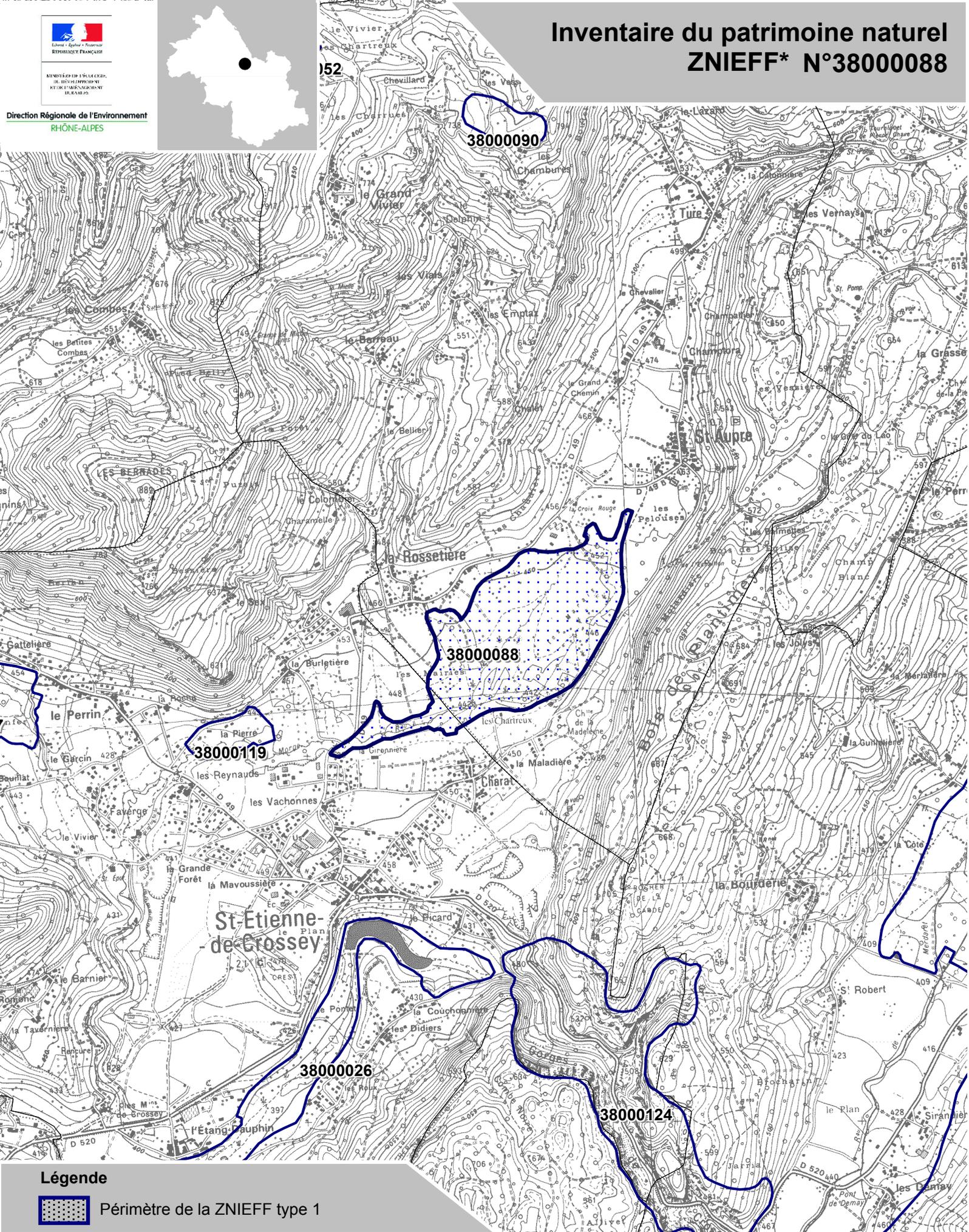
Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38000088



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38000087

Ancien N° régional :

## Marais du Puits d'Enfer

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 30,37 ha

Isère

SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	1	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 3

### Description et intérêt du site

Au nord de Voiron, entre le Bas-Dauphiné et les premiers reliefs de la Chartreuses, le marais du Puits d'Enfer possède une grande richesse biologique. On y rencontre l'Orchis à fleurs lâches. Le nom de cette orchidée fait allusion à l'aspect de l'inflorescence. Sa floraison très contrastée (d'un rouge violet foncé, avec la partie centrale blanche et non maculée) a lieu vers Pentecôte. L'Orchis de mai fréquente les marais de plaine ; c'est une espèce en régression par suite des menaces qui pèsent sur ses biotopes (drainages, amendements, destruction des zones humides). Le Cirse de Montpellier est une grande plante à feuilles nombreuses d'un vert tendre et présentant des épines molles non piquantes. Il affectionne les lieux humides, bords de ruisseaux et prairies tourbeuses assez riches en azote. Enfin, on rencontre la Scrofulaire auriculée, aux feuilles en cœur à la base.

## Milieus naturels

Pas de données disponibles

## Faune vertébrée

Pas de données disponibles

## Flore

Cirse de Montpellier

*Cirsium monspessulanum*

Orchis à fleurs lâches

*Orchis laxiflora* Lam.

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

### MERLE H.

*Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

8p. pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

### VILLARET J.C.

*Atlas cartographique préliminaire des espèces végétales protégées du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

1p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

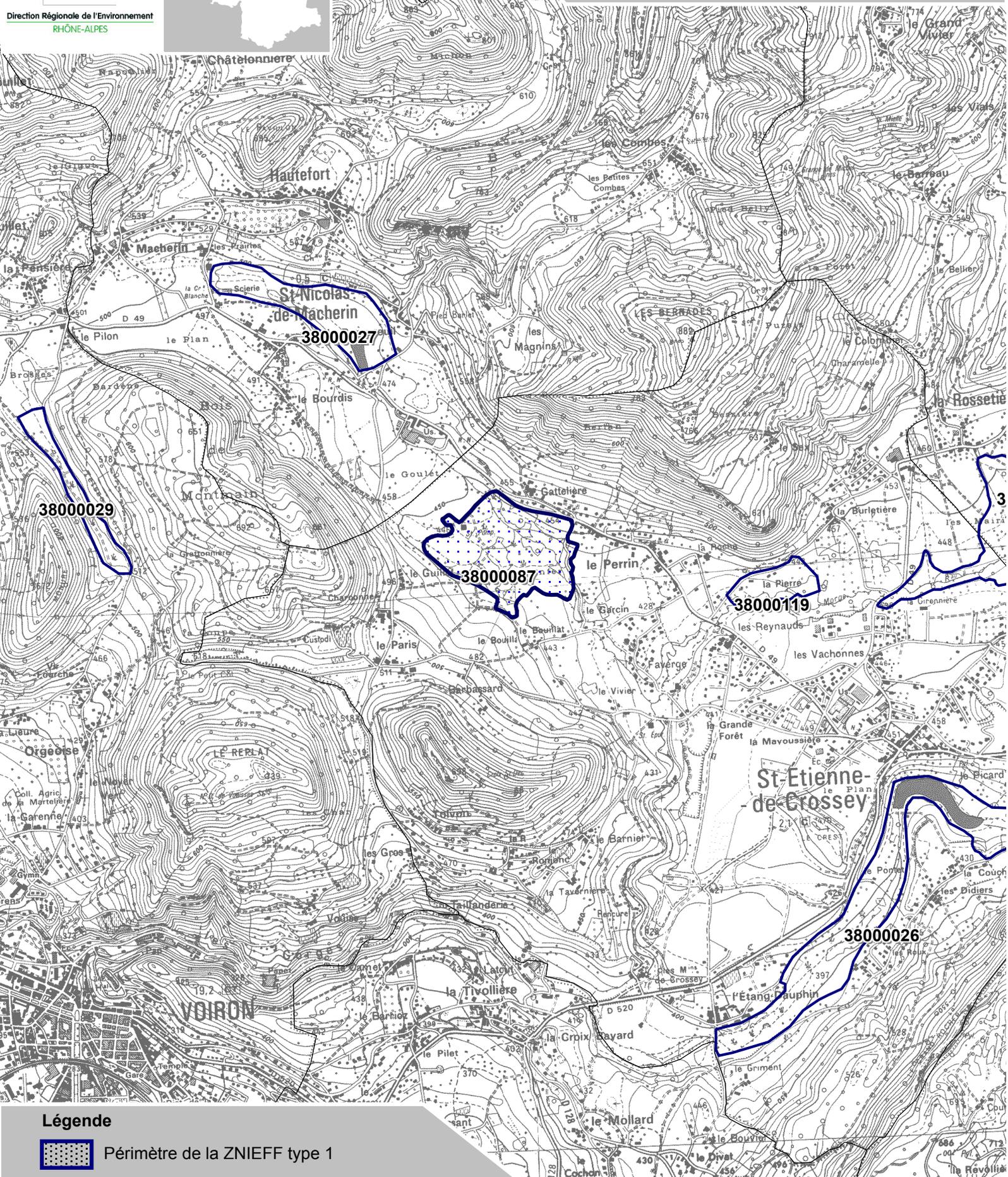


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38000087

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38000026

Ancien N° régional : 38580000

## Tourbière d'Etang Dauphin

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 45,14 ha

Isère

SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	Reptiles	Coléoptères
		Mammifères		Libellules
Végétaux sucoérieurs	3	Oiseaux	Crustacés	Orthoptères
Mousses, lichens		Poissons	Mollusques	Papillons

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 37

### Description et intérêt du site

Logé au fond d'une cuvette, l'étang est prolongé par un ensemble de milieux humides et tourbeux remarquables. Il s'agit de tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Ce sont essentiellement des tourbières de plaine. Les milieux de tourbières alcalines sont très variés. La tourbière de l'étang Dauphin abrite des groupements végétaux intéressants à Choin noirâtre et Marisque, dans lesquels se développe une flore originale, riche en espèces rares, voire protégées. Citons ainsi parmi celles-ci le très rare *Liparis de Loesel*. En matière de faune, on remarque principalement le stationnement migratoire de nombreuses espèces d'oiseaux, et le grand intérêt du site pour les libellules.

## Milieus naturels

53.3 VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

## Faune vertébrée

### Oiseaux

Martin-pêcheur d'Europe

*Alcedo atthis*

## Flore

Ache nodiflore	<i>Apium nodiflorum</i>
Berle dressée	<i>Berula erecta</i>
Laïche paradoxale	<i>Carex appropinquata Schumacher</i>
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Rosolis à feuilles longues	<i>Drosera longifolia L.</i>
Fusain à larges feuilles	<i>Euonymus latifolius (L.) Miller</i>
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard</i>
Liparis de Loesel	<i>Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard</i>
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea (L.) Sm.</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum L.</i>
Orchis des marais	<i>Orchis laxiflora subsp. palustris (Jacq.) Bonnier &amp; Layens</i>
Pyrole à feuilles rondes	<i>Pyrola rotundifolia L.</i>
Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum L.</i>
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus L.</i>
Isopyre faux pigamon	<i>Thalictrella thalictroides (L.) E. Nardi</i>

## Faune invertébrée

### Libellules

Agrion de Mercure

*Coenagrion mercuriale*

Libellule fauve

*Libellula fulva*

Cordulie à taches jaunes

*Somatochlora flavomaculata*

### Papillons

Petit Mars changeant

*Apatura ilia*

Cuivré des marais

*Lycaena dispar*

## Bibliographie

### DELIRY C., GRAND D. et al.

*L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) dans la Moyenne vallée du Rhône : mise en perspective des données par rapport à la région Rhône-Alpes*

21 pages 1998 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

### GILIOTTI S.

*Plan de gestion du marais alcalin de l'étang de Dauphin (Isère - Saint Etienne de Crossey)*

75 pages 2003 Consultable : AVENIR

### GRAND D.

*Les libellules du Rhône*

255 pages 2004 Consultable : Société Linnéenne de Lyon

### MERLE H.

*Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

8p. pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

### VILLARET J.C.

*Atlas cartographique préliminaire des espèces végétales protégées du Parc Naturel Régional de Chartreuse*

1p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

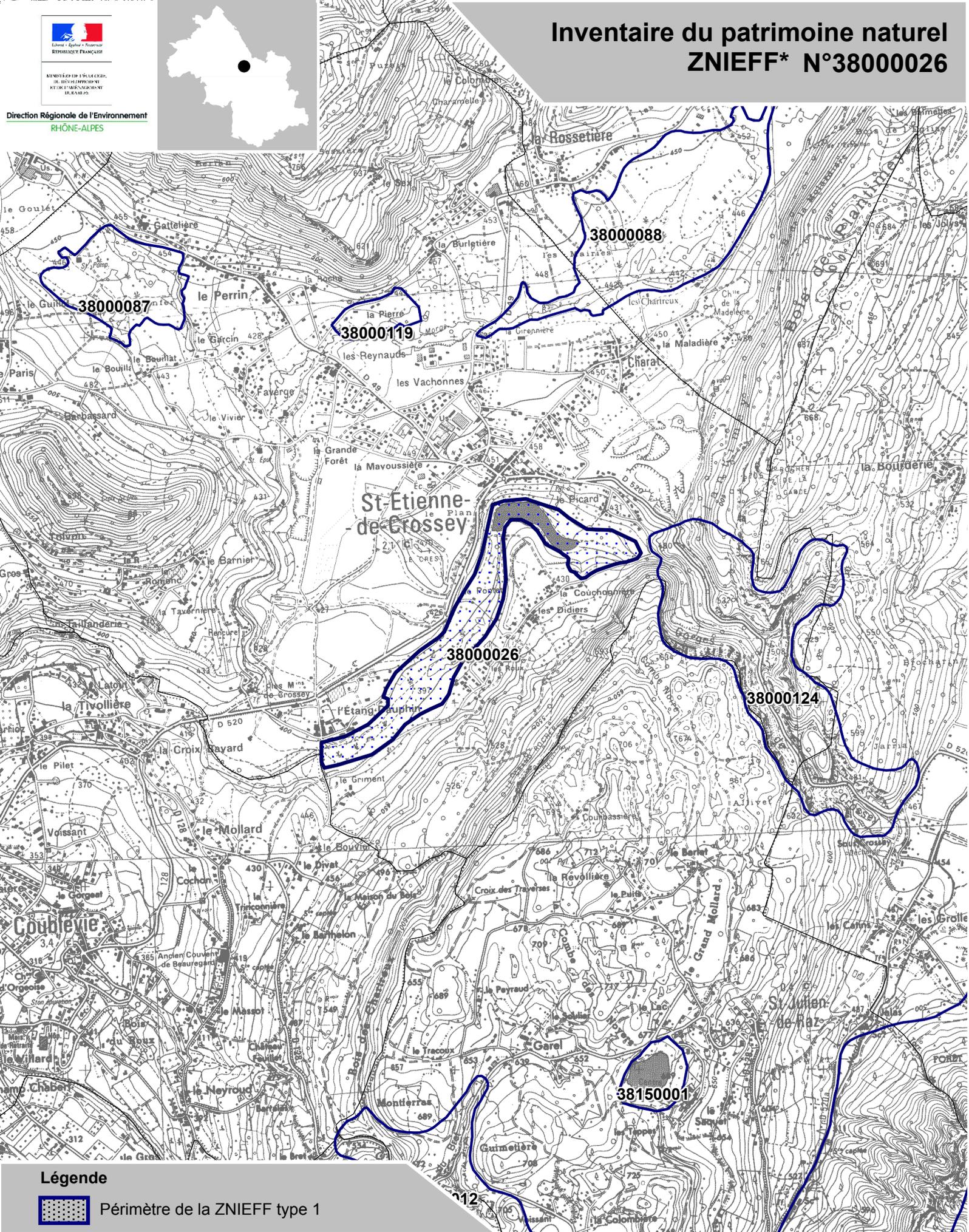


Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38000026



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)

## **4 Plaquette Favorisons la biodiversité en Isère (cf document joint)**

**5 Inventaire des zones humides. Avenir (2009) et CD sur les zones humides de l'Isère (cf CD joint)**

.

## 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### 1.1 - Identification de la zone humide

**Nom de la zone :** Carrière de l'Escolle

**Autre nom :** Carrière de la Grande Forêt

**Code hydrographique :** 38FP0048

**Nom du grand ensemble :**

**Localisation de la zone humide :**

**Coordonnées Lambert II:** X 858234.4206 Y 2047533.935

**Altitude moyenne (m) :** 600

**Remarques :**

### 1.2 - Auteur de la fiche

**Organisme :** AVENIR

**Coordonnées :** 04 76 49 29 48

**Date d'établissement de la fiche :** 12/07/2006

**Remarques :**

### 1.4 - Principales références bibliographiques

N° Référence	Titre du document	Auteur	Année de parution
108	Inventaire des petites zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse	GENTIANA	1999
112	Site à forte valeur biologique et zones humides	AVENIR	2003
36	Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore remarquables des communes du Pays Voironnais - DoEt 128	FRAPNA	2002

## 2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

### 2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

**Critères utilisés :** — Présence d'une végétation hygrophile

**Contacts :**

**Remarques :**

## 3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

### 3.1 - Bassin versant de la zone humide

### 3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

**Superficie de la zone humide (ha) :** 1.8303793693672

**Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) :**

### **Types de milieux Corine Biotope**

Eaux dormantes

Formations riveraines de saules

Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal

Roselières

---

## **4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL**

### **4.1 - Fonctions hydrobiologiques**

**Critère** Soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

**Justification** connexion avec la nappe

---

### **4.2 - Fonctions biologiques**

**Critère** Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

**Justification** oiseaux, amphibiens et odonates

---

**Critère** Connexion biologique (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

**Justification** zone nodale humide au REDI

---

**Critère** Zone particulière liée à la reproduction

**Justification** amphibiens et odonates

---

### **4.3 - Valeurs socio-économiques**

**Critère** Valeur scientifique

**Justification** espèces végétales et animales remarquables

---

### **4.4 - Intérêt patrimonial**

**Critère** Insectes

**Justification** 12 espèces de libellules dont 1 en LR

---

**Critère** Amphibiens

**Justification** 2 espèces en PN

---

**Critère** Reptiles

**Justification** 2 espèces en PN

---

**Critère** Phanérogames

**Justification** 1 espèce en PR

---

---

## **5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE**

### **5.1 - Autres inventaires**

**Znieff 1ère génération :** 38590000

---

**Znieff 2ème génération :** 00000001

**Autres inventaires :**

### *5.2 Principaux statuts de protection*

**Statut** Non documenté

**Remarque** Non documenté

---

## **6 - EVALUATION GENERALE DU SITE**

### *6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)*

Site artificiel de carrière remblayée avec du tout venant présentant un fort intérêt herpétologique.

## 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### 1.1 - Identification de la zone humide

**Nom de la zone :** De l'Etang Dauphin à Le Picard  
**Autre nom :** Marais de l'étang Dauphin et étang des Rivoirettes  
**Code hydrographique :** 38FP0049

**Nom du grand ensemble :**

**Localisation de la zone humide :**

**Coordonnées Lambert II:** X 859131.7881 Y 2046658.189  
**Altitude moyenne (m) :** 600

**Remarques :**

### 1.2 - Auteur de la fiche

**Organisme :** AVENIR  
**Coordonnées :** 04 76 49 29 48  
**Date d'établissement de la fiche :** 12/07/2006

**Remarques :**

### 1.4 - Principales références bibliographiques

N° Référence	Titre du document	Auteur	Année de parution
10	Les richesses naturelles de Saint Etienne de Crossey, Inventaire et protection	VEILLET Bruno (FRAPNA)	1991
108	Inventaire des petites zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse	GENTIANA	1999
112	Site à forte valeur biologique et zones humides	AVENIR	2003
12	Le marais de l'Etang Dauphin vers une gestion écologique concertée	PASCAULT Benoit (Parc naturel régional de Chartreuse)	2000
13	Plan de gestion du marais de l'Etang Dauphin, l'étang des Rivoirettes	RIPPERT B. (Parc naturel régional de Chartreuse)	2000
14	Plan de resaturation du marais de l'Etang Dauphin	TOURREAU G. (Parc naturel régional de Chartreuse)	2000
36	Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore remarquables des communes du Pays Voironnais - DoEt 128	FRAPNA	2002
6	Plan de gestion du Marais alcalin de l'Etang Dauphin (Isère - Saint-Etienne-de-Crossey)	GILIOTTI Sébastien (Parc naturel régional de Chartreuse)	2003
7	Notice de préconisation de gestion : tourbière de l'Etang Dauphin et Etang de Crossey (commune de Saint Etienne de Crossey)	AVENIR	2003

## 2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

### 2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

**Critères utilisés :**

- Présence d'une végétation hygrophile
- Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

**Contacts :**

**Remarques :**

---

### 3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

#### 3.1 - Bassin versant de la zone humide

#### 3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

**Superficie de la zone humide (ha) :** 32.896678940932

**Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) :** 2.48013877434949

#### Types de milieux Corine Biotope

Eaux dormantes

Végétation aquatique flottante ou submergée

Cours des rivières

Prairies humides eutrophes

Prairies humides oligotrophes

Aulnaies-frênaies médio-européennes

Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal

Roselières

Formations à grandes Laïches (Magnocariçaies)

Cladiaies

Végétation des sources

Bas-marais alcalins

---

### 4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

#### 4.1 - Fonctions hydrobiologiques

**Critère** Expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

**Justification** vaste zone le long de la Morge

---

**Critère** Fonction d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

**Justification** roselière et boisement humide

---

#### 4.2 - Fonctions biologiques

**Critère** Connexion biologique (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

**Justification** zone nodale humide, continuum zone humide et axes de passage de la faune au REDI

---

**Critère** Étape migratoire, zone de stationnement, dortoir

**Justification** stationnement migratoire de nombreuses espèces d'oiseaux et grand intérêt pour les odonates

---

#### 4.3 - Valeurs socio-économiques

**Critère** Intérêt paysager

**Justification** une des plus grandes zones humides du Parc naturel de Chartreuse

---

**Critère** Intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

**Justification** balade

---

**Critère** Valeur scientifique

**Justification** espèces et habitats patrimoniaux

---

#### *4.4 - Intérêt patrimonial*

**Critère** Habitats

**Justification** 4 habitats communautaires dont 2 prioritaire au titre de la DH

---

**Critère** Faunistique

**Justification** stationnement migratoire de nombreuses espèces d'oiseaux et grand intérêt pour les libellule

---

**Critère** Insectes

**Justification** 1 espèce d'odonate en PN et inscrite à la DH

---

**Critère** Oiseaux

**Justification** au moins 3 espèces en PN

---

**Critère** Ptéridophytes

**Justification** 1 espèce en PR

---

**Critère** Phanérogames

**Justification** 4 espèces en PR et 2 en PN

---

---

## **5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE**

### *5.1 - Autres inventaires*

**Znieff 1ère génération :** 38580000

**Znieff 2ème génération :** 38000026

**Autres inventaires :** ZNIEFF n° 3800 0026 : Tourbière d'Etang Dauphin ; Inventaire tourbière 38CR10 : Etang Dauphin

### *5.2 Principaux statuts de protection*

**Statut** Non documenté

**Remarque** Non documenté

---

---

## **6 - EVALUATION GENERALE DU SITE**

### *6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)*

Une des plus grandes zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse. La faune se caractérise principalement par le stationnement migratoire de nombreuses espèces d'oiseaux et par un grand intérêt pour les odonates.

## 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### 1.1 - Identification de la zone humide

**Nom de la zone :** Marais des Mairies

**Autre nom :** Marais de Saint Aupre

**Code hydrographique :** 38FP0050

**Nom du grand ensemble :**

**Localisation de la zone humide :**

**Coordonnées Lambert II:** X 859961.5021 Y 2048699.514

**Altitude moyenne (m) :** 750

**Remarques :**

### 1.2 - Auteur de la fiche

**Organisme :** AVENIR

**Coordonnées :** 04 76 49 29 48

**Date d'établissement de la fiche :** 04/09/2006

**Remarques :**

### 1.4 - Principales références bibliographiques

N° Référence	Titre du document	Auteur	Année de parution
11	Inventaire des petites zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse	GENTIANA	1999
209	Notice de préconisation de gestion : Marais des Mairies (commune de Saint-Aupre)	AVENIR	2003
24	Note sur l'intérêt du Marais de Saint Aupre	RICHARD D.	1982
9	Inventaire des tourbières de la région Rhône-Alpes, département de l'Isère	CREN & AVENIR	2000

## 2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

### 2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

**Critères utilisés :**

- Présence de sols hydromorphes
- Présence d'une végétation hygrophile
- Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)

**Contacts :**

**Remarques :**

## 3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

### 3.1 - Bassin versant de la zone humide

### 3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

**Superficie de la zone humide (ha) :** 124.77035619355

**Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) :** 4.78274557571797

#### Types de milieux Corine Biotope

Eaux dormantes

Cours des rivières

Groupements à Reine des prés et communautés associées

Prairies humides eutrophes

Prairies humides oligotrophes

Prairies de fauche de plaine

Aulnaies-frênaies médio-européennes

Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal

Roselières

Jonçais des marais dégradés ou pâturés

Bas-marais alcalins

---

## 4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

### 4.1 - Fonctions hydrobiologiques

**Critère** Fonction de régulation hydraulique

**Justification** vastes zone humide connectée avec la nappe

---

**Critère** Fonction d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

**Justification** roselières

---

### 4.2 - Fonctions biologiques

**Critère** Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

**Justification** avifaune et flore

---

**Critère** Connexion biologique (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

**Justification** zone nodale humide, continuum zone humide et axe de passage de la faune au REDI

---

### 4.3 - Valeurs socio-économiques

**Critère** Production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

**Justification** pâturage et chasse

---

**Critère** Valeur scientifique

**Justification** espèces et habitats patrimoniaux

---

### 4.4 - Intêret patrimonial

**Critère** Habitats

**Justification** 3 habitats communautaires et 1 prioritaire au titre de la DH

---

**Critère** Insectes

**Justification** 1 espèce d'odonate en PN et inscrite à la DH

---

**Critère** Amphibiens

**Justification** 2 espèces en PN

---

**Critère** Oiseaux

**Justification** plusieurs espèces en PN

---

**Critère** Floristique

**Justification** 4 espèces en PR

---

---

## 5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### 5.1 - Autres inventaires

**Znieff 1ère génération :** 820010202

**Znieff 2ème génération :** 38000088

**Autres inventaires :** ZNIEFF n °3800 0088 : Marais de Saint-Aupre, 3800 0119 : Marais de la Pierre ;  
Inventaire tourbières 38MC07 : Marais de Saint-Aupre

### 5.2 Principaux statuts de protection

**Statut** Zone naturelle du PLU

**Remarque** Zone ND et NC du POS

---

---

## 6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

### 6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Zone de grande étendue avec une variété intéressante de milieux.

## 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### 1.1 - Identification de la zone humide

**Nom de la zone :** Puits d'Enfer

**Autre nom :**

**Code hydrographique :** 38FP0047

**Nom du grand ensemble :**

**Localisation de la zone humide :**

**Coordonnées Lambert II:** X 857157.4504 Y 2048491.104

**Altitude moyenne (m) :** 600

**Remarques :**

### 1.2 - Auteur de la fiche

**Organisme :** AVENIR

**Coordonnées :** 04 76 49 29 48

**Date d'établissement de la fiche :** 22/08/2006

**Remarques :**

### 1.4 - Principales références bibliographiques

N° Référence	Titre du document	Auteur	Année de parution
11	Inventaire des petites zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse	GENTIANA	1999
208	Notice de préconisation de gestion : Marais du Puits d'Enfer (commune de saint-Etienne de Crossey)	AVENIR	2003
36	Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore remarquables des communes du Pays Voironnais - DoEt 128	FRAPNA	2002

## 2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

### 2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

**Critères utilisés :**

- Présence de sols hydromorphes
- Présence d'une végétation hygrophile

**Contacts :**

**Remarques :**

## 3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

### 3.1 - Bassin versant de la zone humide

### 3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

**Superficie de la zone humide (ha) :** 49.337118

**Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) :** 1.21887061687167

### Types de milieux Corine Biotope

Prairies humides eutrophes

Prairies humides oligotrophes

Aulnaies-frênaies médio-européennes

Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal

Roselières

Bas-marais alcalins

---

## 4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

### 4.1 - Fonctions hydrobiologiques

**Critère** Expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

**Justification** vaste zone plane

---

**Critère** Soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

**Justification** en connexion directe avec la nappe

---

**Critère** Fonction d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

**Justification** roselière et boisement humide

---

### 4.2 - Fonctions biologiques

**Critère** Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

**Justification** lépidoptères, avifaune et flore

---

**Critère** Connexion biologique (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

**Justification** continuum zone humide rejoignant la Morge vers le lieu-dit "Favergeres" au REDI

---

**Critère** Zone particulière liée à la reproduction

**Justification** lépidoptères

---

### 4.3 - Valeurs socio-économiques

**Critère** Réservoir pour l'alimentation en eau potable

**Justification** station de pompage et captage de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

---

**Critère** Production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

**Justification** pâturage et chasse

---

**Critère** Valeur scientifique

**Justification** espèces et habitats patrimoniaux

---

### 4.4 - Intérêt patrimonial

**Critère** Habitats

**Justification** 2 habitats communautaires et 1 prioritaire au titre de la DH

---

**Critère** Insectes

**Justification** 1 lépidoptère en PN et inscrite à la DH

---

**Critère** Oiseaux

**Justification** 6 espèces en PN

---

**Critère** Floristique

**Justification** 2 espèces en PR et 1 en LRR

---

---

## 5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### 5.1 - *Autres inventaires*

**Znieff 2ème génération :** 38000087

**Autres inventaires :** ZNIEFF n° 3800 0087 : Marais du Puits d'Enfer

### 5.2 *Principaux statuts de protection*

**Statut** Zone de préemption d'un département

**Remarque** Espace naturel sensible local (CAPV) SL055 labellisé depuis le 26/11/04

---

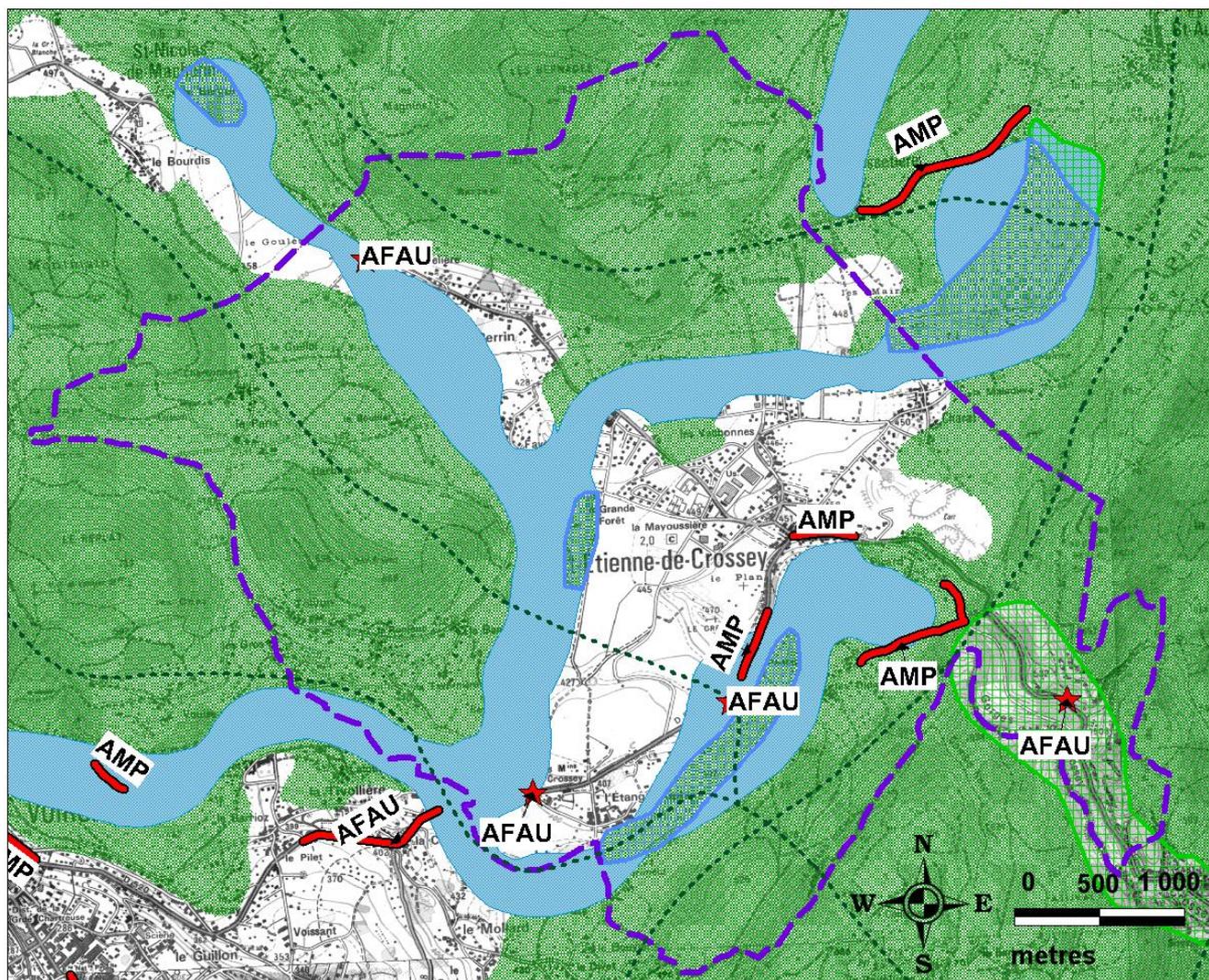
---

## 6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

### 6.1 *-Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)*

Beau marais situé le long des méandres d'un ruisseau qui le relie au marais du Bergureuil (Saint-Nicolas-de-Macherin). Essentiellement forestière, cette zone humide conserve quelques lambeaux d'habitats patrimoniaux.

## **6 Carte du Réseau Ecologique du Département de l'Isère (REDI) : commune de St Etienne de Crossey**



**REDI2009**

- ★ Point de conflit ponctuel
- Point de conflit linéaire

- AMP** Ecrasement amphibiens
- AFAU** Collisions faune

- Continuum forestier
- Continuum hydraulique
- Limite communale

- Zones nodales**
- Hydraulique
  - Forestières
  - Thermique

- AFAU** : collision faune
- AMP** : Ecrasement amphibiens

## **7 Liste des papillons de l'étang Dauphin établie par le bureau d'étude Acer Campestre 2010.**

## Annexe N°7 liste des papillons de l'étang Dauphin - Etude SIMA - Acer Campestris 2010

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitats	Convention de Bonn	Convention de Berne	Liste rouge nationale
L'Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>					
La Belle-Dame	<i>Cynthia cardui</i>					
La Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>					
La Gazé	<i>Aporia crataegi</i>					
La Grisette	<i>Carcharodus alceae</i>					
La Lucine	<i>Hamearis lucina</i>					
La Mégère	<i>Lasiommata megera</i>					
La Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>					
La Mélitée orangée	<i>Didymaeformia didyma</i>					
La petite Violette	<i>Clossiana dia</i>					
La petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>					
La Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>					
La Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>					
La Piéride de Réali	<i>Leptidea reali</i>					
La Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>					
La Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>					
La Virgule	<i>Hesperia comma</i>					
L'Actéon	<i>Thymelicus acteon</i>					
L'Amarylhis	<i>Pyronia tithonus</i>					
L'Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>					
L'Azuré de la Chevette	<i>Cupido osiris</i>					
L'Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i>					
L'Azuré de l'Esparcette	<i>Polyommatus thersites</i>					
L'Azuré des Cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>					
L'Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>					
L'Azuré du Genêt	<i>Plebejus idas</i>					
L'Azuré du Mélilot	<i>Polyommatus dorylas</i>					
L'Azuré du Trèfle	<i>Everes argiades</i>					
L'Azuré frêle <i>ou de la famille</i>	<i>Cupido minimus</i>					
Le Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i>					
Le Bleu-Nacré d'Espagne	<i>Polyommatus hispana</i>					
Le Chiffre	<i>Fabriciana niobe</i>					
Le Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>					
Le Cuivré	<i>Lycaena phlaeas</i>					
Le Cuivré des Marais	<i>Lycaena dispar</i>	N	An2;An4		B2	E
Le Cuivré fuligineux	<i>Heodes tityrus</i>					
Le Damier Athalie	<i>Melicta athalia</i>					
Le Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>					
Le Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>					
Le Fadet commun (le Procris)	<i>Coenonympha pamphilus</i>					
Le Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>					
Le Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>					
Le grand Damier	<i>Cinclidia phoebe</i>					
Le grand Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>					
Le Machaon	<i>Papilio machaon</i>					
Le Marbré-de-Vert	<i>Pontia daplidice</i>					
Le Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>					
Le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>					
Le Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>					
Le Paon du Jour	<i>Inachis io</i>					
Le petit Collier argenté	<i>Clossiana selene</i>					
Le petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>					
Le petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>					
Le Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>					
Le Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>					
Le Silène	<i>Brintesia circe</i>					
Le Souci	<i>Colias crocea</i>					
Le Soufré	<i>Colias hyale</i>					
Le Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>					
Le Thécla du Chêne	<i>Neozephyrus quercus</i>					
Le Thécla du Prunier	<i>Satyrium pruni</i>					
Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>					
Le Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>					
Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>					
L'Hespérie de la Mauve (N)	<i>Pyrgus malvae</i>					
L'Hespérie du Faux Buis	<i>Pyrgus alveus</i>					
Thécla de la Ronce	<i>Callophrys rubi</i>					

## **8 Modalités de l'opération Planter des haies en Pays Voironnais (cf document joint)**

## Liste des plantes sélectionnées pour l'action

### « Planter les haies du Voironnais »



Nom Commun de l'espèce	Nom latin
<b>Abelia</b>	<i>Abelia grandiflora</i>
<b>Althéa</b>	<i>Hibiscus syriacus</i>
<b>Aronia</b>	<i>Aronia arbutifolia</i>
<b>Amélanchier</b>	<i>Amelanchier ovalis</i>
<b>Argousier</b>	<i>Hippophae rhamnoides</i>
<b>Aubépine</b>	<i>Crataegus oxyacantha</i>
<b>Buis</b>	<i>Buxus sempervirens</i>
<b>Buisson ardent</b>	<i>Pyracantha angustifolia</i>
<b>Callicarpa</b>	<i>Callicarpa bodinieri</i>
<b>Charmille ou charme</b>	<i>Carpinus betulus</i>
<b>Cornouiller</b>	<i>Cornus alba et Cornus alba</i>
<b>Cotinus</b>	<i>Cotinus coccygia</i>
<b>Cotoneaster</b>	<i>Cotoneaster franchetii, lactea, salicifolia</i>
<b>Deutzia</b>	
<b>Eleagnus</b>	<i>Eleagnus pungens, limelight</i>
<b>Erable champêtre</b>	<i>Acer campestre</i>
<b>Forsythia</b>	
<b>Fusain</b>	<i>Eunonymus europaeus</i>
<b>Groseillier à fleurs</b>	<i>Ribes sanguineum</i>
<b>Houx</b>	<i>Ilex aquifolium</i>
<b>If</b>	<i>Taxus baccata</i>
<b>Laurier du Portugal</b>	<i>Prunus lusitanica</i>
<b>Laurier Tin</b>	<i>Viburnum tinus</i>
<b>Lilas</b>	<i>Syringa vulgaris</i>
<b>Mahonia</b>	<i>Mahonia aquifolium, media charity</i>
<b>Nerprun alaterne</b>	<i>Rhamnus alaternus</i>
<b>Noisetier</b>	<i>Corylus avellana</i>
<b>Photinia</b>	<i>Photinia</i>
<b>Prunellier</b>	<i>Prunus spinosa</i>
<b>Seringa</b>	<i>Philadelphus</i>
<b>Spirée de printemps</b>	<i>Spiraea X. printemps</i>
<b>Sureau noir et rouge</b>	<i>Sambucus nigra, racemosa</i>
<b>Troëne</b>	<i>Ligustrum ovalifolium</i>
<b>Viorne</b>	<i>Viburnum burkwoodii, lantana, opulus, rythidophyllum</i>
<b>Weigelia</b>	<i>Weigelia</i>

### **Modalités d'attribution :**

- Achat de 20 plants minimum cités dans la liste chez un ou plusieurs des partenaires de l'action, avec un minimum de 5 espèces différentes par demande ;
- ⊗ Nombre de Photinia limité à 5 plants par demande ;
- Nombre d'Eleagnus limité à 5 plants par demande.

### **Modalités de remboursement :**

- ⊗ Remboursement de 40% du coût des plants achetés ;
- Plafond de remboursement par an et par foyer de 250 euros ;
- ⊗ Offre réservée aux habitants du territoire du Pays Voironnais (34 communes) ;
- Pour la demande de remboursement : envoyer la/les facture(s) des plants, un RIB et un justificatif de domicile au service Environnement du Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux, BP 363, 38511 VOIRON CEDEX.

Le remboursement sera effectué dans un délai de 6 semaines environ.

#### ***Pour plus de renseignements :***

[stephane.bonin@paysvoironnais.com](mailto:stephane.bonin@paysvoironnais.com)

[caroline.jacquin@paysvoironnais.com](mailto:caroline.jacquin@paysvoironnais.com)

04.76.32.74.60

## Liste des partenaires de l'action « Planter les haies du Voironnais »

- ✿ **Pépinières VINCENT** Charles (M. Charles VINCENT) -  
Le Gay 38430 St Jean de Moirans (04 76 55 01 40).
- ✿ **JARDINS de CHARTREUSE** (M. Albert DAMIEUX-DERDEAU) -  
Carrefour de la Brunerie 38500 Voiron (04 76 05 27 02).
- ✿ **VERNEIN Michel** (M. Michel VERNEIN) -  
Centr'Alp RN 85 Route de Grenoble 38430 Moirans (04 76 35 30 52).
- ✿ **COQUE Michel** (M. Michel COQUE) -  
Le Gay 38430 St Jean de Moirans (04 76 65 95 03).
- ✿ **VIVIER Christian** (M. Christian VIVIER) -  
ZI 27, rue Gagnières 38950 St Martin le Vinoux (04 76 40 98 67).
- ✿ **SOULLIER Pierre et Fille** (Mme Françoise SOULLIER) -  
Route de St Quentin 38210 Tullins-Fures (04 76 07 03 05).
- ✿ **GAMM VERT Charancieu**  
440, Route nationale 75 38490 Charancieu (04 76 32 22 48).
- ✿ **JARDETECH** (M. Gilles CRETIN), Plan Menu 38500 Coublevie (04 76 91 85 45).
- ✿ **CLEYET-SICAUD** Christian (M. Christian CLEYET-SICAUD) -  
1bis Avenue Louis Moyroud 38430 Moirans (04 76 35 49 13).
- ✿ **NOWAK Franck** (M. Franck NOWAK) -  
Route de Grenoble 38430 Moirans (04 76 35 55 60):
- ✿ **AGRISUDEST** Voiron, 15 rue des prairies 38500 VOIRON (04 76 66 11 50).
- ✿ **JARDINS et PAYSAGES VOIRONNAIS** (M. Eric Maignez) -  
Voise 38500 VOIRON (04 76 65 97 23).
- ✿ **GAEC Le Jardin des Roses** (M. PERRIN CAILLE) -  
372 chemin de l'Archat 38430 St JEAN DE MOIRANS (04 76 35 36 13).
- ✿ **PEPINIERES de CHATEAUNEUF** (M. Crosat-Mestrallet) -  
Chateauneuf 38210 POLIENAS (04 76 07 70 71).
- ✿ **GAMM VERT Voreppe** Rue de l'ancienne poste/ Route Nationale 75  
38340 Voreppe (04 76 50 11 65)
- ✿ **Les jardins du Chevalon** (Mr FUMEL) 3345 RN- le Chevalon -  
38340 Voreppe (04 76 50 63 55)
- ✿ **Les Jardins de la Solidarité – Verdages** (M. Maxime HANZO) –  
Rue du vieux chêne 38430 MOIRANS (04 76 35 01 69)
- ✿ **Le Père Mathieu à votre service. Paysagiste.** (M. Mathieu DROUIN)  
42, montée de Buis 38140 La Murette (06 27 04 30 74)
- ✿ **Les Arts Verts** (M. Christophe CARAYOL) -  
3, rue de Champy 38120 St EGREVE (04 76 13 53 47)

**9 Fiche identité communale : St Etienne de Crossey.  
DDAF 15/01/2008**



**Direction  
départementale  
de  
l'agriculture et  
de la forêt de  
l'Isère**

## FICHE D'IDENTITE COMMUNALE

Date d'édition du rapport : 16/01/2008

Critère(s) de sélection thématique:	Aucun				
Sélection géographique :	Nombre de communes sélectionnées = 1				
	<table><thead><tr><th>Code INSEE</th><th>Nom</th></tr></thead><tbody><tr><td>38383</td><td>SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY</td></tr></tbody></table>	Code INSEE	Nom	38383	SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY
Code INSEE	Nom				
38383	SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY				

*Ces données sont extraites du Système d'Information Territorial « Belvédère » en date de janvier 2008. Elles sont diffusées à titre d'information pour éveiller l'attention du lecteur sur les principaux thèmes se rapportant à l'aménagement du territoire et au développement local à l'échelle communale. Ces informations étant en perpétuelle évolution et actualisation, il est nécessaire de contacter la DDAF avant toute utilisation.*

Nom de la commune : SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY Code INSEE : 38383

## 1) Principales données administratives et statistiques

Nom arrondissement: **Grenoble** Code Arrondissement: **1**

Nom canton: **Voiron** Code Canton: **3845**

Petite région naturelle: **Chartreuse**

Adresse mairie: **38960 ST ETIENNE DE CROSSEY** Téléphone mairie: **0476060011**

Fax mairie: **0476060073**

site internet: mel: **mairie@crossey.org**

Superficie totale (DGI):	<b>1284</b> ha	Superficie agricole utilisée RGA 1988:	<b>533</b> ha	RA 2000:	<b>337</b> ha
Superficie cadastrée (DGI):	<b>1246</b> ha	Superficie forestière:	ha		
Population SDC RGP 82:	<b>1774</b>	Nb actifs agricoles RGA 1988:	<b>76</b>	RA 2000:	<b>36</b>
Population SDC RGP 90:	<b>2081</b>	Nb exploitations RGA 1988:	<b>44</b>	RA 2000:	<b>18</b>
Population SDC RGP 99:	<b>2478</b>				

### Observations:

#### Liste des principaux élus :

Qualité	Civilités	Nom	Prénom
Conseiller Général	M.	GAUJOUR	Jean-François
Député	M.	VALLINI	André
Maire	M.	GAUJOUR	Jean-François
Pt(e) Syndicat Agricole	M.	FUGIER	Gérard

## 2) Coopération intercommunale

Dénomination	Nature juridique	Date création	Adresse du siège	Observations
AQUANTIS	Agglomération d'assainissement	14/08/1998		Arrêté préfectoral pour périmètre
CA du Pays Voironnais	Communauté d'agglomération	01/01/2000	Immeuble le Quartz 40 rue Mainssieux , BP 363 38511 Voiron Cedex	Arrêté officiel de transformation de la CC du Pays Voironnais en communauté d'agglomération (fusion avec CC Pays de Paladru/Val d'Ainan et les com. de St G. en Valdaine et St Cassien) passant ainsi de 18 com. à 34, 7 sites déch. dont Rives; Oyeu associée
Consult. Archi Saint-Etienne-de-Crossey	Commune		Mairie 38440 Saint Etienne de Crossey	Consult. archi. (prendre RV en mairie)
Consult. Archi. Pays Voironnais	Périmètre spécifique		Mairie 38137 PALADRU	Consult. archi. (prendre RV)
SI de la Morge et de ses affluents (SIMA)	SIVU		Mairie 38430 MOIRANS	

## 3) Acteurs associatifs (agriculture, forêt et aménagement)

Dénomination	Nature juridique	Objet	Date création	Observations
Comité territorial Ass. Avenir Agri en Chartreuse	Association 1901	Promotion de l'agriculture du parc de Chartreuse	01/01/1992	39 communes concernées en 2005
Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG)	Association 1901	Urbanisme, aménagement du territoire		
Comité territorial ADAYG	Association 1901	Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois	18/10/1985	Association pour le Développement de l'Agriculture de l'Y Grenoblois ; 112 communes concernées en 2006
ASA forêt de Chartreuse	Association Syndicale Autorisée	Création et entretien de dessertes forestières	30/03/2004	Animation et suivi des projets par les techniciens CRPF du secteur

#### 4) Instruments de contractualisation

Dénomination	Type	Date	Etat d'avancement	Observations
Contrat d'agglomération Pays Voironnais	Contrat d'agglomération		En cours de réalisation	candidature agréée le 23/05/2003 ; contrat définitif signé le 31/03/2004
PNR de Chartreuse	Parc régional	31/07/1997	Approuvé	Décrets du 06/05/1995 du 31/07/1997 : 52 communes concernées au total (38 en Isère, 14 en Savoie) ; villes-portes : Voiron, Grenoble et Chambéry. Pour l'Isère: 15 communes sont classées uniquement pour leurs parties naturelles hautes.
LEADER+ Avant-pays Savoyard et Chartreuse	Programme d'initiative communautaire		En cours	Programme d'initiative communautaire concernant le développement rural (période 2000-2006) - 96 communes concernées dont 38 en Isère et 58 en Savoie (pour Isère, 23 sont classées en totalité dans le PNR de Chartreuse et 15, seulement pour parties hautes)
PLGE Pays Voironnais	Programme local de gestion de l'espace	28/02/2002	Terminé	Période 2002-2004; 1ère tranche en préparation (Vote Commission permanente 20/11/1997) ; 2ème tranche (vote CP du 01/01/2001, projet de dépôt de candidature en septembre 2001) ; 35 communes au total

#### 5) Programmes de développement / Zonages

Dénomination	Type	Date création	Observations
Zonage Loi Montagne	Zone Loi Montagne	09/01/1985	Loi relative au développement et à la protection de la montagne (n° 85-30 du 9 janvier 1985) ; 180 communes totalement classées; 49 partiellement classées
Zone de Montagne 2	Zone défavorisée	01/04/2004	Aides à l'agriculture de montagne; 123 communes concernées (tout ou partie)

#### 6) Documents réglementaires

Dénomination	Type	Date approbation	Etat d'avancement	Observations
CAT NAT Saint-Etienne-de-Crossey 2	Arrêté de Catastrophe Naturelle	20/10/2002		Inondations et coulées de boue

CAT NAT Saint-Etienne-de-Crossey 1	Arrêté de Catastrophe Naturelle	21/08/1992		Inondations et coulées de boue
DTA Alpes du Nord	DTA		En élaboration	923 communes concernées au total (Haute-Savoie, Savoie, Drôme et Isère avec 290 communes) ; le CIACT du 6 mars 2006 a approuvé le Livre blanc des Alpes du Nord et décidé de poursuivre l'élaboration de la DTA.
PLU SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	PLU	29/06/1993	Approuvé	Révision 1. POS
PPRI SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	PPRI	16/06/2004	Approuvé	Date de prescription : 15/11/2002 Risques zonés : inondation
R111-3 SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	R.111-3	28/12/1993	Approuvé	Vaut PPR
rb SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	Réglementation de boisement	23/06/1972	Approuvé	Document numérique : non
Schéma de secteur du Pays Voironnais	Schéma de secteur		Prescrit	Par délibération du 27/07/2004, le conseil communautaire du Pays Voironnais a prescrit l'élaboration d'un schéma de secteur venant compléter les orientations du schéma directeur de la région urbaine grenobloise
Schéma départemental des carrières de l'Isère	Schéma départemental	11/02/2004		Le schéma départemental des carrières définit les conditions générales d'implantation des carrières dans le département; il est révisé ds un délai max. de 10 ans à compter de son approbation. Les autorisations d'exploitation doivent être en compatibilité.
Schéma directeur Région grenobloise (valant SCoT)	Schéma directeur	12/07/2000	Approuvé	243 communes concernées au total ; nouveau périmètre du SCoT de la région grenobloise ( AP du 03/08/2007) qui se substitue à celui du schéma directeur du 19/11/2003.
SDAU Région grenobloise	SDAU	27/03/1973	Approuvé	115 communes ; remplacé par le Schéma Directeur de la région grenobloise approuvé le 12/07/2000 (157 cmnes)

## 7) Instruments de connaissance

Dénomination	Type	Référence	Echelle	Observations

SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	Analyse enjeux-risques		1/25000ème	Réalisée Risques zonés : multirisques
Orage du 06 juin 2002	Calamités agricoles orage	Arrêté ministériel du 25/11/2002		30 communes concernées Biens sinistrés : pertes de fonds sur pépinières, dommages aux sols et ouvrages agricoles, cheptel vif hors bâtiment, ruches.
Sécheresse de 2003	Calamités agricoles sécheresse			Les arrêtés interministériels des 09/09/2003, 12/11/2003 et 14/01/2004 reconnaissent, sur la totalité du département, le caractère calamité agricole ayant entraîné des pertes de récoltes
Carte dép. terres agricoles-coupure Grenoble	Carte dep. terres agricoles		1/50000ème	Loi d'orientation agricole du 4/07/1980 (art. 73); l'obligation de consulter la carte des terres agricoles pour l'élaboration des POS est caduque. Le document de gestion de l'espace agricole et forestier (LOA du 09/07/1999) se substitue à cette carte.
Charte paysagère du Pays Voironnais	Charte paysagère			Date de validation par le conseil communautaire : 26/02/2001
SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	Connaissance de risques naturels			Glissement de terrain; Inondation ;Crue torrentielle;
Cadastre numérisé par vectorisation	Couche géographique			Source DGI
Diagnostic pastoral/Alpage de la Grande Sure	Diagnostic pastoral		1/25 000	Diagnostic réalisé dans le cadre du plan d'aménagement forestier.
Marais du Puits d'Enfer	Espace naturel sensible (local)	SL055		Réseau ENS "locaux" du Conseil Général de l'Isère Maitrise d'ouvrage : C.A. Pays Voironnais ; en cours (SMF) Superficie zone d'intervention (ha) : 22,24 Superficie zone de préemption (ha) : Superficie acquise (ha) : 0,39
Etang / Propriétaire N° 600	Etang/Inventaire DDAF 2003			

Etude Ch. agriculture SD région grenobloise	Etude agricole/Diagnostic territ.		Etude réalisée en 1997 dans le cadre de la révision du Schéma Directeur de la région grenobloise
Etude agricole ADAYG - schéma de secteur	Etude agricole/Diagnostic territ.		Définition précise de zonages agricoles et de limites stratégiques
Etude foncière 1999/87 communes ADAYG	Etude foncière	1/25000ème	Etude sur bâtiment agricole Porté à connaissances par les communes
Etude forêt 2003/ADAYG	Etude forêt	1/25000	Données IFN retraitées pour les communes de l'Y
Aménagts sites majeurs Parc Naturel de Chartreuse	Etude paysage/patrimoine (sce CAUE)	1997	Diagnostic général et actions de valorisation paysagère des sites majeurs. Etablir les objectifs d'aménagement, les priorités, les actions. Mettre en place les outils.
Cadrage paysages de l'agglom. grenobloise 1998	Etude paysage/patrimoine (sce CAUE)	1997	Sensibiliser sur l'intérêt de valoriser le potentiel des sites pour orienter le développement urbain dans le cadre de la révision du schéma directeur. Susciter un débat sur la relation de l'agglom. avec ses montagnes et ses rivières...
Et. paysa./agri. ADAYG Voironnais	Etude paysagère et agricole	25000	Enquête zone agricole sur le Voironnais, préalable au PLGE
Périmètre Fure - Morge - Paladru	Etude SDRE		
Périmètre éligible aux pôles d'excellence rurale	Excellence rurale		Appel à projet effectué en 2006, visant à soutenir les projets innovants, créateurs d'emplois directs ou indirects en milieu rural ; 319 communes concernées en Isère ; voir site internet de la préfecture : <a href="http://ww.prefecture.isere.gouv.fr">ww.prefecture.isere.gouv.fr</a>
Territoire Voironnais-Chartreuse	Harmonisation des territoires		Découpage territorial traduisant l'organisation territoriale du Conseil général (décision du 28 juillet 2006 - 13 territoires, 5 secteurs) et orientant les interventions des services de l'Etat (décision préfectorale du 26/12/2002 modifiée le 27/10/2006).

Région forestière Plaine du bas dauphiné	Inventaire Forestier National		Source Inventaire Forestier national (IFN) : "Résultats inventaire forestier 2002"
Région forestière Chartreuse	Inventaire Forestier National		Source Inventaire Forestier national (IFN) : "Résultats inventaire forestier 2002"
Etang-Dauphin	Inventaire tourbières CREN 2000	38CR10	Superficie du site : 32,9 ha Parc Naturel Régional Chartreuse
Programme PEZMA	Mesures agri-environnementales		Source Conseil Général 38; Programme à l'entretien des zones menacées d'abandon avec soutien renouvelé de l'Europe période 2000/2005; 180 communes de montagne éligibles; 1586 dossiers en mai 2001; Total surface : 15.873,54 ha
DGEAF	Outil d'aménagement		Document de gestion de l'espace agricole et forestier de l'Isère approuvé par AP du 28/01/2004; outil prévu par la loi d'orientation agricole du 09/07/1999 pour le développt équilibré du territoire; à consulter lors de l'élaboration des doc. d'urbanisme
Inventaire REDI sur Saint-Etienne-de-Crossey	REDI		existence d'un point de conflit (source : étude du réseau écologique départemental de l'Isère - REDI - réalisée pour le Conseil général en 2002)
Territoire CAD type : Y Grenoblois	Territoire CAD type		Territoire pour les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) dont les enjeux environnementaux sont : - préserver le paysage - améliorer la biodiversité
CARRIERE A L'OUEST DE ST ETIENNE DE CROSSEY	ZNIEFF 1 (inventaire 1991)	38590000	5 ha
ETANG ET MARAIS DE L'ETANG DAUPHIN	ZNIEFF 1 (inventaire 1991)	38580000	25 ha
GORGES DE SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY	ZNIEFF 1 (inventaire 1991)	38403502	87 ha

Gorges de Crossey	ZNIEFF 1 (proposition 2004)	38000124	98 ha
Marais de la Pierre	ZNIEFF 1 (proposition 2004)	38000119	8 ha
Marais du Puits d'Enfer	ZNIEFF 1 (proposition 2004)	38000087	30 ha
Etang Dauphin et milieux environnants	ZNIEFF 1 (proposition 2004)	38000026	45 ha
Marais de Saint-Aupre	ZNIEFF 1 (proposition 2004)	38000088	78 ha
Aire A.O.C. Noix de Grenoble	Zone A.O.C.		183 communes concernées Décret du 17/06/1938 modifié le 10/07/1996

## 8) Installations classées (élevages)

## 9) Carrières

Dénomination	Type	Date arrêté	Date échéance	Matériau	Epaisseur	Exploitation en eau	Traitement sur place	Observations
BUDILLON RABATEL SA	Autorisée		01/10/2007		0	Non	Non	numéro GIDIC : 611007

## 10) Sites classés ou inscrits (patrimoine et paysage)

## 11) Equipements touristiques

Dénomination	Type	Nb emplacements	Présence de risques	Adresse	Observations

Camping LA GRANDE FORET	Camping, caravanage	20	Non	38960 SAINT-ETIENNE-DE- CROSSEY	Superficie : 10 000 m2 ; Date de création : 28/05/1976 Date arrêté de classement : 22/06/2006 (3 étoiles) Région touristique 7A
Parc résidentiel de loisirs	Projet parc résidentiel de loisirs	0	Non	Chemin Brossard 38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY	Projet 2006 - Superficie : 10.656 m2 02/2006 : demande création 7 HLL + accueil : AF de la DDAF Région touristique : 7A

## 12) Infrastructures (consultation DDAF à partir de 2005)

## 13) Interventions foncières

## 14) Projets et travaux

## 15) Instrument de financement

Dénomination	Type	Montant dépenses (Frs)	Subvention accordée	Date versement	Observations
PAT zone classée pour projets tertiaires	Prime à l'Améngt du Territoire	0	0		Période 2001-2006 ; 457 communes concernées

**10 Plaquette « Comment prendre en compte l'environnement  
dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme »  
(cf document joint)**

**11 Plaquette « Prendre en compte les corridors biologiques »  
(cf document joint)**

**12 Plaquette « Planter des haies champêtres en Isère »  
(cf document joint)**

**13 CD joint : Les chemins du paysage.CGI**  
(cf document joint)

**14 Plaquette liste rouge des vertébrés de l'Isère.2007**  
(cf document joint)

**15 Plaque sur la pollution lumineuse. FRAPNA 2008.**  
(cf document joint)

**16 Plaquette : Concilier routes et environnement. CGI .2009**  
(cf document joint)

## **17 Article Alerte Feux de jardins**

### Alerte feux de jardins

Qui n'a pas brûlé au fond du jardin des broussailles ou des déchets d'élagage sans se poser de questions ? Cette pratique très commune mérite réflexion. En effet le commun des mortels pense que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place, doit être le moyen le plus écologique pour se débarrasser de ces déchets.

Or, il nous faut bien admettre aujourd'hui que ce n'est pas le cas, bien au contraire.

Rien ne se perd, rien ne se crée. La combustion de végétaux produit deux grandes familles de problèmes : tout d'abord une série de polluants généralement gazeux. Nous citerons les Composés Organiques Volatils (COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), du gaz carbonique, ensuite des imbrulés solides (goudron, suies) dont les particules fines. La taille de celles-ci peuvent être inférieures à 10 ou 2,5 ou 1 micron. (dénommées respectivement PM10, PM2,5 et PM1). Longtemps négligées ces particules ont été plus étudiées à cause des moteurs diesel. Aujourd'hui on sait qu'elles sont très nocives, qu'elles pénètrent dans les poumons et la sang. Chacun de nous a besoin de 15000 litres d'air chaque jour et nous disposons de 300 000 alvéoles pulmonaires exposées à cette pollution insidieuse. La combustion du biomasse (bois ou déchets verts) représente 16% des poussières émises en Suisse dont 50% proviennent du chauffage et 50% des feux de broussailles.

Un feu de jardin émet jusqu'à 5000mg/m<sup>3</sup> de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400mg/m<sup>3</sup> et qu'une chaudière à bois bien réglée et de catégorie A seulement 20mg/m<sup>3</sup>.

Le bois est donc responsable de 77% des HAP émis en France et on sait que la pollution de l'air tue au moins 2800 personnes par an en France (les particules coûtent à chaque européen 10 mois d'espérance de vie). Un seul feu de 50 kg de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule essence faisant un parcours de 8500 km (ou 3500km si c'est un diesel) et à 4 mois et demi du chauffage d'un pavillon avec une chaudière à fuel. Les taux de dioxines sont également très impressionnants.

Dans ces conditions il convient tout d'abord de respecter les textes réglementaires. Les arrêtés sanitaires départementaux interdisent le brûlage des déchets et de nombreux départements français, tels l'Isère ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique interdisant les feux de jardin. ( N°2008 -11470 du 5/12/2008)

Il nous faut donc alerter les gestionnaires de sites naturels, les bûcherons, les employés qui gèrent des espaces verts ou les bords de voirie, ainsi que les jardiniers sur les risques encourus quand ils mettent le feu sur des déchets végétaux.

Ensuite il faut encourager le recyclage sur place par broyage et compostage ou stockage en tas.

Le broyage de branches vertes de moins de 7 cm de diamètre donnera un excellent matériau pour le jardinage ou l'enrichissement et l'humification de sols selon les techniques des Bois Raméaux Fragmentés (BRF)\*. Le broyage des bois morts et des feuilles pourra alimenter un compost ou servir de paillage à des plantations ou des allées. Il est également possible de transporter ces végétaux dans une déchetterie qui en fera du compost. Quant au stockage des déchets verts en tas ils constitueront des gîtes naturels pour la faune (Lapins, reptiles, micromammifères, rouge gorge).

Un feu de 50 kg de végétaux est 400 fois plus polluant que le transport à celle qui est la plus éloignée. On peut conseiller l'achat de broyeur collectif dans une copropriété, une association ou une commune avec l'organisation de tournée dans les quartiers.

En dernier recours on demandera une dérogation au préfet et on brûlera les végétaux bien secs (Plusieurs mois de séchage sous abri) sans utiliser d'hydrocarbures ou de vieux pneus. Plus la combustion sera courte et à haute température mieux ce sera pour limiter la pollution.

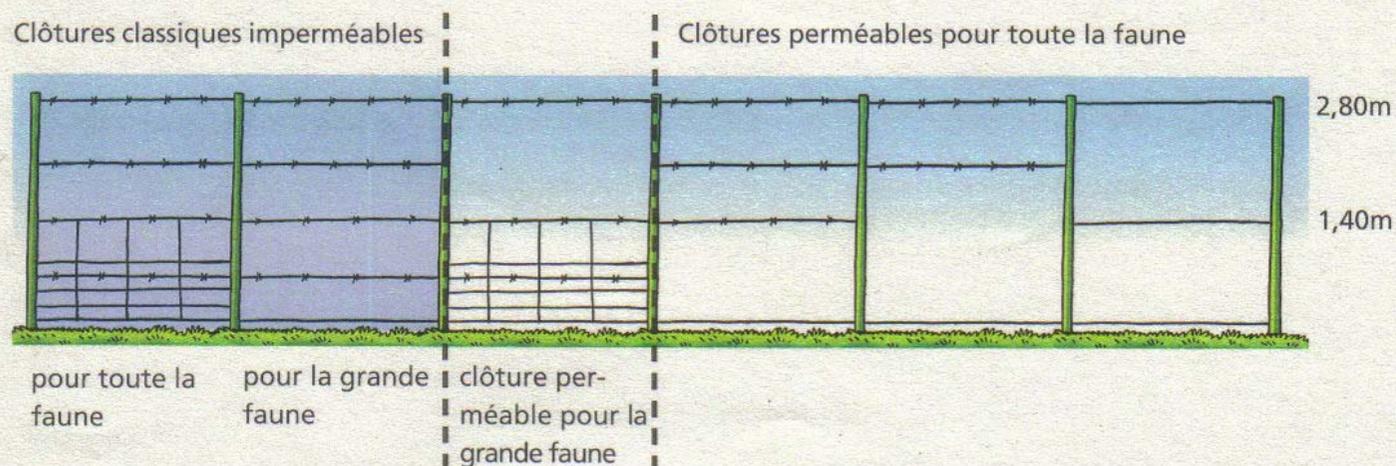
Noblet JF

[www.ecologienoblet.free.fr](http://www.ecologienoblet.free.fr)

**18 Plaqueette Neutraliser les pièges mortels pour la faune  
sauvage. 2010  
(cf document joint)**

## **19 Modèles de clôtures perméables pour la faune sauvage**

Pour y parvenir on s'inspirera des conseils de biologistes : interdiction de l'usage de pesticides, diminution de la minéralisation et de l'imperméabilisation des sols, plantation d'essences locales, entretien minimum, nettoyage des déchets réguliers, clôtures perméables pour la faune.



Le Conseil général de l'Isère a pu économiser plus de 100 000 euros en investissement sur l'aménagement des 7 bassins de décantation de l'Axe de Bièvre en renonçant à un traitement uniquement paysager de ces espaces consistant en un apport de terre végétale et en plantation d'essences ornementales au profit d'un aménagement écologique confié à une entreprise de réinsertion. Ainsi des haies champêtres, des arbres fruitiers et des essences locales ont été plantées. Des mares, des pierriers, des tas de compost, des nichoirs pour la faune ont permis à une grande diversité d'espèces rares de s'installer : petit gravelot, œdicnème criard, rat des moissons, crapaud calamite, busard cendré, etc, sans gêner la vocation première de l'équipement.

La route peut donc être pensée comme un espace de valorisation de la biodiversité en intégrant les parcelles achetées dans le cadre d'un projet routier qui peuvent constituer des zones de repos pour la faune. Elles font partie du projet routier mais sont gérées dans une perspective écologique.

## **20 Stations plantes protégées. Gentiana.**

**Drosera à feuilles longues - l'Etang Dauphin****Cne : Saint-Etienne-de-Crossey**

Section : E

Echelle : 1/2500

Référence carte IGN : 3233 ET

Altitude moyenne : 400 m

Précisions sur la localisation :



**Type de milieu :** marais calcaire à *Cladium mariscus* et *Carex davalliana*.

**Surface occupée en m<sup>2</sup> :** 1 à 10

**Nombre d'individus :** 11 à 100

**Autres plantes remarquables :** *Liparis loeselii* (21.G).

**Cote d'alerte de la station :** 1

**Etat général de la station :** menacée de disparition

**Statut de la station :** type d'habitat naturel désigné prioritaire par la directive Européenne "habitat". ZNIEFF de type I, N° 38580000.

**Evolution actuelle et menace(s) :** suite à l'abandon de pratiques agricoles (faucardage) le marais est envahi par des groupements impénétrables à *cladium* et *phragmites*.

**Mesure(s) urgente(s) à prendre éventuellement :** un projet d'arrêté de biotope est à l'étude.

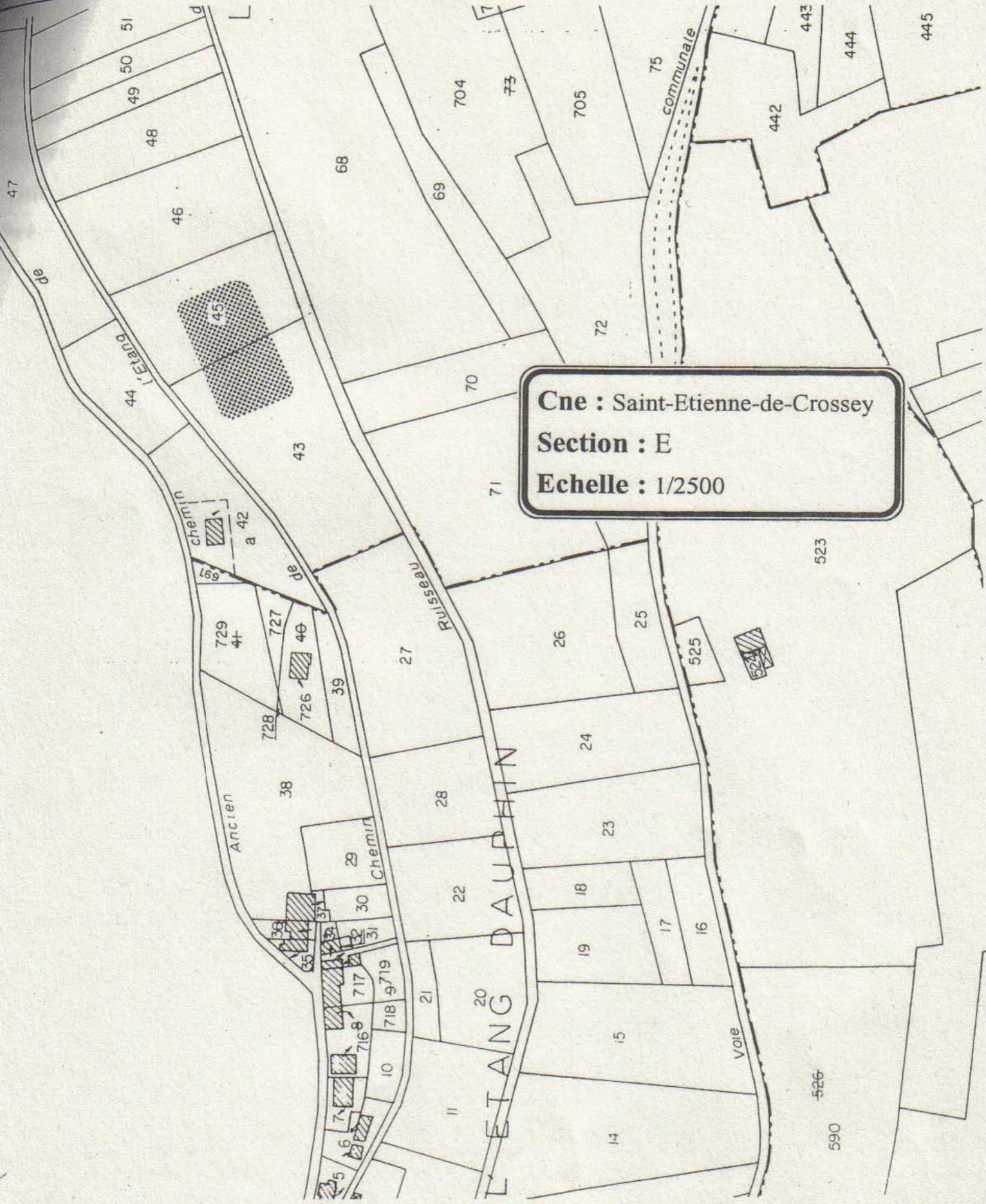
**Conseils de gestion :** fauche ou pâturage extensif urgent sous peine de voir disparaître cette station avant cinq ans.

# Drosera à feuilles longues - l'Etang Dauphin

12.D

N° carte : 3233 ET





Cne : Saint-Etienne-de-Crossey  
Section : E  
Echelle : 1/2500

**Cne : Saint-Etienne-de-Crossey**

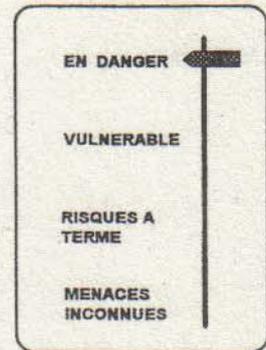
Section : E

Echelle : 1/2500

Référence carte IGN : 3233 OT

Altitude moyenne : 400 m

Précisions sur la localisation :



Type de milieu : marais calcaire à *Cladium mariscus* et *Carex davalliana*.

Surface occupée en m<sup>2</sup> : 1 à 10

Nombre d'individus : 1 à 10

Autres plantes remarquables : *Drosera anglica* (12.D), *Orchis palustris* (R), *Pyrola rotundifolia* (NII).

Cote d'alerte de la station : 1

Etat général de la station : menacée de disparition

Statut de la station : type d'habitat naturel désigné comme étant prioritaire par la directive Européenne "habitat". ZNIEFF de type I, N°38580000.

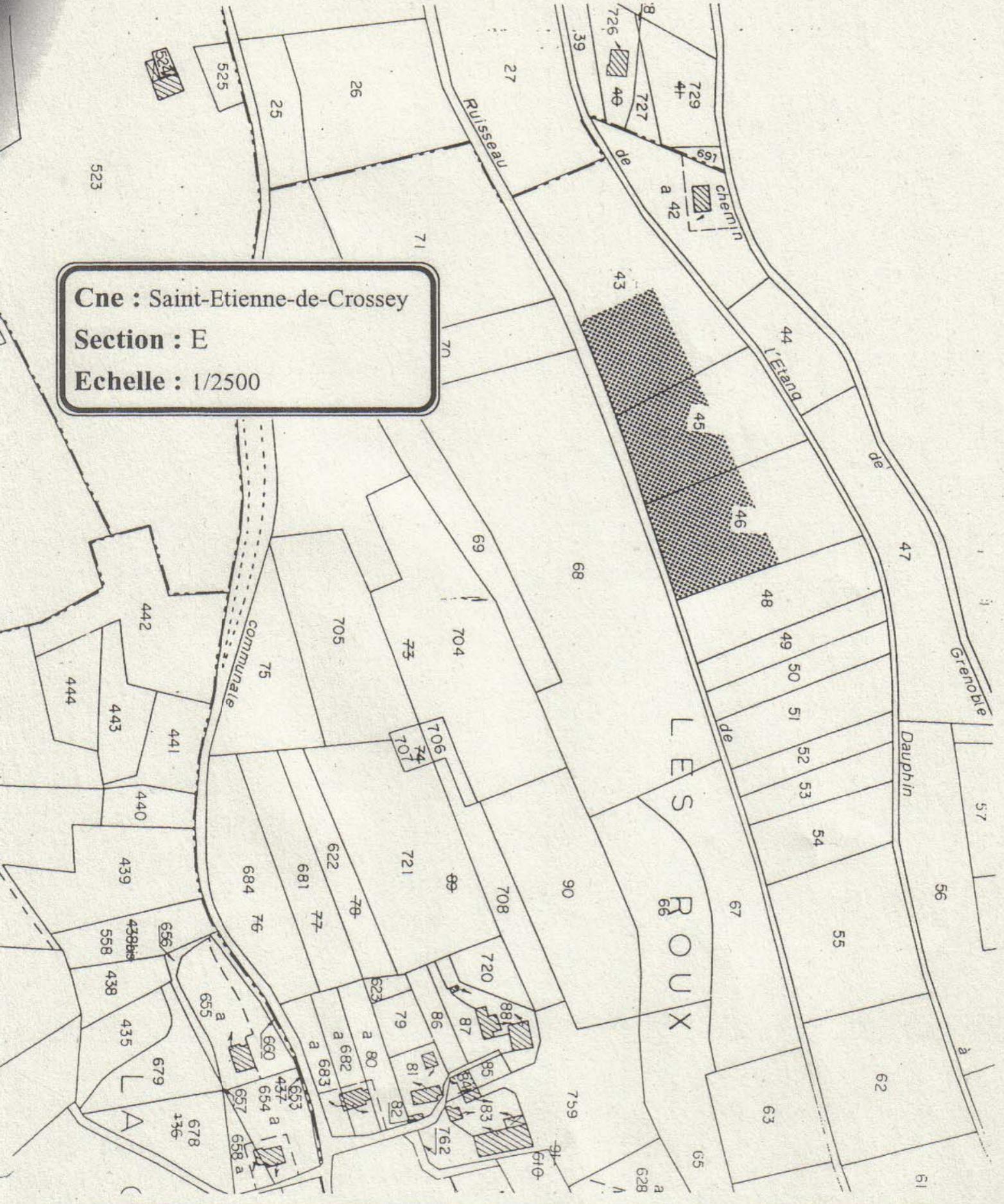
Evolution actuelle et menace(s) : suite à l'abandon de pratiques agricoles (faucardage) le marais est envahi par la Cladiaie impénétrable mais aussi par les Roseaux, les Bourdaines et les Saules cendrés.

Mesure(s) urgente(s) à prendre éventuellement : maîtrise d'usage ou foncière, ou protection réglementaire.

Conseils de gestion : fauchage ou pâturage extensif. Importance de cette zone pour la régulation de la circulation des eaux superficielles



Cne : Saint-Etienne-de-Crossey  
Section : E  
Echelle : 1/2500



## **21 Liste des espèces Flore de St Etienne de Crossey.**

**LEGENDE**

**STATUT DE PROTECTION REGLEMENTAIRE**

**PN** = Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (JO du 13 mai 1982), modifié le 15 septembre 1982 et le 31 août 1995

**PRRA** : Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale (JO du 29 janvier 1991)

**PD38** : Arrêté n° 93-295 du 21 janvier 1993 relatif à la protection des espèces sauvages dans le département de l'Isère

P38 : espèce strictement protégée

C38 : espèce réglementée de cueillette

**DH** = Directive Habitat, faune, flore (21 mai 1992)

**STATUT DE MENACE / RARETE**

**ZnRA** = Espèces ZNIEFF déterminantes Rhone-Alpes

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_ Relevé
Abies alba Miller	Sapin							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Acer campestre L.	Erable champêtre							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Acer campestre L.	Erable champêtre							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Acer opalus Miller	Erable à feuilles d'obier							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Acer platanoides L.	Erable plane							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.	Homme pendu						x	Le Picard	SERVIER	15-mai-88
Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.	Homme pendu							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Achnatherum calamagrostis (L.) P. Beauv.	Calamagrostide argentée							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Acinos arvensis (Lam.) Dandy	Petit basilic							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Adiantum capillus-veneris L.	Capillaire de Montpellier						x	Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Aegopodium podagraria L.	Herbe aux goutteux							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine commune							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Agrostis gigantea Roth	Grand agrostide							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Ajuga chamaepitys (L.) Schreber	Bugle petit pin							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Ajuga genevensis L.	Bugle de Genève							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Ajuga reptans L.	Bugle rampant							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Alisma plantago-aquatica L.	Plantain d'eau							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande	Grande Alliaire							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Allium sphaerocephalon L.	Ail à tête ronde							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Alyssum alyssoides (L.) L.	Passerage à calice persistant							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Ambrosia artemisiifolia L.	Ambrosie à feuilles d'armoise							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Amelanchier ovalis Medik.	Amélanchier							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Anagallis arvensis L.	Mouron des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Anemone nemorosa L.	Anémone des bois							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Anemone ranunculoides L.	Anémone fausse-Renoncule							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Angelica sylvestris L.	Angélique sauvage							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Anthericum ramosum L.	Phalangère rameuse							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnérinaire, terre jaune des sables							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Apera spica-venti (L.) P. Beauv.	Agrostide, jouets des vents							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Apium nodiflorum (L.) Lag.	Ache nodiflore						x	Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Apium nodiflorum (L.) Lag.	Ache nodiflore							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Aquilegia vulgaris L.	Ancolie commune							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHARENTREUIL P.	16-avr-03
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Arabette de Thalius							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Arabis alpina L.	Arabette des Alpes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Arabis auriculata Lam.	Arabette à oreillettes						x	Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Arabis collina Ten.	Arabette des murailles							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Arabis hirsuta (L.) Scop.	Arabette hirsute							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Arabis turrata L.	Arabette tourette							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Arenaria serpyllifolia L.	Sablina à feuilles de serpolet							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	Fromental, avoine élevée							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Artemisia campestris L.	Armoise champêtre							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Artemisia vulgaris L.	Armoise commune							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Arum maculatum L.	Arum maculé							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Aruncus dioicus (Walter) Fernald	Barbe de bouc							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Asperula cynanchica L.	Herbe à l'esquinancie							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Asplenium fontanum (L.) Bernh.	Asplenium des fontaines						x	Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Asplenium fontanum (L.) Bernh.	Asplenium des fontaines							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Asplenium fontanum (L.) Bernh.	Asplenium des fontaines							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Asplenium ruta-muraria L.	Rue des murais							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Asplenium scolopendrium L.	Scolopendre							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Asplenium trichomanes L.	Capillaire noir							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Athyrium filix-femina (L.) Roth	Fougère femelle							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Avenula pubescens (Hudson) Dumort.	Avoine pubescente							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Bellis perennis L.	Pâquerette							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Betula pendula Roth	Bouleau blanc							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Blackstonia perfoliata (L.) Hudson	Centaurée perfoliée							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Brachypodium rupestre (Host) Roemer & Schultes	Brachypode des rochers							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Brachypodium sylvaticum (Hudson) P. Beauv.	Brachypode des bois							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Brachypodium sylvaticum (Hudson) P. Beauv.	Brachypode des bois							La Gironnière	GRANGE B.	18-juin-10
Briza media L.	Brize moyenne							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Briza media L.	Brize moyenne							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Bromus erectus Hudson	Brome dressé							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Bromus hordeaceus L.	Brome mou							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Bromus ramosus Hudson	Brome rude							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Buddleja davidii Franchet	Buddleia de David							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Bunias orientalis L.	Roquette d'orient							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Bupthalmum salicifolium L.	Œil de Bœuf							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Bupleurum falcatum L.	Buplèvre en faux							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Buxus sempervirens L.	Buis							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_Relevé
Calamagrostis varia (Schrader) Host	Calamagrostide bigarrée							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Caltha palustris L.	Populage des marais							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Caltha palustris L.	Populage des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Calystegia sepium (L.) R. Br.	Liseron des haies							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Calystegia sepium (L.) R. Br.	Liseron des haies							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Campanula persicifolia L.	Campanule à feuilles de pêcher							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Campanula rotundifolia L.	Campanule à feuilles rondes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Campanula trachelium L.	Campanule gantelée							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Bourse à pasteur							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Cardamine amara L.	Cardamine amère							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E. Schulz	Dentaire pennée						x	Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Cardamine impatiens L.	Cardamine irritabile							Les Roux	GOURGUES	22-juin-10
Cardamine pentaphyllos (L.) Crantz	Dentaire digitée							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Carex acutiformis Ehrh.	Laiche palustre							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Carex acutiformis Ehrh.	Laiche palustre							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex appropinquata Schumacher	Laiche paradoxale			x		x	x	Etang Dauphin	GOURGUES F. - JUTON M.	26-juin-06
Carex brachystachys Schrank	Laiche à épis courts							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Carex caryophyllea Latourr.	Laiche précoce							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Carex cuprina (Sandor ex Heuffel) Nendtwich ex A. Kerner	Laiche couleur de renard							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex davalliana Sm.	Laiche de Davall							Etang Dauphin	MARCIAU	26-juil-85
Carex davalliana Sm.	Laiche de Davall							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Carex digitata L.	Laiche digitée							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Carex distans L.	Laiche à épis distants							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Carex divulsa Stokes	Laiche en épis séparés							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Carex echinata Murray	Laiche en petite étoile							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Carex elata All.	Laiche élevée							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex flacca Schreber	Laiche glauque							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Carex flacca Schreber	Laiche glauque							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex flava L.	Laiche jaune							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Carex flava L.	Laiche jaune							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Carex halleriana Asso	Laiche de Haller							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Carex hirta L.	Laiche hérissée							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex hostiana DC.	Laiche de couleur fauve							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex montana L.	Laiche des montagnes						x	Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Carex ovalis Good.	Laiche patte de lièvre							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Carex pallescens L.	Laiche pâle							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Carex panicea L.	Laiche faux Panic							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Carex panicea L.	Laiche faux Panic							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex paniculata L.	Laiche en panicules							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Carex paniculata L.	Laiche en panicules							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex pendula Hudson	Laiche pendante							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Carex remota L.	Laiche à épis espacés							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Carex riparia Curtis	Laiche des rives						x	Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Carex rostrata Stokes	Laiche à urticules terminés en bec							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Carex spicata Hudson	Laiche en épis							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex sylvatica Hudson	Laiche des bois							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex vesicaria L.	Laiche à utricules renflés en vessie							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Carex viridula Michaux subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B. Schmid	Laiche à beaux fruits							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Carex viridula Michaux subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B. Schmid var. elatior (Schlecht.) Crins	Laiche à beaux fruits							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Carlina vulgaris L.	Carlina commune							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Carpinus betulus L.	Charme							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Castanea sativa Miller	Châtaignier							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHARENTREUIL P.	16-avr-03
Centaurea jacea L.	Centaurée jacée							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Centaureum erythraea Rafn	Petite centaurée rouge							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch	Céphalanthère à longues feuilles							Le Crest	SERVIER	01-mai-90
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch	Céphalanthère à longues feuilles							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Cerastium brachypetalum Pers.	Céraiste à pétales courts							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste des fontaines							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Chaenorrhinum minus (L.) Lange	Petite Linaire							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Circaea lutetiana L.	Circée de Paris							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Cirsium monspessulanum (L.) Hill	Cirse de Montpellier			x		x	x	Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Cirsium monspessulanum (L.) Hill	Cirse de Montpellier							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse de marais							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse de marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse lancéolé							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Cladium mariscus (L.) Pohl	Marisque							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Cladium mariscus (L.) Pohl	Marisque							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Clematis vitalba L.	Clématite vigne-blanche							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Colchicum autumnale L.	Colchique d'automne							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Colchicum autumnale L.	Colchique d'automne							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Convallaria majalis L.	Muguet						C38	Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Convallaria majalis L.	Muguet							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Corylus avellana L.	Noisetier							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Corylus avellana L.	Noisetier							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Crataegus laevigata (Poiret) DC.	Aubépine lisse							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHARENTREUIL P.	16-avr-03
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Crepis paludosa (L.) Moench	Crépide des marais							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Crepis paludosa (L.) Moench	Crépide des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Crepis setosa Haller fil.	Crépide soyeuse							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_Relevé
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Schintz & R. Keller	Crépide à feuilles de pissenlit							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Cynosurus cristatus L.	Crételle							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Cystopteris fragilis (L.) Bernh.	Cystoptéris fragile							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Cytisus scoparius (L.) Link	Cytise à balais							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Dactylis glomerata L.	Dactyle							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Dactylorhiza fistulosa (Moench) Baumann & Künkele	Dactylorhize de mai							Le Pontet	MARCIAU	11-juin-85
Dactylorhiza incarnata (L.) Soó	Dactylorhize incarnat							Le Pontet	MARCIAU	11-juin-85
Dactylorhiza incarnata (L.) Soó	Dactylorhize incarnat							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Dactylorhiza maculata (L.) Soó	Dactylorhize tacheté							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	Dactylorhize de Traunsteiner			x		x	x	les mairies	GRANGE B.	10-juin-10
Danthonia decumbens (L.) DC.	Danthonie couchée							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Daphne laureola L.	Laurier des bois							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Daucus carota L.	Carotte sauvage							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.	Canche cespiteuse							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.	Canche cespiteuse							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Dianthus armeria L.	Œillet Armérie				P38	x	x	La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Dianthus hyssopifolius L.	Œillet de Montpellier				P38		x	Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Digitalis lutea L.	Digitale jaune							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Dipsacus fullonum L.	Cardère, cabaret des oiseaux							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Drosera longifolia L.	Rossolis à longues feuilles		x				x	Etang Dauphin	MARCIAU	02-juil-85
Drosera longifolia L.	Rossolis à longues feuilles						x	Etang Dauphin	GOURGUES	22-juin-10
Drosera x obovata Mert. & W.D.J.Koch [anglica x rotundifolia]							x	Etang Dauphin	MARCIAU	30-juin-94
Drosera x obovata Mert. & W.D.J.Koch [anglica x rotundifolia]							x	Etang Dauphin	GOURGUES	22-juin-10
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenkins	Dryoptéris étalé							Les Roux	GOURGUES	22-juin-10
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P. Fuchs	Fougère des Chartreux							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray	Dryoptéris dilaté							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Fougère mâle							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Echium vulgare L.	Vipérine							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Eleocharis uniglumis (Link) Schultes	Scirpe à une écaille							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Elytrigia intermedia (Host) Nevski	Chiendent glauque							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Epilobium dodonaei Vill. subsp. dodonaei	Epilobe à feuilles de romarin							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Epilobium hirsutum L.	Epilobe hérissé							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Epilobium hirsutum L.	Epilobe hérissé							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Epilobium montanum L.	Epilobe des monagnes							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Epilobium palustre L.	Epilobe des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	22-juin-10
Epilobium tetragonum L.	Epilobe à tige quadrangulaire							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser	Épipactis pourpre-noir							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Epipactis helleborine (L.) Crantz	Épipactis helleborine							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Epipactis helleborine (L.) Crantz subsp. helleborine	Épipactis helleborine							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Epipactis palustris (L.) Crantz	Épipactis des marais						x	Etang Dauphin	FRAPNA	25-juil-85
Epipactis palustris (L.) Crantz	Épipactis des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Equisetum arvense L.	Prêle des champs							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Equisetum fluviatile L.	Prêle des fleuves							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Equisetum fluviatile L.	Prêle des fleuves							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Equisetum hyemale L.	Prêle d'hiver						x	La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Equisetum palustre L.	Prêle des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Equisetum telmateia Ehrh.	Grande Prêle							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Erigeron annuus (L.) Pers.	Vergerette annuelle							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Erigeron annuus (L.) Pers.	Vergerette annuelle							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Erinus alpinus L.	Erine des Alpes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Eriophorum latifolium Hoppe	Linaigrette à larges feuilles							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.	Erodium à feuilles de cigüe							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Erophila verna (L.) Chevall.	Drave printanière							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Euonymus europaeus L.	Fusain d'Europe							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Euonymus latifolius (L.) Miller	Fusain à larges feuilles						x	Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire chanvrine							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire chanvrine							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Euphorbia amygdaloides L.	Euphorbe à feuilles d'amandier							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe à feuilles de cyprès							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Euphorbia exigua L.	Euphorbe naine							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Euphorbia flavicoma DC. subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti	Euphorbe à tête jaune d'or							La Gironnière	GOURGUES	27-juin-02
Euphorbia helioscopia L.	Réveille matin							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Euphorbia stricta L.	Euphorbe raide							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Fagus sylvatica L.	Hêtre, Fayard							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Festuca arundinacea Schreber	Fétuque élevée							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Festuca gigantea (L.) Vill.	Fétuque géante							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Festuca heterophylla Lam.	Fétuque hétérophylle							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Festuca marginata (Hackel) K. Richter subsp. gallica (Hackel ex L. Charrel) Breistr.	Fétuque de France							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Festuca pratensis Hudson	Fétuque des prés							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Festuca rubra L.	Fétuque rouge							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Festuca trichophylla (Gaudin) K. Richter	Fétuque capillaire							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Fragaria vesca L.	Fraisier							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Frangula alnus Miller	Bourdaïne, Bois noir							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Frangula alnus Miller	Bourdaïne, Bois noir							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Fraxinus excelsior L.	Frêne élevé							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Fraxinus excelsior L.	Frêne élevé							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Fumaria officinalis L.	Fumeterre officinal							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_ Relevé
Galeopsis angustifolia Hoffm.	Galéopsis							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Galeopsis tetrahit L.	Galéopsis tétrahit							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Galeopsis tetrahit L.	Galéopsis tétrahit							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Galium aparine L.	Gaillet gratteron							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Galium aparine L.	Gaillet gratteron							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Galium aristatum L.	Gaillet des bois							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Galium mollugo L.	Gaillet mollugine							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Galium mollugo L.	Gaillet mollugine							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Galium mollugo L. subsp. erectum Syme	Gaillet blanc							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Galium odoratum (L.) Scop.	Aspérule odorante							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Galium palustre L.	Gaillet des marais							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Galium palustre L.	Gaillet des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Galium uliginosum L.	Gaillet des lieux humides							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Galium uliginosum L.	Gaillet des lieux humides							La Gironnière	GOURGUES	27-juin-02
Galium verum L.	Gaillet vrai							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Galium verum L.	Gaillet vrai							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Genista pilosa L.	Genêt pileux							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Geranium molle L.	Géranium mou							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Geranium robertianum L. subsp. robertianum	Herbe à robert							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Geranium robertianum L. subsp. robertianum	Herbe à robert							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Geranium rotundifolium L.	Géranium à feuilles rondes							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Geum urbanum L.	Benoîte des villes							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Geum urbanum L.	Benoîte des villes							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Globularia bisnagarica L.	Globulaire commune							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Globularia cordifolia L.	Globulaire à feuilles en cœur							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Glyceria fluitans (L.) R. Br.	Glycérie flottante							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Glyceria notata Chevall.	Glycérie à feuilles pliées							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br.	Orchis moucheron							Le Pontet	MARCIAU	02-juil-85
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br.	Orchis moucheron							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Gymnadène très odorant			x		x	x	Le Pontet	FRAPNA	02-juil-85
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Gymnadène très odorant							les mairies	GRANGE B.	14-juin-10
Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman	Dryoptéris de Linné						x	Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Hedera helix L.	Lierre							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Hedera helix L.	Lierre							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Helianthemum nummularium (L.) Mill. subsp. obscurum (Celak.) Holub								Entre Le Sex et La Buletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Helianthemum nummularium (L.) Miller	Hélianthème commun							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Helleborus foetidus L.	Hellébore fétide							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Heracleum sphondylium L. subsp. sphondylium	Grande berce							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Hieracium pilosella L.	Epervière piloselle							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Hippocrepis comosa L.	Hippocrévide en toupet							Entre Le Sex et La Buletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Hippocrepis emerus (L.) P. Lassen	Faux-bagenaudier							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Holcus mollis L.	Houlque molle							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Humulus lupulus L.	Houblon							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Humulus lupulus L.	Houblon							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Hypericum androsaemum L.	Millepertuis officinal			x		x	x	Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Hypericum hirsutum L.	Millepertuis hirsute							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Hypericum montanum L.	Millepertuis des montagnes							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Hypericum nummularium L.	Millepertuis à feuilles rondes				C38			Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Hypericum nummularium L.	Millepertuis à feuilles rondes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Hypericum tetrapterum Fries	Millepertuis à tiges ailées							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Hypericum tetrapterum Fries	Millepertuis à tiges ailées							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Hypochaeris radicata L.	Salade de porc							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Iberis pinnata L.	Ibérís à feuilles pennées					x	x	Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Ilex aquifolium L.	Houx				C38			les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Ilex aquifolium L.	Houx							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Ilex aquifolium L.	Houx							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Inula conyza DC.	Herbe aux mouches							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Inula helvetica Weber	Înule helvétique			x		x	x	Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Inula salicina L.	Înule à feuilles de saule							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Inula salicina L.	Înule à feuilles de saule							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Iris pseudacorus L.	Îris faux-acorus							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Iris pseudacorus L.	Îris faux-acorus							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.	Jonc à fleurs aiguës							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.	Jonc à fleurs aiguës							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Juncus articulatus L.	Jonc articulé							Carrière de l' Escolle	CHAINTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Juncus articulatus L.	Jonc articulé							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Juncus conglomeratus L.	Jonc à inflorescence compacte							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Juncus effusus L.	Jonc étalé							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Juncus inflexus L.	Jonc glauque							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Juncus subnodulosus Schrank	Jonc à fleurs obtuses							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Juncus subnodulosus Schrank	Jonc à fleurs obtuses							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Juncus tenuis Willd.	Jonc ténu							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Kandis perfoliata (L.) Kerguelen	Tabouret perfolié							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Kernera saxatilis (L.) Sweet	Kernéra des rochers							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Kickxia elatine (L.) Dumort.	Linaire élatine							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Knautia arvensis (L.) Coulter	Knautie des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Koeleria pyramidata (Lam.) P. Beauv.	Koelérie pyramidale							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Laburnum anagyroides Medik.	Aubour, Cytisse							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Lactuca serriola L.	Laitue scarole							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Lamium galeobdolon (L.) L.	Ortie jaune							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_Relevé
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Laserpitium gallicum L.	Laser de France						x	Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Laserpitium latifolium L.	Laser à feuilles larges							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Laserpitium siler L.	Laser siler							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. montanus (Bernh.) Bässler	Gesse des montagnes							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Lathyrus pratensis L.	Gesse des près							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Lathyrus pratensis L.	Gesse des près							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Lathyrus vernus (L.) Bernh.	Gesse du printemps						x	Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHAINTREUIL P.	16-avr-03
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	Miroir de Vénus							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Leontodon hispidus L.	Liondent hispide							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Leucanthemum vulgare Lam.	Marguerite							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Leucanthemum vulgare Lam.	Marguerite							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Leucojum vernum L.	Nivéole du printemps				P38		x	Rocher de la Garde	HENRY	16-févr-07
Ligustrum vulgare L.	Troène							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Ligustrum vulgare L.	Troène							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Linaria repens (L.) Miller	Linaire striée							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Linum catharticum L.	Lin purgatif							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	Liparis	x	x				x	Etang Dauphin	FRAPNA	25-juil-85
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	Liparis							Etang Dauphin	GOURGUES F. - JUTON M.	26-juin-06
Listera ovata (L.) R. Br.	Listère à feuilles ovales							Etang Dauphin	SERVIER	15-mai-88
Listera ovata (L.) R. Br.	Listère à feuilles ovales							La Gironnière	GOURGUES	27-juin-02
Lithospermum arvense L.	Grémil des champs							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Lolium multiflorum Lam.	Ivraie à fleurs nombreuses							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Lolium perenne L.	Ray-grass anglais							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Lonicera xylosteum L.	Camerisier à balais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Lotus pedunculatus Cav.	Lotier des marais							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Lotus pedunculatus Cav.	Lotier des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Luzula nivea (L.) DC.	Luzule couleur de neige							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Luzula pilosa (L.) Willd.	Luzule poilue							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Lycopus europaeus L.	Lycophe d'Europe							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Lycopus europaeus L.	Lycophe d'Europe							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Lysimachia nemorum L.	Lysimaque des bois							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Lysimachia nummularia L.	Lysimaque nummulaire							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Lysimachia nummularia L.	Lysimaque nummulaire							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Lysimachia vulgaris L.	Lysimaque commune							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Lysimachia vulgaris L.	Lysimaque commune							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Lythrum salicaria L.	Grande Salicaire							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Lythrum salicaria L.	Grande Salicaire							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Malva moschata L.	Mauve musquée							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Matricaria perforata Mérat	Matricaire inodore							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Medicago lupulina L.	Lupuline							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Medicago minima (L.) L.	Luzerne à petites gousses							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Melica ciliata L.	Mélique ciliée							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Melica nutans L.	Mélique penchée							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Melica uniflora Retz.	Mélique uniflore							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Melilotus albus Medik.	Mélicot blanc							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Melittis melissophyllum L.	Mélitte à feuilles des mélisse							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Mentha aquatica L.	Menthe aquatique							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Mentha aquatica L.	Menthe aquatique							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Mentha longifolia (L.) Hudson	Menthe à longues feuilles							Carrière de l' Escolle	CHAINTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Menyanthes trifoliata L.	Trèfle d'eau							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Menyanthes trifoliata L.	Trèfle d'eau							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Mercurialis perennis L.	Mercuriale vivace							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Milium effusum L.	Millet étalé							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Minuartia hybrida (Vill.) Schischkin	Minuartie hybride							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. arundinacea (Schrank) K. Richter	Molinie bleutée							Etang Dauphin	GOURGUES	22-juin-10
Molinia caerulea (L.) Moench	Molinie							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Molinia caerulea (L.) Moench	Molinie							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Muscari comosum (L.) Miller	Muscari en toupet							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Muscari neglectum Guss. ex Ten.	Muscari grappe							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Mycelis muralis (L.) Dumort.	Laitue des murailles							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Myosotis arvensis (L.) Hill	Myosotis des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis très ramifié							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Myosotis scorpioides L.	Myosotis des marais							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Myriophyllum spicatum L.	Myriophylle en épis							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Nasturtium officinale R. Br.	Cresson							Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Nasturtium officinale R. Br.	Cresson							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Nuphar lutea (L.) Sm.	Nénuphar-jaune						x	Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Nuphar lutea (L.) Sm.	Nénuphar-jaune							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Odontites vernus (Beillard) Dumort. subsp. vernus	Odontite du printemps							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Omphalodes verna Moench	Omphalodès							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHAINTREUIL P.	16-avr-03
Ononis natrix L.	Bugrane natrix							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Ononis spinosa L. subsp. maritima (Dumort. ex Piré) P. Fourn.	Bugrane maritime							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Ophioglossum vulgatum L.	Ophioglosse			x		x	x	Etang Dauphin	CHAINTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Ophioglossum vulgatum L.	Ophioglosse							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Ophrys fuciflora (F.W. Schmidt) Moench	Ophrys bourdon						x	Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Ophrys insectifera L.	Ophrys mouche							Le Crest	SERVIER	01-mai-90
Orchis laxiflora Lam.	Orchis à fleurs lâches			x		x	x	Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHAINTREUIL P.	24-juin-98
Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	Orchis des marais			x		x	x	Le Pontet	FRAPNA	02-juil-85
Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	Orchis des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Orchis mascula (L.) L.	Orchis mâle							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHAINTREUIL P.	16-avr-03
Orchis militaris L.	Orchis militaire							Le Picard	SERVIER	15-mai-88
Orchis militaris L.	Orchis militaire							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Orchis morio L.	Orchis bouffon							Carrières	SERVIER	15-mai-88
Orchis morio L.	Orchis bouffon							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Orchis provincialis Balbis ex DC.	Orchis de Provence						x	Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_Relevé
Orchis simia Lam.	Orchis singe							Le Picard	SERVIER	15-mai-88
Orchis ustulata L.	Orchis brûlé							Le Picard	SERVIER	15-mai-88
Orchis ustulata L.	Orchis brûlé							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Origanum vulgare L.	Origan							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Ornithogalum umbellatum L.	Ornithogale en ombelle							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Orobanche caryophyllacea Sm.	Orobanche à odeur d'œillet							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Orobanche hederæ Duby	Orobanche du lierre						x	Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Orobanche minor Sm. in Sowerby	Orobanche du trèfle							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Oxalis acetosella L.	Oseille des bois							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Oxalis fontana Bunge	Oxalis des fontaines							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Papaver rhoeas L.	Coquelicot							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Paris quadrifolia L.	Parisette							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Parnassia palustris L.	Parnassie des marais							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Parnassia palustris L.	Parnassie des marais							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Parthenocissus inserta (A. Kerner) Fritsch	Vigne vierge							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Petrorhagia saxifraga (L.) Link	Tunique saxifrage							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Phalaris arundinacea L.	Phalaris faux roseau							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Phalaris arundinacea L.	Phalaris faux roseau							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Phleum pratense L.	Fléole des prés							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Phragmites australis (Cav.) Steudel	Roseau							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Phragmites australis (Cav.) Steudel	Roseau							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Phyteuma spicatum L.	Raiponce en épis							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Picea abies (L.) Karsten	Epicéa							Les Roux	GOURGUES	22-juin-10
Picris hieracioides L.	Picris fausse-épervière							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Pimpinella major (L.) Hudson	Grand Boucage							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Plantago major L.	Grand plantain							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Plantago media L.	Plantain moyen							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Platanthera bifolia (L.) L.C.M. Richard	Platanthère à deux feuilles							Etang Dauphin	MARCIAU	15-juin-91
Platanthera bifolia (L.) L.C.M. Richard	Platanthère à deux feuilles							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Poa annua L.	Pâturin annuel							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Poa bulbosa L. var. vivipara Koeler	Pâturin vivipare							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Poa compressa L.	Pâturin à tiges aplaties							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Poa nemoralis L.	Pâturin des bois							Les Roux	GOURGUES	22-juin-10
Poa pratensis L.	Pâturin des prés							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Poa trivialis L.	Pâturin commun							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Poa trivialis L. subsp. trivialis	Pâturin commun							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Polygala amarella Crantz	Polygale amer							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Polygala comosa Schkuhr	Polygale chevelu							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Polygala vulgaris L.	Polygale vulgaire							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Polygonatum multiflorum (L.) All.	Sceau de Salomon multiflore							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Polygonatum odoratum (Miller) Druce	Sceau de Salomon officinal							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Polygonum amphibium L.	Renouée amphibie							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Polygonum aviculare L.	Renouée des oiseaux							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Polypodium vulgare L.	Polypode, Réglisse des bois							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Polystichum aculeatum (L.) Roth	Polystic à aiguillons				P38		x	Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Populus alba L.	Peuplier blanc							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Populus alba L.	Peuplier blanc							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Populus nigra L.	Peuplier noir							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Populus nigra L.	Peuplier noir							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Potentilla caulescens L.	Potentille à tiges courtes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Potentilla erecta (L.) Rauschel	Potentille tormentille							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Potentilla erecta (L.) Rauschel	Potentille tormentille							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Potentilla neumanniana Reichenb.	Potentille du printemps							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Potentilla reptans L.	Potentille rampante							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Primula veris L.	Primevère du printemps							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Primula vulgaris Hudson	Primevère acaule							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Primula x polyantha Mill. [veris subsp. veris x vulgaris subsp. vulgaris]								La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Prunus avium L.	Merisier							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Prunus mahaleb L.	Faux merisier							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Prunus padus L.	Merisier à grappes, Bois puant							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Prunus spinosa L.	Prunellier							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn	Fougère aigle							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	Pulicaire							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	Pulicaire							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Pyrola rotundifolia L.	Pirole à feuilles rondes					x	x	Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Quercus humilis Miller	Chêne blanc, chêne pubescent							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Quercus robur L.	Chêne pédonculé, chêne rouvre							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Ranunculus acris L.	Renoncule âcre, Bouton d'or							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse, Bouton d'or							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Ranunculus ficaria L.	Ficaire							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHARENTREUIL P.	16-avr-03
Ranunculus ficaria L. subsp. bulbifer Lambinon	Ficaire							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Ranunculus flammula L.	Renoncule petite flamme							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante, Bouton d'or							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Reseda phyteuma L.	Réséda raiponce							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Reynoutria x bohemica Chrtek & Chrtkova	Renouée de Bohême							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Rhamnus alpina L.	Nerprun des Alpes						x	Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Rhamnus alpina L.	Nerprun des Alpes							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Rhamnus cathartica L.	Nerprun purgatif							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Rhamnus cathartica L.	Nerprun purgatif							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich	Rhinante crête de coq							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_Relevé
Ribes alpinum L.	Grossellier des Alpes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Ribes rubrum L.	Grossellier rouge						x	La Gironnière	GRANGE B.	18-juin-10
Robinia pseudo-acacia L.	Robinier faux-acacia							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Rosa arvensis Hudson	Rosier des champs							Les Roux	GOURGUES	22-juin-10
Rosa canina L.	Rosier des chiens							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Rubus caesius L.	Ronce bleue							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Rubus idaeus L.	Framboisier							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Rumex acetosa L.	Oseille							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Rumex conglomeratus Murray	Rumex aggloméré							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Rumex crispus L.	Parelle							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Rumex sanguineus L.	Rumex sanguin							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Rumex scutatus L.	Rumex en écusson							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Ruscus aculeatus L.	Petit Houx, Fragon							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Salix alba L.	Saule blanc							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Salix alba L.	Saule blanc							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Salix caprea L.	Saule Marsault							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Salix caprea L.	Saule Marsault							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Salix cinerea L.	Saule cendré							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Salix cinerea L.	Saule cendré							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Salix daphnoides Vill.	Saule faux Daphné					x	x	Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Salix elaeagnos Scop.	Saule blanchâtre							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Salix purpurea L.	Osier rouge							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Salix purpurea L.	Osier rouge							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Salix triandra L. emend. Ser.	Saule Amandier, Osier brun							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Salvia glutinosa L.	Sauge glutineuse							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHARENTREUIL P.	16-avr-03
Salvia pratensis L.	Sauge des prés							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Sambucus nigra L.	Sureau noir							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Sanguisorba minor Scop.	Pimprenelle							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Sanicula europaea L.	Saniclé d'Europe							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Saponaria ocyroides L.	Saponaire faux-basilic							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Saxifraga granulata L.	Saxifrage à bulbilles						x	Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Saxifraga paniculata Miller	Saxifrage en panicules							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Saxifraga rotundifolia L.	Saxifrage à feuilles rondes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Saxifraga tridactylites L.	Perce-pierre, Saxifrage à trois doigts							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Scabiosa columbaria L.	Scabieuse colombarie							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Schoenoplectus lacustris (L.) Palla	Souchet des lacs							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Schoenus nigricans L.	Choin noirâtre							Etang Dauphin	MARCIAU	29-juin-94
Schoenus nigricans L.	Choin noirâtre							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Scirpus sylvaticus L.	Souchet des bois							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Scirpus sylvaticus L.	Souchet des bois							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Scorzonera humilis L.	Petite Scorzonère					x	x	La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Scrophularia auriculata L.	Scrofulaire auriculée							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Scrophularia auriculata L.	Scrofulaire auriculée							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Scrophularia canina L.	Scrofulaire des chiens							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Scrophularia nodosa L.	Scrofulaire à racines noueuses							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Scutellaria galericulata L.	Scutellaire casquée							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Scutellaria galericulata L.	Scutellaire casquée							Etang Dauphin	GOURGUES F. - JUTON M.	26-juin-06
Securigera varia (L.) P. Lassen	Coronille bigarrée							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	24-juin-10
Sedum album L.	Trique Madame							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Sedum dasyphyllum L.	Orpin à feuilles épaisses							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Sedum ochroleucum Chaix	Orpin à pétales dressés							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Sedum rupestre L.	Orpin des rochers							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Sedum sediforme (Jacq.) Pau	Orpin de Nice						x	Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Sedum sexangulare L.	Orpin doux							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Senecio erucifolius L.	Séneçon à feuilles de roquette							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Senecio jacobaea L.	Jacobée							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Senecio paludosus L.	Séneçon des marais			x		x	x	Etang Dauphin	GOURGUES	22-juin-10
Senecio paludosus L.	Séneçon des marais						x	Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Seseli libanotis (L.) Koch	Séséli libanotis						x	Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Seseli libanotis (L.) Koch	Séséli libanotis							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Sesleria caerulea (L.) Ard., non sensu 4	Seslérie bleuâtre							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Sherardia arvensis L.	Shérardie des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Silaum silaus (L.) Schinz & Thell.	Silaüs commun						x	La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Silene dioica (L.) Clairv.	Compagnon rouge							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Silene flos-cuculi (L.) Greuter & Burdet	Fleur de coucou							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Silene flos-cuculi (L.) Greuter & Burdet	Fleur de coucou							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Silene latifolia (L.) Gaertn. subsp. alba (Wimmer) Greuter & Burdet	Compagnon blanc							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Silene nutans L.	Silène penché							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé							Les Gorges	GOURGUES	26-juil-02
Sinapis arvensis L.	Moutarde des champs							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Solanum dulcamara L.	Douce-amère							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Solidago canadensis L.	Solidage du Canada							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Solidago gigantea Aiton subsp. serotina (O. Kuntze) McNeill	Solidage géante							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Solidago gigantea Aiton subsp. serotina (O. Kuntze) McNeill	Solidage géante							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Sonchus asper (L.) Hill subsp. asper	Laiteron râpeux							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Sorbus aria (L.) Crantz	Alouchier, Alisier blanc							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Stachys officinalis (L.) Trévisan	Bétoine officinale							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Stachys palustris L.	Epiaire des marais							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Stachys recta L.	Epiaire droite							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Stachys sylvatica L.	Epiaire des bois							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Stellaria graminea L.	Stellaire à feuilles de graminée							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Succisa pratensis Moench	Mors du diable							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Succisa pratensis Moench	Mors du diable							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Symphytum officinale L.	Grande Consoude							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Symphytum officinale L.	Grande Consoude							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Tamus communis L.	Tamier							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Tanacetum vulgare L.	Tanaisie							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Taraxacum officinale Weber	Pissenlit officinal							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Taraxacum palustre (Lyons) Symons gr.	Pissenlit des marais							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10

Nom français	Nom français	DH	PN	PRRA	PD	LRR	ZN	Nom_LieuDit	Observateur(s)	Date_Relevé
Taxus baccata L.	If							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Teucrium botrys L.	Germandrée botrys							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Teucrium chamaedrys L.	Germandrée petit chêne							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Teucrium montanum L.	Germandrée des montagnes							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Teucrium scorodonia L.	Germandrée scorodaine							Le Picard	GOURGUES	27-juin-02
Thelypteris palustris Schott	Théliptère des marais			x		x	x	Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Thymus pulegioides L.	Thym des bergères							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Tilia platyphyllos Scop.	Tilleul à larges feuilles							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	20-avr-10
Tragopogon pratensis L.	Salsifis des prés							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Trifolium arvense L.	Trèfle des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Trifolium campestre Schreber	Trèfle champêtre							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Trifolium dubium Ehr.	Trèfle filiforme							les mairies	Gourgues F. - Grange B.	19-mai-10
Trifolium ochroleucon Hudson	Trèfle blanc-jaunâtre						x	Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Trifolium repens L.	Trèfle rampant							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Tussilago farfara L.	Tussilage							La Grande Forêt Carrière	GOURGUES	26-juin-02
Typha latifolia L.	Massette à larges feuilles							Carrière de l' Escolle	CHARENTREUIL P. - BERTONCELLO A.S.	21-août-97
Typha latifolia L.	Massette à larges feuilles							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Ulmus glabra Hudson	Orme de montagne							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Urtica dioica L.	Grande Ortie							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Urtica dioica L.	Grande Ortie							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Valeriana dioica L.	Valériane dioïque							Le Puit d'enfer	SALEN P. - BERTONCELLO A.S. - CHARENTREUIL P.	24-juin-98
Valeriana dioica L.	Valériane dioïque							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Valeriana tripteris L.	Valériane à feuilles trifides							Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Valerianella carinata Loisel.	Valérianelle carénée							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Valerianella locusta (L.) Laterrade	Valérianelle du potager							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Verbena officinalis L.	Vervaine officinale							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Veronica anagallis-aquatica L. "anagallis"	Mouron d'eau							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Veronica anagallis-aquatica L. "anagallis"	Mouron d'eau							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Veronica arvensis L.	Véronique des champs							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Veronica beccabunga L.	Cresson de Cheval							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Veronica beccabunga L.	Cresson de Cheval							Les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit chêne							Entre Le Sex et La Burletière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Veronica hederifolia L.	Véronique à feuilles de lierre							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Veronica persica Poirer	Véronique de Perse							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Viburnum opulus L.	Viome obier							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Viburnum opulus L.	Viome obier							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Vicia cracca L.	Vesce cracca							Etang Dauphin	CHARENTREUIL P. - MASSINE C. - SALEN P.	23-juil-98
Vicia cracca L.	Vesce cracca							Le Puit d'enfer	GOURGUES	26-juin-02
Vicia dumetorum L.	Vesce des buissons					x	x	Le Grand Rocher	GOURGUES	22-juin-10
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray	Vesce hirsute							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Vicia sativa L.	Vesce cultivée							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Vicia sepium L.	Vesce des haies							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Vicia tetrasperma (L.) Schreber	Vesce à quatre graines							La Grande Forêt	GOURGUES	26-juin-02
Vinca minor L.	Petite Pervenche							La Gironnière	Gourgues F. - Grange B.	06-mai-10
Vincetoxicum hircundinaria Medik.	Dompte-venin							Rocher de la Garde- les Gorges	GOURGUES F. - PACHE G.	26-juil-02
Viola arvensis Murray	Pensée des champs							Le Crest	GOURGUES	26-avr-04
Viola reichenbachiana Jordan ex Boreau	Violette des bois							Etang Dauphin	GOURGUES	26-juin-02
Viola riviniana Reichenb.	Violette de Rivinus							Entre Le Sex et La Burletière	CHEVALIER M. - CHARENTREUIL P.	16-avr-03

## **22 Liste des espèces faune de Saint Etienne de Crossey**

**LÉGENDE OISEAUX:**

\*= Protégée par la loi du 17 avril 81(Protection nationale)

**CEE**= Espèce figurant dans l'annexe de la directive du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

**B II**= Espèce strictement protégée figurant dans l'annexe II de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

**B III**= Espèce protégée dont l'exploitation est réglementée, figurant à l'annexe III de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

Colonne liste rouge faune vertébrée Isère 2007:

RE= éteint au niveau départemental

CR= en danger critique d'extinction

EN= en danger

VU= vulnérable

NT= quasi menacé

DD= insuffisamment documenté

**TABLEAU= Npo/ Npro/ NC/ M/ H/ S**

**NPo**= Nicheur possible: présent pendant la dernière période de nidification dans un biotope favorable.

**NPro**= Nicheur probable: chant en période de reproduction, couple territorial, parades, démonstrations défense des jeunes.

**NC**= Nicheur certain: nid vide ou occupé, juvéniles non volants, transport de nourriture ou matériaux de construction du nid.

**M**= Migrateur ou de passage ( P= printemps du 2/3 au 20/6; A= automne du 16/8 au 15/11)

**H**= Hivernant du 16/11 au 1/3.

**S**= Espèce sédentaire.

PN	OISEAUX		Npo	Npro	NC	M		H	S	Liste rouge	Observations
						P	A				
*	Accenteur alpin	B II						X			5/1/01 Gorges
*	Accenteur mouchet	B II	X					X			
*	Aigle botté (CEE)	B III									
*	Aigle criard (CEE)	B III									
*	Aigle de Bonelli	B III									
*	Aigle royal (CEE)	B III								VU	
*	Aigrette garzette (CEE)	B II								VU	
*	Alouette calandre (CEE)	B II									
*	Alouette calandrelle (CEE)	B II									
	Alouette des champs	B III						X			
*	Alouette lulu (CEE)	B III									
*	Autour des palombes	B III	X							NT	
*	Avocette élégante										
*	Balbusard pêcheur (CEE)	B III				X					Donnée ancienne
	Barge à queue noire	B III									
	Bécasse des bois	B III					X	X		DD	
*	Bécasseau minute	B II									
*	Bécasseau variable	B II									
	Bécassine des marais	B III				X					
*	Bécassine double (CEE)	B II									
	Bécassine sourde	B III									
*	Bec croisé des sapins	B II									

*	Bergeronnette des ruisseaux	B II	X				X	X			
*	Bergeronnette grise	B II			X		X				
*	Bergeronnette printanière	B II								EN	
*	Bernache du Canada	B III									
*	Bernache cravant										
*	Bernache nonnette										
*	Bihoreau gris	B II								EN	
*	Blongios nain (CEE)	B II								EN	
*	Bondrée apivore (CEE)	B III	X				X			VU	
*	Bouscarle de Cetti	B II								NT	
*	Bouvreuil pivoine	B III					X	X			
*	Bruant des roseaux	B II								VU	
*	Bruant fou	B II									
*	Bruant jaune	B II	X					X		NT	
*	Bruant mélanocéphale										
*	Bruant ortolan (CEE)	B III								CR	
*	Bruant proyer	B III								EN	
*	Bruant zizi	B II		X			X				
*	Busard cendré (CEE)	B III								CR	
*	Busard des roseaux (CEE)	B III				X				CR	
*	Busard Saint Martin (CEE)	B III					X	X		VU	
*	Buse variable	B III	X			X	X	X	X		
*	Butor étoilé (CEE)	B II								RE	
	Caille des blés	B III									
	Canard carolin										
	Canard chipeau	B III									
	Canard colvert	B III			X	X	X	X	X		
	Canard mandarin										
	Canard pilet	B III				X					
	Canard siffleur	B III									
	Canard souchet	B III									
*	Cassenoix moucheté	B II					X				
*	Chardonneret élégant	B II	X				X	X			
	Chevalier aboyeur	B III									
	Chevalier arlequin	B III									
*	Chevalier cul blanc	B II									
	Chevalier gambette	B III									
*	Chevalier guignette	B III				X	X			EN	
*	Chevalier stagnatile										
*	Chevalier sylvain (CEE)	B II				X					
*	Chevêche d'athena	B II		X						VU	
*	Chevêchette d'Europe	B III								VU	
*	Chocard à bec jaune	B II									
*	Choucas des tours		X			X	X	X			
*	Chouette de Tengmalm (CEE)	B II								NT	
*	Chouette hulotte	B II	X					X	X		
*	Cigogne blanche (CEE)	B II				X	X				
*	Cigogne noire (CEE)	B II				X					



*	Gobemouche à collier										
*	Gobemouche gris	B II			X	X	X				
*	Gobemouche noir	B II				X	X			DD	
	Goéland argenté										
*	Goéland brun										
*	Goéland cendré	B III									
	Goéland leucopnée	B III				X				VU	
*	Gorgebleue à miroir (CEE)	B II								RE	
*	Grand corbeau	B III			X	X	X	X	X	NT	
	Grand cormoran	B III					X	X			
*	Grand duc d'Europe	B II			X			X	X	NT	
*	Grand gravelot	B II									
	Grand tétras	B II								RE	
*	Grande aigrette (CEE)	B II									
*	Gravelot à collier interrompu	B II									
*	Grèbe à cou noir	B II				X					Donnée ancienne
*	Grèbe castagneux	B III			X	X		X		NT	
*	Grèbe huppé	B III	X			X				NT	
*	Grèbe jougris	B II									
*	Grimpereau des bois	B II									
*	Grimpereau des jardins	B II	X					X	X		
	Grive draine	B III				X					
	Grive litorne	B III				X		X		VU	
	Grive mauvis	B III						X			
	Grive musicienne	B III			X	X	X	X			
*	Gros bec cassenois	B II						X		DD	
*	Grue cendrée (CEE)	B III									
*	Guêpier d'Europe	B II				X				VU	
*	Guifette leucoptère	B II									
*	Guifette moustac (CEE)	B II									
*	Guifette noire (CEE)	B II								RE	
*	Gypaète barbu (CEE)	B III								RE	
*	Harle bièvre	B III				X				VU	Donnée ancienne
*	Harle huppé										
*	Harle piette										
*	Héron cendré	B III			X	X	X	X	X	NT	
*	Héron gardeboeufs	B II									
*	Héron pourpré (CEE)	B II								EN	
*	Hibou des marais (CEE)	B II									
*	Hibou moyen duc	B II									
*	Hirondelle de fenêtre	B II			X	X	X				
*	Hirondelle de rivage	B II			X	X	X			VU	
*	Hirondelle de rochers	B II									
*	Hirondelle rousseline										
*	Hirondelle rustique	B II			X	X	X				
*	Huitrier pie	B III									
*	Huppe fasciée	B II								EN	
*	Hypolais icterine	B II								RE	

*	Hypolais polyglotte	B II									
	Ibis sacré										
*	Jaseur boréal	B II						X			23/2/2005
	Lagopède alpin (CEE)	B III								NT	
*	Linotte mélodieuse	B II						X			
*	Locustelle lusciniöïde	B II								CR	
*	Locustelle tachetée	B II	X							CR	Donnée ancienne
*	Loriot d'Europe	B II				X					
	Macreuse brune										
	Macreuse noire										
*	Marouette de Baillon (CEE)	B II								RE	
*	Marouette ponctuée (CEE)	B II								RE	
*	Marouette poussin (CEE)	B II								RE	
*	Martinnet à ventre blanc	B II				X					
*	Martinnet noir	B III			X	X	X				
*	Martin-pêcheur d'Europe (CEE)	B II	X			X				NT	
*	Merle à plastron	B II									
	Merle noir	B III			X	X	X	X	X		
*	Mésange à longue queue	B II			X						
*	Mésange bleue	B II			X			X	X		
*	Mésange boréale	B II									
*	Mésange charbonnière	B II			X			X	X		
*	Mésange huppée	B II	X					X			
*	Mésange noire	B II					X	X			
*	Mésange nonnette	B II	X				X				
*	Milan noir (CEE)	B III	X			X	X			NT	
*	Milan royal (CEE)	B III				X	X	X		CR	
*	Moineau domestique				X			X	X		
*	Moineau friquet	B III	X				X	X		VU	
*	Moineau soulcie	B III								CR	
*	Monticole bleu	B II								RE	
*	Monticole de roche	B II								VU	
*	Mouette mélanocéphale (CEE)	B II									
*	Mouette rieuse	B III									
	Nette rousse	B III								EN	
*	Niverolle alpine	B III								NT	
*	Oedicnème criard (CEE)	B II								VU	
	Oie cendrée	B III									
*	Outarde canepetière (CEE)	B II								RE	
*	Percnoptère d'Egypte (CEE)	B III									
	Perdrix bartavelle (CEE)	B III								NT	
	Perdrix grise	B III								DD	
	Perdrix rouge	B III					X			DD	Lâcher ACCA
*	Petit Duc scops	B II								VU	
*	Petit gravelot	B II								VU	
*	Phragmite aquatique (CEE)	B II									
*	Phragmite des joncs	B II								RE	
*	Pic cendré (CEE)	B II								RE	

*	Pic épeiche	B II			X			X	X		
*	Pic épeichette	B II	X							VU	
*	Pic mar (CEE)	B II								RE	
*	Pic noir (CEE)	B II					X	X			
*	Pic tridactyle (CEE)	B II									
*	Pic vert	B II		X				X	X		
	Pie bavarde				X			X	X		
*	Pie-grièche à poitrine rose	B II									
*	Pie-grièche à tête rousse	B II								RE	
*	Pie-grièche écorcheur (CEE)	B II		X							Donnée ancienne
*	Pie-grièche grise	B II								RE	
	Pigeon biset	B III									
	Pigeon colombin	B III	X							VU	
	Pigeon ramier				X	X	X				
*	Pinson des arbres	B III			X	X	X	X	X		
*	Pinson du nord	B III						X			
*	Pipit à gorge rousse	B II									
*	Pipit des arbres	B II	X								Donnée ancienne
*	Pipit farlouse	B II									
*	Pipit rousseline (CEE)	B II								RE	
*	Pipit spioncelle	B II									
	Pluvier doré (CEE)	B III									
*	Pluvier guignard (CEE)	B III									
*	Pouillot de Bonelli	B II	X			X					
*	Pouillot fitis	B II								EN	
*	Pouillot siffleur	B II								CR	
*	Pouillot véloce	B II		X		X	X				
*	Pygargue à queue blanche	B III									
	Râle d'eau	B III								NT	
*	Râle des genêts (CEE)	B II								CR	
*	Rémiz penduline										
*	Roitelet huppé	B II		X				X			
*	Roitelet triple bandeau	B II			X			X			
*	Rollier d'Europe (CEE)	B II									
*	Rossignol philomèle	B II	X			X					
*	Rougegorge familier	B III			X	X	X	X	X		
*	Rougequeue à front blanc	B II	X								
*	Rougequeue noir	B II			X	X	X				
*	Rousserolle effarvate	B II	X								
*	Rousserolle turdoïde	B II								EN	
*	Rousserolle verderolle	B II	X								Donnée ancienne
	Sarcelle d'été GM	B III									
	Sarcelle d'hiver GM	B III								RE	
*	Serin cini	B II			X						
*	Sittelle torchepot	B II			X			X	X		
*	Sizerin flammé	B II								NT	
*	Spatule blanche (CEE)	B II									
*	Sterne caugek	B II									

*	Sterne naine	B II									
*	Sterne pierregarin (CEE)	B II								RE	
*	Tadorne de Belon	B II				X					Donnée ancienne
*	Talève sultane										
*	Tarin des aulnes	B II			X			X		VU	
*	Tarier des près	B II								VU	
*	Tarier pâtre	B II				X					
	Tétras lyre (CEE)	B III									
*	Tichodrome échelette	B III						X		VU	
*	Torcol fourmilier	B II	X			X				EN	
	Tourterelle des bois	B III	X								
	Tourterelle turque	B III			X			X	X		
*	Traquet motteux	B II									
*	Traquet oreillard										
*	Troglodyte mignon	B II			X			X	X		
	Vanneau huppé	B III								VU	
*	Vautour fauve (CEE)	B III									
*	Vautour moine										
*	Venturon montagnard	B II									
*	Verdier d'Europe	B II	X					X	X		
	<b>TOTAL</b>		<b>35</b>	<b>5</b>	<b>36</b>	<b>55</b>	<b>47</b>	<b>56</b>	<b>21</b>		

### LÉGENDE CHIROPTÈRE

\* = espèce protégée ; arrêté du 23/04/2007

**An 2**= espèce inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitat 92/43/CEE. Espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

**An 4**= espèce inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitat 92/43/CEE. Espèce d'intérêt communautaires qui nécessite une protection stricte.

**BII**= espèce strictement protégées figurant dans l'annexe II de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

**B III**= espèce protégée dont l'exploitation est réglementée, figurant à l'annexe III de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

Tableau: Rpo/ Rpro/ Rc/ E./ H:

**Rpo**= Reproduction possible (observation d'un accouplement ou d'un mâle aux gonades gonflées)

**Rpro**= Reproduction probable (observation d'un juvénile émancipé avant octobre ou d'une femelle gestante)

**Rc**= Reproduction certaine (observation d'un tas de guano frais avec cadavres de juvénile de l'année, de l'allaitement ou d'une femelle avec tétines gonflées de lait)

**E**= Estivant (observation d'une femelle adulte non gestante du 15/4 au 1/11 ou observation d'un mâle adulte du 15/4 au 1/11)

**H**= Hivernant (du 2/11 au 14/4)

	CHIROPTERES		Rpo	Rpro	Rc	E	H	Liste rouge	Observations
*	Barbastelle An 2, An 4	B II						EN	
*	Grand rhinolophe An 2, An 4	B II				X	X	EN	Terrain de chasse
*	Grand murin An 2, An 4	B II						EN	
*	Grande noctule An 4	B II							
*	Minioptère de Schreibers An2, An 4	B II						EN	
*	Molosse de Cestoni An 4	B II							
*	Murin à moustaches An 4	B II				X		NT	
*	Murin à oreilles échancrées An 2, An 4	B II						VU	
*	Murin d'Alcathoé An 4							DD	
*	Murin de Capaccini An 2, An 4	B II							
*	Murin de Daubenton An 4	B II				X			
*	Murin de Brandt An 4	B II						CR	
*	Murin de Natterer An 4	B II						VU	
*	Murin de Bechstein An 2, An 4	B II						EN	
*	Noctule commune An 4	B II						DD	
*	Noctule de Leisler An 4	B II				X			
*	Oreillard alpin An 4							DD	
*	Oreillard commun An 4	B II				X			
*	Oreillard méridional An 4	B II						DD	
*	Petit murin An 2, An 4	B II						EN	
*	Petit rhinolophe An 2, An 4	B II				X		EN	Terrain de chasse
*	Pipistrelle commune An 4	B III			X		X		
*	Pipistrelle de Kuhl An 4	B II			X				
*	Pipistrelle de Nathusius An 4	B II						DD	

*	Pipistrelle pygmée An 4	B II						DD	
*	Rhinolophe euryale An 2, An 4	B II						RE	
*	Sérotine bicolore An 4	B II						EN	
*	Sérotine commune An 4	B II						NT	
*	Sérotine de Nilsson An 4	B II						EN	
*	Vespère de Savi An 4	B II						NT	
	<b>SOUS TOTAL Chiroptères = 8</b>				<b>2</b>	<b>7</b>	<b>2</b>		

### LÉGENDE MAMMIFÈRE

\* = espèce protégée ; arrêté du 23/04/2007

R= reproducteur sur le site

O= occasionnel sur le site (erratique, terrain de chasse)

X= statut inconnu

Colonne liste rouge faune vertébrée Isère :

RE= éteint au niveau départemental

CR= en danger critique d'extinction

EN= en danger

VU= vulnérable

NT= quasi menacé

DD= insuffisamment documenté

**An 2**= espèce inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitat 92/43/CEE. Espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

**An 4**= espèce inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitat 92/43/CEE. Espèce d'intérêt communautaires qui nécessite une protection stricte.

**BII**= espèce strictement protégées figurant dans l'annexe II de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

**B III**= espèce protégée dont l'exploitation est réglementée, figurant à l'annexe III de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

	MAMMIFERES		R	O	X	Liste rouge	Observations
	Sauf chiroptères						
	Belette	B III		X		DD	
	Blaireau	B III	X				
*	Bouquetin des Alpes An 5	B III					
	Campagnol agreste		X				
	Campagnol amphibie					RE	
	Campagnol des champs		X				
	Campagnol des neiges	B III					
	Campagnol roussâtre		X				
	Campagnol souterrain						
	Campagnol de Fatio					DD	
	Campagnol provençal					DD	
	Campagnol terrestre		X				
*	Castor d'Europe An 2, An 4	B III				NT	
	Cerf	B III					
	Cerf sika	B III					
*	Chat sauvage An 4	B II			X	EN	
	Chamois An 5	B III		X			20/6/10 Gorges
	Chevreuril	B III	X				
	Daim	B III					
*	Ecureuil roux	B III	X				
	Fouine	B III	X				
*	Genette An 5						
*	Hérisson d'Europe	B III	X				
	Hermine	B III		X		DD	
	Lapin de Garenne				X		Donnée ancienne

Lérot	B III					
Lièvre brun	B III	X				
Lièvre variable An 5	B III				DD	
Loir	B III	X				
Loup An 2, An 4	B II				CR	
* Loutre An 2, An 4	B II				CR	
* Lynx boréal An 2, An 4	B III			X	CR	Indices en 2010
Marmotte	B III					
Martre An 5	B III		X			
Mouflon An 2, An 4						
Mulot alpestre						
Mulot sylvestre		X				
Mulot à collier		X				
* Muscardin An 4	B III	X			DD	
Musaraigne alpine	B III				DD	
* Musaraigne aquatique	B III	X			DD	
Musaraigne bicolore	B III				DD	
Musaraigne carrelet	B III					
Musaraigne couronnée	B III	X				
Musaraigne des jardins	B III				DD	
* Musaraigne de Miller				X	DD	
Musaraigne du Valais						
Musaraigne musette	B III	X				
Musaraigne pygmée	B III	X				
* Ours brun An 2*, An 4	B II				RE	
Pachyure étrusque					DD	
Putois An 5	B III			X	VU	
Ragondin		X				
Rat des moissons				X	DD	
Rat musqué		X				
Rat noir				X	EN	1973
Renard		X				
Sanglier	B III		X			
Souris grise		X				
Surmulot		X				
Taupe		X				
<b>SOUS TOTAL Mammifères terrestres = 36</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>7</b>			
<b>TOTAL MAMMIFERES (chiroptères + mammifères terrestres) = 44</b>						

## LEGENDE AMPHIBIENS ET REPTILES

\* = espèce protégée ; arrêté du 22 juillet 1993

**An 2**= espèce inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitat 92/43/CEE. Espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

**An 4**= espèce inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitat 92/43/CEE. Espèce d'intérêt communautaires qui nécessite une protection stricte.

**An 5**= espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

**BII**= espèce strictement protégées figurant dans l'annexe II de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

**B III**= espèce protégée dont l'exploitation est réglementée, figurant à l'annexe III de la convention de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. BERNE 1979.

### Colonne liste rouge faune vertébrée Isère :

RE= éteint au niveau départemental

CR= en danger critique d'extinction

EN= en danger

VU= vulnérable

NT= quasi menacé

DD= insuffisamment documenté

### Tableau: R, X:

**R**= Se reproduisant sur le site.

**X**= Statut inconnu

### REMARQUE :

L'arrêté du 22 juillet 1993 interdit la mutilation, l'achat, le transport de la vipère aspic, de la grenouille verte et rousse (sauf élevage artificiel).

	AMPHIBIENS ET REPTILES		R	X	Liste rouge	Observations
*	Alyte accoucheur <i>An 4</i>	B II			NT	
*	Cistude d'Europe <i>An 2, An 4</i>	B II			EN	
*	Coronelle girondine	B III			EN	
*	Coronelle lisse <i>An 4</i>	B II		X		
*	Couleuvre à collier	B III	X			
*	Couleuvre d'Esculape <i>An 4</i>	B II				
*	Couleuvre verte et jaune	B II	X			
*	Couleuvre vipérine	B III		X	NT	Donnée ancienne
*	Crapaud calamite <i>An 4</i>	B II			VU	
*	Crapaud commun	B III	X			
*	Grenouille agile <i>An 4</i>	B II	X			
*	Grenouille de Lessona	B III			DD	
*	Grenouille rieuse <i>An 5</i>	B III	X			
	Grenouille rousse <i>An 5</i>	B III	X			
	Grenouille verte <i>An 5</i>	B III				
	Grenouille verte Klepton					
*	Lézard des murailles <i>An 4</i>	B II	X			
*	Lézard des souches <i>An 4</i>	B II			CR	

* Lézard ocellé	B II			RE	
* Lézard vert bilineata <i>An 4</i>	B II	X			
* Lézard vivipare	B III				
* Orvet fragile	B III	X			
* Pélodyte ponctué	B III			VU	
* Rainette méridionale <i>An 4</i>	B II				
* Rainette verte <i>An 4</i>	B II			EN	
* Salamandre noire <i>An 4</i>	B II				
* Salamandre tachetée	B III	X			
* Sonneur à ventre jaune <i>An 2, An 4</i>	B II		X	EN	
* Tarente de Mauritanie	B III				
* Tortue d'Hermann <i>An 2, An 4</i>	B II				
Tortue de Floride	B III				
* Triton alpestre	B III	X			
* Triton crêté <i>An 2, An 4</i>	B II		X	EN	
* Triton palmé	B III	X			
* Triton ponctué	B III			CR	
Vipère aspic	B III	X			